



# Route d'approvisionnement Webequie

## RÉSUMÉ DE LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Première nation de Webequie



Préparé par:

SNC-Lavalin inc.  
195, The West Mall  
Toronto, Ontario M9C 5K1  
[www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com)

Préparé pour:

Première nation de Webequie

Soumis à:

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada

Novembre 2019

661910



## PRÉFACE

Le résumé de la description détaillée du projet (« résumé »), disponible en anglais et en français conformément à la *Loi sur l'évaluation d'impact*, constitue une version abrégée de la description détaillée du Projet de route d'approvisionnement Webequie (« le projet ») disponible sur le site Web du Registre canadien d'évaluation d'impact (<https://ceaa-acee.gc.ca/050/evaluations/proj/80183?&culture=fr-CA>).

Le résumé reflète la reconnaissance par l'équipe du projet de route d'approvisionnement Webequie des enjeux déterminés dans le résumé des enjeux préparé par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) à la suite de l'invitation de l'Agence aux groupes autochtones, aux autorités fédérales et provinciales, au public et aux autres participants de faire part de leur point de vue sur les questions qu'ils considèrent comme pertinentes dans le cadre du projet. L'information fournie par l'Agence (affichée sur le Registre canadien d'évaluation d'impact) à cette fin comprenait la description initiale du projet.

Le document qui a été accepté par l'Agence pour servir de description initiale du projet a été élaboré pour répondre aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012* et a été initialement publié pour un examen public en vertu du processus de la LCEE (2012) en juillet 2019, pendant la période où le gouvernement du Canada s'apprêtait à mettre en vigueur et faciliter la transition à la nouvelle *Loi sur l'évaluation d'impact*. Par conséquent, bien que la description initiale du projet et son résumé distinct comprenaient un certain nombre d'éléments exigés par la nouvelle loi, il y avait des lacunes d'information dans les documents relatifs à la réglementation de la LEI.

La description détaillée du projet et le présent résumé comblent ces lacunes d'information. Les lecteurs remarqueront que la mise à jour et l'expansion de l'information de base et des effets potentiels de la section 6, surtout en ce qui concerne la santé des Autochtones, le bien-être socio-économique et communautaire, y compris les éléments de l'évaluation comparative entre les sexes (ACS +). La description de la consultation des communautés autochtones a été élargie pour tenir compte des résultats de quatre mois supplémentaires de mobilisation et de consultation. En outre, l'examen de solutions de rechange au projet a été transféré de l'annexe A de la description initiale du projet à la partie principale de la description détaillée du projet.

Le résumé fournit des informations essentielles sur les composantes principales du projet et les modifications potentielles à l'environnement prévues si le projet est mis en œuvre tel que proposé. Il fournit également des réponses aux enjeux liés au projet déterminés par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'« Agence ») et la Première nation de Webequie, en tant que promoteur du projet, au cours de la phase de planification du processus d'évaluation d'impact. Il présente aussi des propositions sur la manière dont les groupes autochtones, les agences gouvernementales, le public, les parties prenantes et les autres parties intéressées seront mobilisés et consultés pour aborder ces enjeux et répondre aux exigences de la Loi au cours de la phase d'énoncé des impacts du processus d'évaluation d'impact.

Cette information servira en partie à éclairer la décision de l'Agence à savoir si une évaluation d'impact est nécessaire et, le cas échéant, constituer la base de l'élaboration des *lignes directrices sur mesure pour l'énoncé des impacts* et des plans requis en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et du Règlement sur les renseignements et la gestion des délais qui fournissent le cadre et l'orientation à la Première nation de Webequie pour la préparation d'une évaluation d'impact.

Pour de plus amples renseignements sur le projet, les lecteurs sont invités à consulter le projet sur le site Web du Registre canadien d'évaluation d'impact (<https://ceaa-acee.gc.ca/050/evaluations/proj/80183?&culture=fr-CA>) et sur le site Web du Projet de route d'approvisionnement Webequie à l'adresse (<http://www.supplyroad.ca/http://www.supplyroad.ca>).



# Table of Contents

Acronymes et abréviations .....	vi
<b>1 Informations générales et coordonnées.....</b>	<b>1</b>
1.1 Nature du projet désigné et l'emplacement proposé	1
1.2 Les coordonnées du promoteur	1
1.3 Études et plans connexes	2
<b>2 Renseignements relatifs au projet .....</b>	<b>4</b>
2.1 But et nécessité du projet	4
2.2 Description générale du projet	4
2.3 Dispositions pertinentes du Règlement désignant les activités concrètes de la LEI	8
2.4 Activités et composantes du projet	8
2.5 Description et calendrier des phases de construction, d'exploitation, de désaffectation et de fermeture	11
<b>3 Les solutions de rechange au projet.....</b>	<b>13</b>
3.1 Gamme de solutions de rechange considérées	13
3.1.1 Solutions de rechange au projet	13
3.1.2 Solutions de rechange pour réaliser le projet	15
3.2 Examen initial des concepts de rechange pour le corridor de route d'approvisionnement Webequie	21
3.3 Justification de la solution de rechange privilégiée pour le corridor	27
3.4 Développement de tracés de rechange à l'intérieur du corridor de la route d'approvisionnement privilégié	27
3.5 Solutions de rechange à la route d'approvisionnement avancées à l'évaluation d'impact	30
3.6 Solutions de rechange aux infrastructures du projet	32
3.6.1 Camps de construction	32
3.6.2 Zones d'approvisionnement en agrégats et routes d'accès	32
<b>4 Renseignements sur l'emplacement du projet et son contexte.....</b>	<b>34</b>
4.1 Description de l'emplacement du projet désigné	34
4.2 Définition de la zone d'étude	36
4.3 Terres qui serviront au projet	36



4.3.1	Description légale des terres qui seraient utilisées	36
4.3.2	Proximité du projet par rapport aux terres utilisées par les peuples autochtones à des fins traditionnelles	37
<b>5</b>	<b>Participation fédérale, provinciale, territoriale, autochtone et municipale.....</b>	<b>38</b>
5.1	Aide financière proposée ou prévue	38
5.2	Les terres fédérales pouvant être utilisées	38
5.3	Les autorités fédérales compétentes	38
5.4	Autorités provinciales compétentes	40
<b>6</b>	<b>Contexte environnemental et effets potentiels du projet .....</b>	<b>44</b>
6.1	Aspects physiques et biologiques	44
6.1.1	Géologie, terrain et sols	44
6.1.2	Végétation	45
6.1.3	Eaux souterraines	46
6.1.4	Hydrologie et eaux de surface	46
6.1.5	Faune	49
6.1.6	Poisson et habitat du poisson	50
6.1.7	Climat et qualité de l'air	52
6.1.8	Environnement acoustique	52
6.1.9	Espèces en péril et des espèces dont la conservation soulève des soucis	53
6.1.10	Production de déchets et émissions	54
<b>6.2</b>	<b>Situation économique, sociale, culturelle et sanitaire .....</b>	<b>55</b>
6.2.1	La planification régionale/initiatives politiques	56
6.2.2	Économie, ressources, activités commerciales et industrielles	56
6.2.3	Population, données démographiques et profil de la communauté	57
6.2.4	Santé humaine et bien-être de la communauté	57
6.2.5	Infrastructure et services	58
6.2.6	Utilisation des terres et des ressources	59
6.2.7	Ressources du patrimoine culturel	59
6.3	Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels	60
6.4	Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires	62
6.5	Accidents et défaillances	65
6.6	Effets cumulatifs	65



7	Engagement du promoteur et consultation des groupes autochtones .....	67
7.1	Résultats des activités de mobilisation et de consultation pendant la phase de planification	67
7.2	Projet de mobilisation et de consultation au cours de la phase d'énoncé des impacts	69
7.2.1	Les groupes autochtones prévus d'être consultés//mobilisés	69
7.2.2	Approche à trois paliers pour la consultation de Webeque	70
7.2.3	Méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues	71
8	Consultation du public, des intervenants et des agences gouvernementales.....	72
8.1	Résultats des activités de mobilisation et de consultation pendant la phase de planification	73
8.1.1	Activités de consultation du public et d'autres intervenants à ce jour	73
8.1.2	Commentaires et préoccupations exprimées à ce jour par le public et les intervenants	74
8.2	Activités de mobilisation et de consultation proposées pendant la phase d'énoncé des impacts	74
8.3	Consultation des agences gouvernementales	75
8.3.1	Équipe d'examen gouvernementale	75
8.3.2	Équipe de coordination de l'évaluation environnementale (EE)	75
9	Réponse au résumé des enjeux .....	76

## Figures

Figure 2.1:	Exemple de structure de franchissement de cours d'eau moins important (ponceau) .....	5
Figure 2.2:	Exemple de structure de franchissement de cours d'eau important à une seule travée.....	5
Figure 2.3:	Exemple de structure de franchissement de cours d'eau important à plusieurs travées .....	6
Figure 3.1:	Premiers concepts de rechange examinés par les membres de la communauté Webeque ..	20
Figure 3.2:	Corridor privilégié préliminaire résultant d'un engagement accru de la communauté Webeque .....	26
Figure 3.3:	Tracé géotechnique optimal .....	29
Figure 3.4:	Solutions de rechange à la route d'approvisionnement transmises pour évaluation d'impact.	31
Figure 3.5:	Caractéristiques de la zone du projet et tracé de rechange de la route d'approvisionnement	33
Figure 4.1:	Emplacement du projet de route d'approvisionnement Webeque.....	35
Figure 6.1:	Bassins et sous-bassins hydrographiques .....	48
Figure 7.1:	Approche à trois paliers en matière de consultation de la Première nation de Webeque.....	70



## Tableaux

Tableau 1-1: Les coordonnées du promoteur .....	2
Tableau 2-1: Composantes du projet de route d'approvisionnement Webeque.....	8
Tableau 2-2: Calendrier de phasage de projet de haut niveau .....	11
Tableau 3-1: Résumé chronologique du développement de la route d'approvisionnement Webeque .....	16
Tableau 3-2: Facteurs considérés par la communauté Webeque pour l'examen de concepts de rechange .....	21
Tableau 5-1: Les autorités fédérales dotées de pouvoirs, de devoirs ou de fonctions .....	39
Tableau 5-2: Les autorités provinciales dotées de pouvoirs, de devoirs ou de fonctions .....	40
Tableau 6-1: Effets potentiels du projet désigné sur les peuples autochtones – physiques et culturels ...	60
Tableau 6-2: Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et santé .....	62
Tableau 7-1: Les groupes autochtones prévus d'être consultés/mobilisés .....	69
Tableau 8-1: Groupes d'intervenants et d'agences gouvernementales consultés .....	72

## Annexe A

Annexe A Réponse au résumé des enjeux



## Acronymes et abréviations

RCTS	Route communautaire toutes saisons
PCAT	Plan communautaire d'aménagement du territoire
POC	Pêches et Océans Canada
EE	Évaluation environnementale
REE	Rapport d'évaluation environnementale (pour l'évaluation environnementale de l'Ontario)
REAS	Registre environnemental des activités et des secteurs.
ACE	Approbation de conformité environnementale
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
LEVD	<i>Loi sur les espèces en voie de disparition, 2007</i>
LPPF	<i>Loi sur la protection du poisson et de la faune</i>
ERG	Équipe de révision gouvernementale
EI	Évaluation d'impact (pour l'évaluation d'impact fédérale)
LEI	<i>Loi sur l'évaluation d'impact</i>
EI	Énoncé des impacts (pour l'évaluation d'impact fédérale)
SAC	Services aux Autochtones Canada
km	kilomètre
LiDAR	Détection et télémétrie par ondes lumineuses (méthode d'arpentage)
LCOM	<i>Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs</i>
MEPNP	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
MEDNM	Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines
MDNM	Ministère du Développement du Nord et des Mines (2017)
MDNMF	Ministère du Développement du Nord, des Mines et des Forêts (2011)
MRNF	Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
MI	Ministère de l'Infrastructure
MTO	Ministère des Transports de l'Ontario
PLAA	Permis, licences, approbations et autorisations
PPE	Permis de prélèvement d'eau
DdP	Droit de passage
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril</i>
HFI	Habitats fauniques importants
LDMEI	Lignes directrices sur mesure pour l'énoncé des impacts (pour l'évaluation d'impact fédérale)
CdR	Cadre de référence (pour l'évaluation environnementale de l'Ontario)
PNW	Première nation de Webequie
RAW	Route d'approvisionnement Webequie



# 1 Informations générales et coordonnées

## 1.1 Nature du projet désigné et l'emplacement proposé

Le Projet est situé dans le nord-ouest de l'Ontario, la Première nation de Webeque étant à environ 525 km au nord-est de Thunder Bay. La route s'étendra vers le sud-est de la communauté de Webeque, puis vers l'est pour se terminer près de McFaulds Lake. La longueur totale du corridor proposé est d'environ 107 km.

La route d'approvisionnement Webeque (RAW) a comme objectif principal d'aménager une route toutes saisons reliant la Première nation de Webeque à l'exploration minière existante et aux activités minières potentielles futures dans la région de McFaulds Lake (voir également la section 2.1 [But et nécessité du projet] de ce Résumé de la description détaillée du projet). La route servira de moyen de transport de personnes, de matériaux, de fournitures et d'équipements entre l'aéroport situé sur le territoire de la Première nation de Webeque et les activités d'exploration et d'extraction minières situées dans la région de McFaulds Lake. À l'avenir, le corridor routier pourrait également être utilisé pour accueillir des lignes de transport d'électricité et des infrastructures à large bande. Cependant, compte tenu des incertitudes actuelles concernant quand et comment l'extension des infrastructures électriques et de communication aura lieu dans la zone du projet, ces éléments n'ont pas été inclus dans la portée du projet.

La route d'approvisionnement Webeque pourrait être construite et exploitée comme une installation assurant uniquement un lien entre la Première nation de Webeque et la région de McFaulds Lake afin de desservir l'exploration minière et la mise en valeur minière futures, sans lien au réseau routier provincial. Toutefois, il est prévu qu'il y aura ultimement un lien routier toutes saisons entre la région de McFaulds Lake et le réseau routier provincial afin d'assurer ou de maximiser la viabilité de projets miniers. Cela signifie qu'avec la mise en œuvre du projet, il est également probable que la Première nation de Webeque aurait plus facilement accès au réseau routier provincial toute l'année. C'est dans ce scénario que les effets de la route seraient vraisemblablement réalisés ou ressentis au maximum.

Il existe un vaste réseau de routes d'hiver reliant les communautés éloignées situées à proximité du projet, y compris la Première nation de Webeque, au réseau routier provincial (voir la **Figure 4.1** à la section 4.1 du présent résumé). Grâce au réseau de routes d'hiver, Webeque détient un accès saisonnier au chemin Pickle Lake (anciennement l'autoroute 808) et à l'autoroute 599 près de Pickle Lake. Il n'y aura pas de lien dédié entre la route d'approvisionnement Webeque et le réseau de routes d'hiver existant, mais un tel lien serait disponible à partir de l'aéroport de Webeque par le biais de la zone bâtie de la communauté. Par conséquent, la route d'hiver pourrait être utilisée pour le transport saisonnier de marchandises, de matériaux, d'équipements, de déchets et de personnel pendant la construction, l'exploitation et l'entretien de la route d'approvisionnement Webeque proposée. On ne s'attend pas à ce que la route d'hiver ait besoin d'améliorations physiques pour remplir ces fonctions.

## 1.2 Les coordonnées du promoteur

Le promoteur du projet est la Première nation de Webeque. Les coordonnées sont présentées dans le tableau 1.1 ci-dessous.



**Tableau 1-1: Les coordonnées du promoteur**

Nom du projet:	Route d'approvisionnement Webeque
Promoteur du projet:	Première nation de Webeque
Coordonnées du promoteur:	Chef Cornelius Wabasse Première nation de Webeque Case postale 268 Webeque (Ontario) P0T 3A0 Téléphone: 807-353-6531 Télec.: 807-353-1218 Courriel: info@webeque.ca
Personne-ressource pour les renseignements portant sur la description détaillée du projet:	Michael Fox Responsable de la consultation régionale Première nation de Webeque 1000, chemin Chippewa Thunder Bay, ON P7J 1B6 Téléphone: (807) 472-6147 Télec.: (807) 577-0404 Courriel: michael.fox @supplyroad.ca

### 1.3 Études et plans connexes

Deux études environnementales ont été entreprises dans la région concernant le projet de la route d'approvisionnement Webeque, y compris l'évaluation environnementale du projet Cliffs Black Thor, lancée le 22 septembre 2011 et achevée le 5 février 2015. Le projet comportait plusieurs composantes, notamment:

- › La construction, l'exploitation et éventuellement la mise hors service d'une mine de chromite à ciel ouvert/souterraine (durée de vie de la mine de 30 ans à un taux d'extraction prévu de 6 000 à 12 000 tonnes/jour) et d'une installation de traitement du minerai;
- › Un système de transport intégré comprenant un nouveau corridor routier toutes saisons nord-sud;
- › Une nouvelle installation de production de ferrochrome située à un endroit différent de celui de la mine.

L'autre étude d'évaluation environnementale était l'EE du projet Eagle's Nest de Noront Resources (EE coordonnée dans le cadre du processus fédéral de l'ACEE et du processus relatif à la Loi sur l'évaluation environnementale de l'Ontario), qui a débuté le 1er novembre 2011. Le projet consiste de la construction, de l'exploitation, de la désaffectation et de la fermeture d'une mine multimétallique souterraine de nickel-cuivre-platine, d'une usine de métallurgie sur place et d'une installation d'extraction de 358 000 mètres cubes d'eau souterraine par an. Le 28 août 2019, la *Loi sur l'évaluation d'impact* est entrée en vigueur, remplaçant la *Loi sur l'évaluation environnementale, 2012*. Par conséquent, l'étude exhaustive, qui était menée en vertu de l'ancienne *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, a pris fin aux termes des dispositions transitoires de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Des détails sur l'état actuel du projet de la mine



Route d'approvisionnement Webeque  
Résumé de la description détaillée du projet



Eagle's Nest, qui exclut maintenant toute considération d'un lien routier toutes saisons au réseau routier provincial dans le cadre de l'évaluation environnementale, sont disponibles sur le site Web de Noront (<http://norontresources.com>). Voir également la section 3.1.2.1 du présent résumé, qui décrit les études précédentes relatives au développement initial et à l'évaluation des solutions de rechange au projet RAW.

D'autres études dans la zone du projet qui incluent des considérations de transport et environnementales et qui sont résumées à la section 3.1.2.1 du présent résumé comprennent:

- › L'étude de réaménagement des routes en hiver (Conseil tribal de la Première nation Mattawa, 2008);
- › L'étude de route communautaire toutes saisons (Premières nations Webeque, Neskantaga, Nibinamik et Eabametoong, 2016);
- › L'étude de route communautaire toutes saisons – phase 2 (Premières nations Nibinamik et Webeque, 2017).

Dans une correspondance adressée à l'équipe de projet Webeque datée du 18 septembre 2019, l'Agence a confirmé qu'il n'y avait pas eu d'évaluations régionales (comme décrites aux articles 92 et 93 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*) ou d'évaluations stratégiques (comme décrites à l'article 95 de la LEI) menées dans la zone du projet.



## 2 Renseignements relatifs au projet

### 2.1 But et nécessité du projet

La route d'approvisionnement Webeque a pour but de réaliser les occasions déterminées par la Première nation de Webeque afin d'améliorer le bien-être économique et social de la communauté, y compris les objectifs suivants, qui constituent la justification fondamentale du projet:

- › Établir un corridor toutes saisons facilitant le déplacement de matériaux, de fournitures et de personnes entre l'aéroport de Webeque et l'exploration minière et les activités de développement minier proposées dans la région de McFaulds Lake du nord-ouest de l'Ontario (notamment les camps, les projets de forage et d'exploration et, à l'avenir, les installations minières);
- › Fournir de meilleurs emplois et d'autres occasions de développement économique aux membres de la communauté Webeque, tout en leur permettant de continuer à résider sur ou près du territoire traditionnel de leur communauté, de se livrer à des utilisations traditionnelles de ces terres et de préserver leur langue et leur culture;
- › Fournir de l'expérience et de la formation aux jeunes pour assurer l'acquisition de compétences supplémentaires par le biais d'études postsecondaires.

### 2.2 Description générale du projet

La route d'approvisionnement industrielle toutes saisons proposée consiste en un corridor ou une emprise dégagée d'environ 35 m de largeur et d'environ 107 km de long, reliant la Première nation de Webeque et son aéroport aux zones d'exploration minière existantes et aux projets d'exploitation minière proposés près de McFaulds Lake, Ontario. La route proposée comprend deux segments distincts: un segment d'environ 51 km de long, qui s'étend vers le sud-est de la Première nation de Webeque; et un segment attenant de 56 km qui s'étend vers l'est et se termine à un emplacement proche de la mine Eagle's Nest proposée par Noront Resources. Dix-sept (17) km du corridor sont situés sur les terres de la réserve de la Première nation de Webeque.

Il convient de noter que l'équipe de projet a considéré des solutions de rechange pour la mise en œuvre du projet (se reporter à la section 3 de ce résumé de description détaillée du projet). Le développement et la sélection de solutions de rechange ont tenu compte des options de corridors de 2 km de large dans lesquels la route d'approvisionnement (emprise de 35 m; largeur de conduite de 11 m) est située le long de la médiane du corridor. Si une évaluation d'impact est nécessaire, une série de routes de rechange de la route d'approvisionnement à l'intérieur du corridor préliminaire proposé sera évaluée au cours de la phase de l'énoncé d'impact. Les options comprennent la route privilégiée préliminaire de la communauté Webeque et une solution de rechange qui représente actuellement le tracé optimal de la perspective géotechnique (sols et terres), comme illustrées à **la figure 3.4** du présent résumé. La Première nation de Webeque demande l'approbation de la désignation d'une emprise de corridor routier d'une largeur de 35 m, permettant une largeur de route facilitant l'utilisation par divers types de véhicules, y compris les véhicules légers et les véhicules industriels/commerciaux plus lourds. Une estimation de la production ou de la capacité maximale du projet par rapport à ses paramètres de conception et à ses conditions d'exploitation n'est pas considérée comme pertinente à la nature du projet ou à l'objet du présent résumé. Un indicateur plus pertinent est une estimation du volume de circulation empruntant la route. En règle générale, le volume de véhicules empruntant la route devrait être faible, avec un volume quotidien moyen



annuel de circulation inférieur à 500 véhicules. L'emprise de 35 m servira à l'aménagement d'une route permanente à deux voies en gravier toutes saisons. Le projet comprendra également des carrières d'agrégats et des routes d'accès associées ainsi que des structures telles que des ponts et des ponceaux nécessaires aux traversées de cours d'eau le long du corridor.

Le tracé actuel nécessitera la construction de ponts au-dessus d'importants cours d'eau (Muketei River, Winiskesis Channel et Winisk Lake), qui peuvent comprendre des structures à une seule travée ou à plusieurs travées. Divers types et diverses tailles de ponceaux (par exemple, un tuyau en acier ondulé, un ponceau en béton) seront également placés pour traverser les cours d'eau moins importants. Les points de passage précis n'ont pas encore été finalisés. Le nombre et le type de structures pour les traversées de cours d'eau pourraient changer au fur et à mesure de l'évolution de l'évaluation d'impact et du processus de conception. Les structures types de franchissement de cours d'eau sont illustrées aux **figures 2.1 à 2.3** ci-dessous.



**Figure 2.1: Exemple de structure de franchissement de cours d'eau moins important (ponceau)**



**Figure 2.2: Exemple de structure de franchissement de cours d'eau important à une seule travée**



**Figure 2.3: Exemple de structure de franchissement de cours d'eau important à plusieurs travées**

La construction de la route toutes saisons comprendra, sans toutefois s'y limiter, les activités suivantes, qui seront placées sous la garde et le contrôle de la PNW:

- › L'arpentage physique de la largeur et du tracé de l'emprise ainsi que de l'infrastructure temporaire de soutien (p. ex., route d'accès, source d'approvisionnement en agrégats et camps);
- › Déblayage de la végétation, nivellement du sol et mise en place d'un sol granulaire pour la construction de routes sur une emprise d'une largeur d'environ 35 m sur une distance de 107 km;
- › Construction de structures de franchissement de cours d'eau à travées multiples d'une longueur comprise entre 20 m et 250 m;
- › Construction de structures de franchissement de cours d'eau à une seule travée d'une longueur allant de 5 m à 20 m;
- › Construction de ponceaux de franchissement de cours d'eau et de ponceaux pour le drainage localisé de la route;
- › Défrichage de la végétation, nivellement du sol et construction d'infrastructures de soutien temporaires et permanentes subordonnées ou complémentaires au projet (p. ex., routes d'accès, camps, aires de stockage/de dépôt, fosses d'extraction d'agrégats);
- › Extraction et production d'agrégats (p. ex., concassage/criblage) aux zones sources;
- › Opérations de transport de terre et de granulats;
- › Opération, entretien et stockage de la machinerie et de l'équipement;
- › Opération et le démontage de camps de construction temporaires (hébergement d'un effectif moyen de 100 personnes);
- › Gestion et stockage de la terre arable et de matériaux de la terre non appropriés le long de l'emprise;
- › Le nettoyage et la restauration après la construction;
- › Mobilisation/démobilisation des équipements et des équipes;
- › Surveillance des mesures d'atténuation de construction afin d'éviter tout impact direct sur les activités traditionnelles des Premières nations.

Pendant la phase d'exploitation et d'entretien du projet, des activités telles que l'évaluation de l'état et de la performance opérationnelle de la surface de la route, du système de drainage et des structures aux points de passage des cours d'eau seront menées régulièrement le long du corridor routier. L'objectif de ces inspections régulières sera de s'assurer que la route respecte les normes minimales en matière de



## Route d'approvisionnement Webequie Résumé de la description détaillée du projet



sécurité routière et constitue un lien fiable permettant le déplacement de matériaux, de fournitures et de personnes de Webequie à l'appui de l'exploration minière et de la mise en valeur des mines dans la région de McFaulds Lake.

L'exploitant de la route d'approvisionnement Webequie n'est pas connu pour le moment et fera l'objet de discussions futures et d'un accord sur la propriété et la gouvernance de l'installation avec la province de l'Ontario. De même, les activités pouvant être entreprises par une tierce partie n'ont pas été déterminées. Toutefois, il est prévu que l'exploitant désigné de la route d'approvisionnement Webequie élaborera des procédures et des normes d'exploitation et d'entretien précises pour la route qui seront conformes aux directives municipales ou provinciales en matière de niveau de service. Les activités d'exploitation et d'entretien prévues, à fréquence variable, devant être menées pour le projet comprennent:

- › Des patrouilles et des inspections visuelles de la route et des structures (ponts/ponceaux) aux points de passage des cours d'eau;
- › Réparations localisées de la surface et revêtement granulaire complet de la route et de l'accotement;
- › Le contrôle de la poussière;
- › Contrôle de la végétation/des broussailles de l'emprise;
- › Entretien hivernal – déneigement et déglçage;
- › Système de drainage des routes – nettoyage/réparation des ponceaux, des fossés et des exutoires et avaloirs des fossés.

Nous examinerons également les utilisations de la route ou les contrôles d'accès qui feront l'objet de discussions entre la Première nation de Webequie et la Province de l'Ontario au cours du processus de l'EE. La manière dont ces contrôles seront exécutés et appliqués dépendra de la propriété de la route et des aspects territoriaux de l'exploitation routière. Il sera particulièrement important de clarifier cela pour la portion de la chaussée qui traversera les terres de la réserve de la Première nation de Webequie, qui relève de la compétence fédérale et contrôlée par Webequie. Certains des éléments de contrôle de la route à discuter incluent:

- › Accès routier (qui sera autorisé à utiliser la route et dans quelles conditions);
- › L'accès aux terres adjacentes et leur utilisation à des fins traditionnelles ou pour d'autres activités (p. Ex., exploration minière, pourvoires);
- › Les exigences en matière d'immatriculation des véhicules et de permis de conduire des chauffeurs;
- › Les exigences en matière de couverture d'assurance et de responsabilité générale;
- › Responsabilité pour l'application des lois/maintien de l'ordre.

À l'heure actuelle, Webequie prévoit que la route d'approvisionnement sera exploitée au-delà de la durée de vie des activités d'exploration minière proposées dans la région de McFaulds Lake. On ne prévoit pas qu'il sera nécessaire d'accroître la capacité de circulation de la route au-delà de la voie unique proposée dans chaque direction.

Si la route d'approvisionnement Webequie est construite avant tout raccord futur entre le secteur de McFaulds Lake et le réseau routier provincial, il y aurait probablement peu de restrictions d'accès associées à la route. Toutefois, dans l'éventualité où il y a un raccord complet entre Webequie et le réseau routier provincial, cela offrirait des possibilités d'accès à un plus de personnes.



Le projet sera exploité pour une durée indéterminée (c'est-à-dire, en tant qu'installation permanente); par conséquent, la désaffectation de la route d'approvisionnement Webequie n'est pas prévue. Si des activités de désaffectation devaient éventuellement être envisagées pour certaines ou toutes les composantes du projet, la désaffectation sera planifiée et menée conformément aux normes applicables et aux exigences réglementaires en vigueur à ce moment-là. Si des activités de désaffectation sont nécessaires, un examen détaillé des effets potentiels sur l'environnement et des mesures d'atténuation sera effectué. La prise en compte de la permanence ou de la nature temporaire de l'infrastructure de soutien sera également prise en compte à ce moment-là.

## 2.3 Dispositions pertinentes du Règlement désignant les activités concrètes de la LEI

Le projet est Soumis à: examen en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI), qui oblige les promoteurs de projets décrits dans l'annexe du Règlement désignant les activités concrètes à préparer une description initiale du projet et une description détaillée du projet. L'article 51 du Règlement définit les « activités concrètes » comme suit: « La construction, l'exploitation, la désaffectation et la fermeture d'une nouvelle voie publique toutes saisons qui nécessite un total de 75 km ou plus de nouvelle emprise. » Le corridor proposé de la route d'approvisionnement Webequie sur une longueur de 107 km dans un cadre d'espaces verts respecte le critère de longueur énoncé dans le Règlement. La RAW est un projet autonome et ne fait pas partie d'un projet plus important qui n'est pas énuméré dans le Règlement.

Pour déterminer si une évaluation d'impact est requise, l'Agence examinera la nature et l'ampleur des effets environnementaux défavorables potentiels du projet, en tenant compte des informations contenues dans la description détaillée du projet et des points de vue des ministères fédéraux experts, des communautés autochtones, du public et des parties prenantes.

## 2.4 Activités et composantes du projet

Il y a de nombreuses composantes associées à un projet de cette nature. Le **tableau 2.1** contient une liste de ces composantes, ainsi qu'une description et les phases pertinentes du projet auxquelles la composante est associée.

**Tableau 2-1: Composantes du projet de route d'approvisionnement Webequie**

Composante du projet	Description	Phase du projet
Arpentage	* Un sondage LiDAR a été mené le long du corridor à l'aide de capteurs installés sur des aéronefs à voilure fixe. Il fournira des informations sur les élévations dans le corridor et aidera à déterminer le tracé exact de l'emprise, des structures, des routes d'accès ou des sentiers, des aires de demi-tour et des aires de dépôt	Préparation du site



Composante du projet	Description	Phase du projet
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Un relevé au sol sera effectué pour jalonner (délimiter physiquement) le tracé du corridor routier, l'infrastructure de soutien (camps, routes d'accès, etc.) afin de soutenir la conception technique détaillée</li> </ul>	
Défrichage et essartement de la végétation	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Défrichage et essartement de la végétation (forêts), y compris l'enlèvement, l'élimination ou le déchiquetage</li> </ul>	Construction
Construction d'infrastructures de soutien temporaires (camps, routes d'accès/sentiers, traversées de cours d'eau, fosses d'agrégats et aires de dépôt)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Hébergement d'un effectif moyen -100 personnes</li> <li>* Facilite le stockage et le déplacement de l'équipement, des fournitures et du matériel vers et dans le corridor pour la construction de la route</li> <li>* Nivellement du sol et mise en place de la terre et des agrégats</li> <li>* Comprend la mise en œuvre de mesures de contrôle des sédiments et de l'érosion</li> </ul>	Préparation du site/construction
Construction d'une route et d'un système de drainage de soutien dans une emprise de 35 m sur une distance de 107 km, ainsi que des routes d'accès permanentes menant aux zones d'approvisionnement en agrégats	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Défrichage mécanique de la végétation à l'aide d'équipements lourds, de scies à chaîne, de scies à brosse, etc.</li> <li>* Décapage et stockage de la terre arable</li> <li>* Nivellement du sol</li> <li>* Pose de gravier</li> <li>* Prend en compte: les zones riveraines tampons exigées</li> </ul>	Préparation du site/construction
Structures de franchissement de cours d'eau importants	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Ponts à une seule ou à plusieurs travées – le type exact de structure dépend des facteurs aquatiques, de navigation et de tracé</li> </ul>	Construction
Structures de franchissement de cours d'eau moins important	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Tuyau d'acier ondulé ou autre type de ponceau</li> </ul>	Construction
Matériaux de construction inappropriés (excédent de matériaux de remblai) redistribués dans le DdP	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nivellement des zones perturbées</li> <li>* Contournement des pentes perturbées pour obtenir un profil stable</li> <li>* Restaurer les schémas de drainage naturels si nécessaire</li> </ul>	Construction



Composante du projet	Description	Phase du projet
Extraction et production d'agrégats (concassage/criblage) <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Établissement de sources de matériaux de construction routière</li> <li>* Concassage primaire, secondaire ou tertiaire pour réduire le matériel à la taille de produit souhaitée</li> <li>* La désaffectation des bancs d'emprunt jugés inutiles comme source de matériel pour l'entretien des routes</li> </ul>	Préparation du site/construction/exploitation
Opérations de transport d'agrégats et de terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Transporter sur les routes d'accès d'approvisionnement en agrégats au corridor de la route d'approvisionnement Webeque</li> <li>* Mouvement/transport de la terre le long du corridor routier</li> </ul>	Préparation du site/construction/exploitation
Nettoyage et restauration de site/remise en état	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enlèvement des infrastructures de soutien temporaires (camps, aires de dépôt, routes d'accès temporaires), gestion et élimination des matériaux excédentaires et stabilisation/restauration des zones exposées</li> </ul>	Construction
Surveillance environnementale pendant et après les activités de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Surveillance de contrôle de l'érosion et des sédiments pendant la construction</li> <li>* Restauration et remise en état de la végétation après la construction</li> </ul>	Construction/exploitation
Surveillance pour éviter les impacts directs sur les activités traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Présence d'un membre pertinent de la communauté des Premières nations pour s'assurer au niveau local qu'aucun site traditionnel ne soit affecté de manière défavorable avant ou pendant la construction</li> </ul>	Préparation du site/construction



Composante du projet	Description	Phase du projet
Exploitation du corridor et activités d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contrôle de la végétation dans le corridor</li> <li>* Réparations localisées de la surface et revêtement complet granulaire de la route et de l'accotement</li> <li>* Contrôle de la poussière pour minimiser les effets sur la qualité de l'air</li> <li>* Entretien hivernal – déneigement et déglçage</li> <li>* Système de drainage de la route – nettoyage/réparation des ponceaux, des fossés et des exutoires ou avaloirs du fossé</li> <li>* Patrouilles et inspections visuelles de la route et des structures (ponts/ponceaux) aux points de passage de cours d'eau</li> </ul>	Opérations

1 L'équipe du projet Webeque n'a pas encore évalué la capacité ni la qualité des sources d'approvisionnement en agrégats potentielles (les travaux initiaux sur le terrain à cet égard ont été achevés en automne 2019), ou les besoins annuels en agrégats pour la construction et l'entretien. Toutefois, dans le contexte des seuils établis dans le Règlement désignant les activités concrètes de la LEI (paragraphes 18f) et 19 f)), il n'est pas prévu que le projet implique i) la construction, l'exploitation, la désaffectation et la fermeture d'une carrière de pierre, d'une sablière ou gravière nouvelle, d'une capacité de production de 3 500 000 t/an ou plus; ou ii) l'agrandissement d'une carrière de pierre, d'une sablière ou d'une gravière existante qui entraînerait une augmentation de 50 % ou plus de la superficie d'exploitation de la mine et une capacité de production totale de 3 500 000 t/an ou plus après l'agrandissement. Se reporter également la section 3.6.2 à cet égard.

## 2.5 Description et calendrier des phases de construction, d'exploitation, de désaffectation et de fermeture

Un calendrier de phasage de projet de haut niveau est inclus dans le **tableau 2-2** ci-dessous; les dates de début/de fin sont uniquement à titre indicatif. Après l'approbation de l'EE, la conception détaillée et l'obtention du PPE requis, une période de préparation du site de six mois serait suivie d'une période de construction de 33 mois, l'exploitation commençant immédiatement après la mise en service.

**Tableau 2-2: Calendrier de phasage de projet de haut niveau**

Activité	2022				2023				2024				2025
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Préparation du site													
Construction													
Commencer l'exploitation													



Route d'approvisionnement Webeque  
Résumé de la description détaillée du projet



Les activités principales de chacune des phases citées sont présentées au tableau 2-1.

Comme indiqué à la section 2.2, la route d'approvisionnement Webeque sera exploitée pendant une durée indéterminée (c'est-à-dire, en tant qu'installation permanente dépassant la durée de vie des opérations minières dans la région de McFaulds Lake); par conséquent, la désaffectation du projet n'est pas prévue.



## 3 Les solutions de rechange au projet

Cette section du résumé fournit une description de la manière et des raisons pour lesquelles nous avons élaboré des solutions de rechange au projet, ainsi que les résultats d'une sélection des autres corridors considérés pour aboutir avec le corridor dans lequel les options de tracé (les autres moyens de mise en œuvre du projet) seront examinées pour sélectionner l'option privilégiée qui fera l'objet d'une évaluation d'impact détaillée, d'études techniques plus détaillées et d'une élaboration de la conception.

### 3.1 Gamme de solutions de rechange considérées

Le processus de la LEI exige que deux types de solutions de rechange soient examinés: les solutions de rechange directement liées au projet, réalisables sur les plans technique et économique (c.-à-d., des façons fonctionnellement différentes de s'attaquer à un problème particulier ou une occasion d'arriver à la solution de planification privilégiée) et des solutions de rechange réalisables sur les plans technique et économique (examen des meilleures options technologiques disponibles pour la mise en œuvre de la solution de planification privilégiée).

#### 3.1.1 Solutions de rechange au projet

Aux fins de cette évaluation, nous avons examiné les solutions de rechange suivantes:

1. Ne rien faire
2. Amélioration du réseau de sentiers existant visant une route d'hiver saisonnière
3. Autres moyens de transport (aéroglisser, dirigeable, système ferroviaire)
4. Gérer la demande en déplacements
5. Nouvelle route toutes saisons

**Solution de rechange 1: Ne rien faire** –la première option, ne rien faire (ou statu quo), fournit une référence contre laquelle les autres solutions de rechange peuvent être comparées sous divers angles, notamment les coûts/valeur, les effets environnementaux, et les avantages sociaux et économiques. Si ne rien faire s'avère être la solution privilégiée, il n'y aurait pas de projet et l'approbation de l'évaluation environnementale ne serait pas nécessaire. Cela limiterait les options de transport entre la Première nation de Webeque et la région de McFaulds Lake aux seules liaisons terrestres saisonnières existantes fournies par une série de sentiers hivernaux informels, ainsi qu'une liaison aérienne entre l'aéroport de Webeque et la piste d'atterrissage existante de la mine Eagle's Nest de Noront Resources.

Bien que cette solution présenterait les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation les moins élevés, ainsi que les effets environnementaux naturels les plus faibles de toutes les solutions examinées (car il n'y a pas de projet), elle ne répond pas à l'objectif premier énoncé, qui est de fournir un moyen rentable et durable de fournir des biens et services de la communauté/de l'aéroport de Webeque pour soutenir et participer aux activités d'exploration minière et aux projets de mise en valeur de la mine près de McFaulds Lake, offrant ainsi des occasions économiques et d'emploi à la communauté. Dans ce scénario, la Première nation de Webeque perdrait des avantages économiques et sociaux.

Pour ces raisons, l'option Ne rien faire ne sera pas incluse pour un examen plus approfondi, sauf pour évaluer les avantages et les inconvénients globaux de la mise en œuvre de la méthode privilégiée de mise en œuvre du projet.



**Solution de rechange 2: Moderniser le réseau de sentiers à une route d'hiver saisonnière** – en comparant une route d'hiver à une route toutes saisons, l'option de route toutes saisons est privilégiée. Bien que cela entraîne des coûts immobilisés et des frais d'exploitation ou d'entretien plus élevés, une route toutes saisons constituera un moyen plus sûr et plus fiable de transporter des biens et services tout au long de l'année. Cela maximisera les occasions de développement économique, qui maximisera en retour les avantages sociaux et communautaires. La construction et l'exploitation des deux types de routes auront des effets sur l'environnement. Par exemple, il y a des effets récurrents présumés de la construction annuelle d'une route d'hiver qui pourraient être cumulativement plus importants que les impacts de construction initiaux d'une route toutes saisons et des impacts continus moindres pendant l'exploitation. Cependant, des effets environnementaux importants de l'un ou l'autre type de route peuvent être évités grâce à un choix approprié de tracé/d'alignement ou peuvent être suffisamment gérés avec des mesures d'atténuation pour éviter des effets considérables.



L'un des principaux effets potentiels d'une route toutes saisons sera le développement de sources d'approvisionnement en agrégats. Ces impacts, ainsi que d'autres impacts associés à la construction et à l'exploitation d'une route toutes saisons seront examinés en détail au cours du processus d'évaluation environnementale.

**Solution de rechange 3: Autres moyens de transport (aéroglesseur, dirigeable, système ferroviaire)** Les dirigeables de transport lourd et les aéroglesseurs ne sont pas considérés comme des technologies éprouvées et les coûts sont quelque peu incertains, bien qu'ils soient probablement comparables aux coûts de transport par camion. Les modèles actuels des deux technologies ont des charges utiles limitées qui nécessiteraient de disposer d'un parc de véhicules pour fournir une charge comparable à un parc de camions de transport. Bien que le dirigeable de transport lourd ait l'avantage de ne pas nécessiter un corridor dégagé, l'aéroglesseur nécessiterait un dégagement et un entretien du corridor similaires à ceux d'une route d'hiver. Dans l'ensemble, ces technologies ne sont pas privilégiées et ne feront pas l'objet d'une évaluation plus poussée.



L'autre solution de rechange (système ferroviaire) n'est pas non plus privilégiée, principalement en raison de son coût et de l'absence de liaison à un réseau ferroviaire existant ou proposé.

**Solution de rechange 4: Gestion de la demande en déplacements** – Les mécanismes de gestion de la demande en déplacements, tels que la modification ou la réduction des besoins en déplacements en encourageant le recours à des solutions de rechange au déplacement, sont considérés comme un avantage secondaire de tout plan à long terme visant à introduire un corridor dans lequel une technologie de communication améliorée (large bande) peut être installée, et peut être mise en œuvre en combinaison avec la route d'approvisionnement.

### ***Solution de planification privilégiée***

**Solution de rechange 5: Nouvelle route toutes saisons** – Après avoir examiné les avantages et les inconvénients de chaque solution de rechange, la solution privilégiée consiste à construire une nouvelle route toutes saisons entre Webeque et la région de McFaulds Lake.



En plus du raisonnement précédent de ne pas avancer d'autres solutions de rechange au projet, le développement d'une nouvelle route toutes saisons de Webequie à la région de McFaulds Lake est considéré comme la solution de rechange la plus raisonnable pour les raisons suivantes:

- 1) Elle correspond le mieux au but et aux objectifs du projet, tels que déclarés par la Première nation de Webequie, y compris la création de possibilités nouvelles et améliorées pour rehausser le bien-être économique et social de Webequie;
- 2) Compte tenu des ressources disponibles actuelles et prévues (ressources humaines et financières), c'est la solution la plus probable de faire partie des compétences techniques et économiques de Webequie.

La solution de planification sélectionnée est également conforme aux plans et aux politiques du gouvernement provincial pour le développement de la région, y compris la région du Cercle de feu, c'est-à-dire:

- › La stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario 2041 (ébauche de la stratégie) (MTO et MDNM, 2017);
- › Plan de croissance du Nord de l'Ontario (MDI et MDNMF, 2011);
- › La Stratégie ontarienne d'exploitation des minéraux (MDNM, 2015).

Par conséquent, la solution de planification privilégiée (l'aménagement d'une nouvelle route toutes saisons) a été portée à l'examen initial de solutions de rechange pour réaliser le projet, abordées à la section 3.1.2 du présent résumé.

## 3.1.2 Solutions de rechange pour réaliser le projet

### 3.1.2.1 Historique et contexte

Avant de discuter des autres solutions examinées pour la mise en œuvre du projet de la route d'approvisionnement Webequie toutes saisons, il est important de comprendre le contexte des diverses études sur les routes/transport menées dans la région de la Première nation de Webequie/McFaulds Lake au cours des dernières années afin de fournir un contexte pour le développement et l'analyse des solutions de rechange au projet de la route d'approvisionnement Webequie. Le **tableau 3-1** présente un résumé chronologique des études mentionnées et des autres décisions qui ont soutenu et conduit à l'élaboration des propositions de la route d'approvisionnement Webequie. Toutes ces études ont contribué à la justification, à la détermination initiale et à l'évaluation des solutions de rechange à la route d'approvisionnement Webequie.



**Tableau 3-1: Résumé chronologique du développement de la route d'approvisionnement Webequie**

Activité/Date/Statut	Résumé des résultats/décisions
<p><b>Cliffs Ferroalloys Black Thor Chromite Mine, McFaulds Lake, Ontario</b></p> <p><b>EE Ontario</b></p> <p>Désignation (accord volontaire): accordée</p> <p>Date soumise: 2 juin 2011</p> <p>Date de décision: 5 août 2011</p> <p>Cadre de référence: Soumis</p> <p>Date soumise: 27 juillet 2012</p> <p>Échéance de la période de consultation publique: 26 août 2012 – Cadre de référence (modifié): Soumis</p> <p>Date soumise: 25 janvier 2013</p> <hr/> <p><b>EE fédérale – ACEE</b></p> <p>McFaulds Lake (Ontario)</p> <p>Numéro de référence: 63927</p> <p>Autorités fédérales responsables: Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada et Transports Canada</p> <p>Promoteur: Cliffs Natural Resources Inc.</p> <p>Date de début de l'évaluation environnementale: 22 septembre 2011</p> <p>Type d'évaluation environnementale: Étude exhaustive de transition</p> <p>Statut: Évaluation environnementale interrompue avant son achèvement</p>	<p>Cliffs a commencé son EE en juin 2011. Au cours du processus de mobilisation et de consultation, Cliffs a demandé à la PN de Webequie si elle envisagerait devenir le promoteur d'une « route d'hiver secondaire, possiblement une route secondaire toutes saisons » de l'aéroport de Webequie au site minier proposé. À l'époque, Cliffs estimait que la route d'hiver reliant la Première nation Marten Falls au site minier proposé constituait un « terrain non testé » et que Cliffs avait besoin d'une « route d'hiver secondaire » en cas de défaillance de la route d'hiver lors de la mobilisation de l'équipement et du matériel au stade de la préconstruction sur la route d'hiver nord-sud, puis Cliffs aurait une route d'hiver secondaire de l'aéroport de Webequie. Cliffs était disposé à payer pour la construction et l'entretien de la route d'hiver secondaire. Cliffs avait une voie conceptuelle pour la route d'hiver secondaire et s'est rendue dans le territoire de la Première nation de Webequie par hélicoptère pour survoler la voie conceptuelle avec les utilisateurs des terres et les conseillers de la Première nation de Webequie. Une nouvelle voie conceptuelle a été déterminée après le survol du terrain à partir de l'aéroport de Webequie vers le site minier proposé. C'est l'une des raisons que la Première nation de Webequie a décidé d'entreprendre un projet de réaménagement de l'aéroport afin qu'elle puisse saisir des occasions de développement économique associées à la route vers les sites miniers proposés.</p>
<p><b>Mine de nickel, cuivre et platine Eagle's Nest de Noront, McFaulds Lake, Ontario</b></p> <p><b>ACEE/Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario</b></p> <p>Description du projet: Soumis en avril 2011</p> <p>Cadre de référence de l'Ontario (modifié): Soumis en octobre 2012</p> <p>Lignes directrices pour la préparation d'une étude d'impact environnemental de l'ACEE: Livrées en janvier 2012</p>	<p>Noront Resources a fait appel à la Première nation de Webequie pour déterminer un tracé privilégié pour un corridor de transport est-ouest allant de la mine Eagle's Nest à la région de Pickle Lake. Webequie a assumé la responsabilité de déterminer un tracé privilégié à travers leur territoire à partir de Noront et, ce faisant, a mené son propre processus interne de consultation des membres de leur communauté. Un tracé de corridor privilégié a été déterminé et utilisé par la suite dans le projet d'études</p>



Activité/Date/Statut	Résumé des résultats/décisions
<p>Ébauche EI/REI: Soumise en décembre 2013 (réponse livrée par les agences fédérales; aucune réponse officielle exhaustive livrée par les agences provinciales)</p> <p>Modification du cadre de référence: Approuvée en 2015</p> <p>Statut: L'étude exhaustive aux termes de la LCEE, 2012 a pris fin avec l'entrée en vigueur de la Loi sur l'évaluation d'impact. Noront fera une demande de modification de son CdR lorsque le travail (effectué par des tiers) sur une route toutes saisons liant le site minier et le réseau routier provincial est suffisamment avancé.</p>	<p>environnementales et géotechniques de base de la route d'approvisionnement de la communauté Webequie (2017-2018) pour aider à l'établissement du corridor préliminaire privilégié pour un examen ultérieur plus poussé dans le cadre du projet d'évaluation environnementale et technique préliminaire de la route d'approvisionnement Webequie (2018 à présent).</p>
<p><b>Étude de route communautaire toutes saisons (ERCTS) 2015-16</b></p>	<p>Étude initiée par quatre communautés de la région du Cercle de feu (PN Eabametoong, PN Webequie, PN Nibinamik, PN Neskantaga) pour évaluer l'intérêt de la communauté et pour étudier les options de tracé (corridors de 10 km de large) pour relier les communautés au réseau routier provincial. Neuf options de corridors ont été déterminées et évaluées en détail sur la base de nombreux facteurs, notamment: le coût de construction, la facilité de liaison entre les communautés voisines, la distance de conduite et le terrain. Deux communautés, les PN Neskantaga et Eabametoong, ont choisi de ne pas poursuivre le processus de planification, tandis que (environ six mois après l'achèvement de l'ERCTS), les PN Webequie et PN Nibinamik ont décidé de poursuivre le processus par le biais des études environnementales et géotechniques de base de la route communautaire Nibinamik-Webequie.</p>
<p><b>Études environnementales et géotechniques de base relatives à la route communautaire Webequie (2017-2018)</b></p>	<p>Les Premières nations Nibinamik et Webequie ont participé à des études environnementales et géotechniques de base le long d'une voie privilégiée reliant les deux communautés au réseau routier provincial situé près de Pickle Lake. Une fois terminé, la PN de Nibinamik a décidé qu'elle n'était pas encore prête à poursuivre le processus de planification, tandis que la PN de Webequie s'est concentré sur des études environnementales et géotechniques de</p>



Activité/Date/Statut	Résumé des résultats/décisions
	base pour une route reliant la communauté à la zone d'exploration minière de McFaulds Lake.
<b>Études environnementales et géotechniques de base relatives à la route d'approvisionnement communautaire Webeque (2017-2018)</b>	Le projet a commencé par des réunions de divers groupes de la communauté (c.-à-d., jeunes, aînés, récolteurs de terres) afin de définir un tracé privilégié préliminaire du corridor. Les membres de la communauté se sont concentrés presque exclusivement sur le tracé de la portion nord-sud du corridor, car ils ont déclaré avoir déjà déterminé leur voie est-ouest privilégiée dans le cadre de discussions internes visant à déterminer une voie appropriée pour le corridor de transport Eagle's Nest de Noront. Une fois que le corridor privilégié par la communauté a été déterminé, des études préliminaires environnementales de base ont été menées le long de ce tracé.
<b>Évaluation environnementale et étude technique préliminaire de la route d'approvisionnement Webeque (2018 à présent)</b>	La Première nation de Webeque est un promoteur d'une évaluation environnementale et d'une étude technique préliminaire d'un projet de route d'approvisionnement de 107 km s'étendant de son aéroport à la région de McFaulds Lake. Le corridor privilégié préliminaire de 2 km de large est reporté dans le cadre de l'étude.

Ces études ont servi de base à la détermination et à l'évaluation initiale des solutions de rechange pour le projet de route d'approvisionnement Webeque proposé. De plus amples détails sur cette évaluation sont présentés à la section 3.2 ci-dessous. De plus amples détails sur cette évaluation sont présentés à la section 3.2 ci-dessous.

### 3.1.2.2 Autres corridors routiers

Au cours de la dernière décennie, on a examiné de manière approfondie les corridors routiers possibles dans la région de McFaulds Lake, ainsi que des solutions pour relier les développements miniers futurs et les Premières nations éloignées au réseau routier provincial. Les résultats de ces études antérieures menées parallèlement à l'évaluation environnementale de la route d'approvisionnement Webeque ont fait progresser le processus de planification en vue de la détermination de corridors possibles et de la sélection ultime d'une route d'accès privilégiée toutes saisons dans la zone de développement potentiel des ressources minérales qui ajouterait des avantages et des possibilités dont la Première nation de Webeque pourrait bénéficier.

Par conséquent, la détermination des autres corridors routiers actuels pour l'évaluation environnementale de la route d'approvisionnement Webeque est limitée à ceux qui sont entre la Première nation de Webeque et la région de McFaulds Lake.



### 3.1.2.3 Première détermination des concepts de rechange pour le corridor de la route d'approvisionnement Webeque

#### **Plan communautaire d'aménagement du territoire**

La première détermination des concepts de rechange du corridor de la route d'approvisionnement Webeque est basée sur les résultats d'études précédentes, ainsi que sur des années de travail de planification de l'aménagement du territoire mené par la communauté et dirigé par la Première nation Webeque actuellement en cours. Ce processus de planification de l'aménagement du territoire qui documente et intègre des modèles d'utilisation du territoire, de sites d'importance culturelle autochtone et des pratiques traditionnelles et historiques afin d'établir un plan communautaire d'aménagement du territoire des terres communautaires de Webeque (PCAT) dans le contexte de la Loi sur le Grand Nord ontarien, qui accorde, autorité, signification et démarche en ce qui a trait à la planification et l'aménagement du territoire par la communauté de la Première nation de Webeque. La Première nation de Webeque a lancé le processus PCAT en 2011 et dispose actuellement d'un projet de PCAT. Le PCAT final doit être préparé d'ici décembre 2020.

Le projet PCAT traite de la zone de planification proposée de Webeque en fournissant des recommandations pour les zones d'aménagement des terres, les désignations d'utilisation des terres et les activités autorisées ou interdites dans ces zones. L'une des composantes clé du plan, pertinent à la RAW réside dans le développement des infrastructures et des communautés. À la base, le plan tient compte et fait ressortir les besoins en infrastructures et les possibilités pour la communauté, les corridors d'infrastructure potentiels (par exemple, les lignes de transmission, les améliorations des routes en hiver, les routes praticables par tous les temps, les lignes à fibres optiques) et d'autres besoins de développement éventuels.

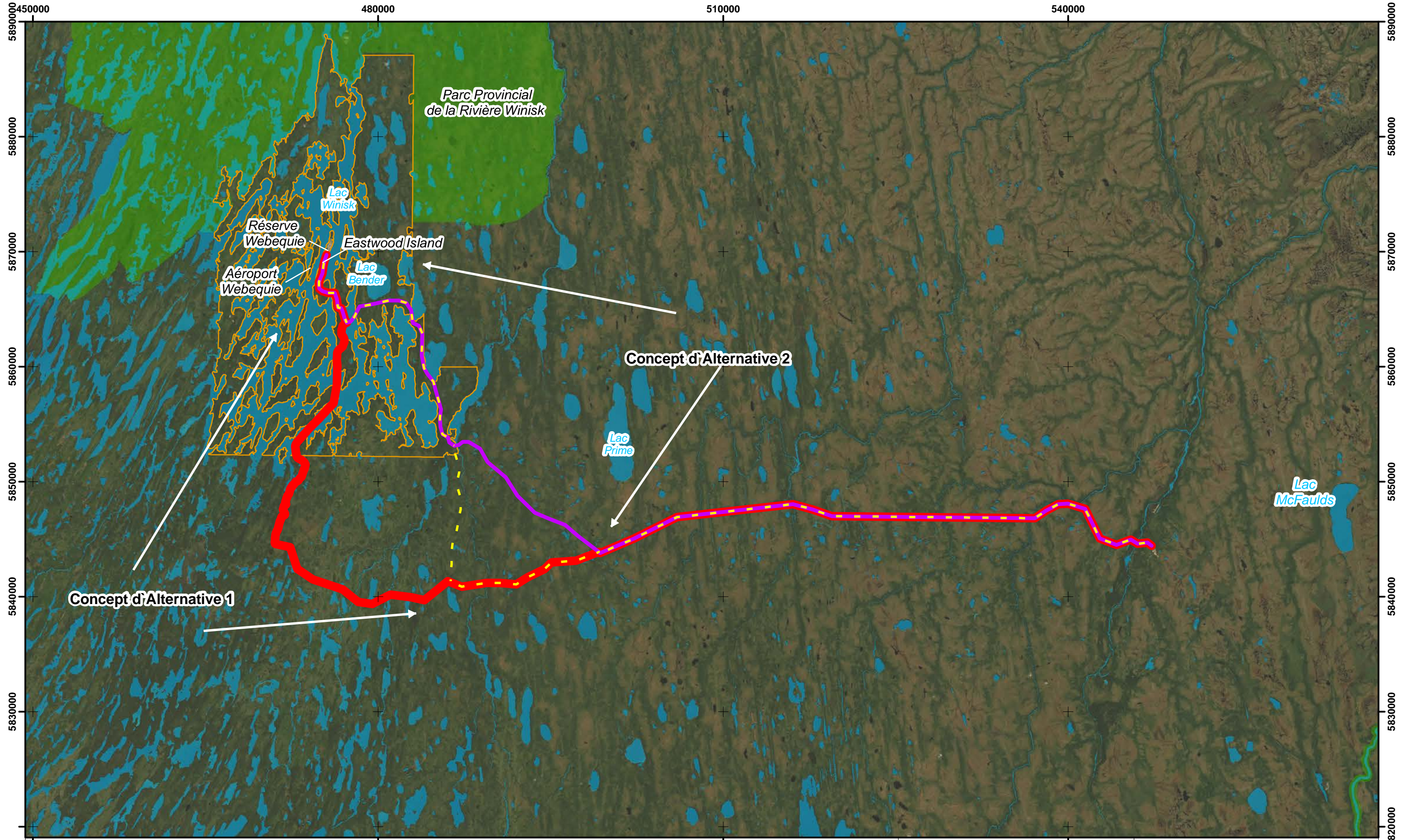
#### **Autres concepts de route d'approvisionnement**

En partant des processus de planification collectifs de la RAW à ce jour, et des études antérieures sur plusieurs années ayant adopté une approche de planification de l'aménagement du territoire des terres basée sur un plan communautaire de développement des infrastructures, deux (2) concepts de rechange de route toutes saisons ont été déterminés et examinés (voir **Figure 3.1**):

- 1) **Concept de rechange 1** – passer directement au sud de la communauté, en suivant le corridor de route d'hiver existant, puis direction est-ouest jusqu'au gisement de minerai situé près du lac McFaulds;
- 2) **Concept de rechange 2** – passer en direction sud-est de la communauté, puis direction est-ouest jusqu'au gisement de minerai près du lac McFaulds.

Les concepts de rechange de corridor routier d'approvisionnement s'harmonisent à la fois aux zones d'utilisation des sols et les désignations recommandées dans le projet PCAT de Webeque.

À ce jour, les discussions de la communauté ont abouti à la détermination de deux possibilités pour le concept de rechange 2 – Solutions de rechange 2A et 2B. Les trois concepts de rechange sont également illustrés à la **Figure 3.1**. Chacun des corridors considérés est d'une largeur d'environ 2 km, à l'intérieur duquel la route d'approvisionnement (emprise de 35 m), illustrés par des lignes de couleur respectives, est située le long de la médiane du corridor. Ceux-ci ont été jugés comme représentant une gamme raisonnable d'options pour répondre aux objectifs de projet susmentionnés définis par la Première nation de Webeque.



**Légende**

- Concept d'Alternative 2 - Alternative 2A
- Concept d'Alternative 2 - Alternative 2B
- Concept d'Alternative 1
- Réserve de Première Nation de Webequie
- Parc Provincial de la Rivière Winisk



NAD 83  
UTM Zone 16N

**Webequie Supply Road**  
Concepts d'Alternatives du Corridor  
Initial considérées par les Membres  
de la Communauté Webequie

Date: 2019/11/21	File Number: 649920	Sub Code: 0000
Figure Number:	<b>3.1</b>	Rev. <b>0</b>



## 3.2 Examen initial des concepts de rechange pour le corridor de route d'approvisionnement Webeque

Le processus de sélection des concepts de rechange 1, 2A et 2B comprenait une évaluation des avantages et des inconvénients des options par rapport aux facteurs suivants, qui ont été identifiés à la suite de discussions avec les membres de la communauté quant aux caractéristiques et aux sensibilités de la zone du projet et ce qui constituait des composantes précieuses pour la communauté.

À partir d'une base de données consolidée sur les connaissances autochtones préparée par la PNW et informations rassemblées à partir de sources publiées et d'enquêtes de terrain effectuées par l'équipe de projet sur les sensibilités de la zone du projet, les facteurs considérés par la communauté Webeque (composantes valorisées) présentées au tableau 3-2 ont été prises en compte dans l'élaboration de l'évaluation des critères par rapport auxquels les concepts de corridors routiers de rechange ont été examinés au cours de la phase de planification de l'EI.

**Tableau 3-2: Facteurs considérés par la communauté Webeque pour l'examen de concepts de rechange**

Considération	Facteur/Critère de sélection
<b>Caribou des bois</b>	
L'aire de répartition du caribou forestier de Missisa est considérée comme étant continue et couvre l'écotone entre l'écozone du bouclier Ontario et l'écozone des basses terres de la baie d'Hudson (MRNF, 2014). La population minimale de caribous dans l'aire de répartition de Missisa a été évaluée à 745 selon les relevés de la répartition hivernale effectués de 2009 à 2013 (MRNF, 2014). Une évaluation de la survie annuelle moyenne basse combinée (80À %) et un faible recrutement des petits indiquent que la population était sur une tendance à la baisse au moment de recueillir les données (MRNF, 2014). Le caribou des bois est une espèce « menacée » au sens de la Loi sur les espèces en péril de l'Ontario et la Loi fédérale sur les espèces en péril. Seule la population boréale de caribou est inscrite à la liste des espèces en péril en Ontario. Le Caribou nécessite de vastes zones non perturbées de forêts de hautes terres de conifères anciennes et matures et de basses terres dominées par le pin gris ou l'épinette noire. On le trouve également dans les tourbières et les marais. Ces deux types d'habitats existent à proximité des concepts de corridors routiers de rechange, à l'instar des corridors de déplacement connus du caribou et des nourriceries. La perturbation de l'habitat du caribou est devenue un problème systémique à travers le Canada, un problème important compte tenu du temps nécessaire au rétablissement de l'habitat (jugé supérieur à 100 ans par certains aînés des Premières nations).	<b>Facteur 1: Habitat du caribou:</b>  Les membres de la communauté veulent éviter la fragmentation de l'habitat du caribou potentiellement causée par le corridor routier.



Considération	Facteur/Critère de sélection
<b>Caractéristiques naturelles ou bâties</b>	
<p>Certains éléments naturels ou bâtis (colline, camping ou cabane historiques, par exemple) situés sur les terres entourant la zone bâtie de la communauté de Webequie sont importants pour certains membres de la communauté, ou pour la communauté dans son ensemble. Ces caractéristiques peuvent servir de lieux pour des rites cérémoniels, des récits, une réflexion spirituelle ou des activités de loisirs; ils peuvent être le site d'un événement d'importance historique; ou bien ils peuvent offrir un abri lorsque certains individus ou groupes s'éloignent de la zone principale de la communauté pendant plusieurs jours. Les membres de la communauté ont attribué une grande importance culturelle à ces caractéristiques.</p>	<p><b>Facteur 2: Caractéristiques culturelles importantes (naturelles ou bâties):</b></p> <p>Les membres de la communauté ne souhaitent en aucune manière que des caractéristiques soient perturbées.</p>
<b>Zones d'utilisation traditionnelle</b>	
<p>De nombreux endroits près de la zone bâtie de Webequie sont utilisés de manière intensive et régulière par les membres de la communauté pour des activités traditionnelles, comme la chasse, la pêche et la récolte ou le rassemblement des ressources. Ces zones sont importantes non seulement parce qu'elles sont riches en poissons, en faune et en ressources naturelles, mais parce qu'elles nécessitent moins de ressources coûteuses et limitées en ressources (telles que le carburant), du fait de leur proximité avec la communauté. Ces zones peuvent être isolées ou groupées très proches les unes des autres.</p>	<p><b>Facteur 3: Zones utilisées intensivement pour des activités traditionnelles:</b></p> <p>Les membres de la communauté souhaitent préserver ces zones intactes.</p>
<b>Pêche</b>	
<p>La zone du projet est située dans les bassins versants tertiaires des rivières Winisk, Ekwan et Attawapiskat. Webequie est située sur l'île Eastwood, entourée de nombreux plans d'eau qui soutiennent le poisson et son habitat, et fournissent une pêche de subsistance et de loisirs à la communauté. L'omble de fontaine, le cisco, le grand brochet et le doré jaune (couramment appelé brochet) sont parmi les espèces de poissons qui peuplent les réseaux hydrographiques. Les espèces de lac comprennent l'achigan à petite bouche, le corégone, la perchaude, l'esturgeon jaune et le meunier d'Amérique, ainsi que de nombreuses espèces de plus petits poissons fourragères. Protection des zones où ces poissons se reproduisent est essentielle à la préservation de cette ressource importante.</p>	<p><b>Facteur 4: Zones de frai du poisson:</b></p> <p>Les membres de la communauté connaissent bien les zones de frai des poissons locales et leurs espèces associées et souhaitent que ces zones demeurent intactes.</p>



Considération	Facteur/Critère de sélection
<b>Chasse</b>	
<p>La faune dans la zone du projet comprend un certain nombre d'espèces terrestres et de sauvagine chassées ou piégées par des membres de Webequie et d'autres communautés à des fins de subsistance. Parmi celles-ci se trouvent l'orignal, le caribou, le castor, le lièvre d'Amérique, la martre, le canard et la bernache. Certaines zones ont des caractéristiques d'habitat qui les rendent populaires de façon saisonnière pour la chasse, telles que les zones où la sauvagine se rassemblera au début du printemps lorsque les eaux libres commenceront à apparaître (par exemple, la rive nord du lac Bender). Les membres de la communauté Webequie fréquentent ces zones et ont mis en place une infrastructure facilitant les activités de chasse (par exemple, des caches, des campings). Les membres de la communauté reconnaissent que le bruit et la circulation des véhicules pendant les périodes de rassemblement de la sauvagine pourraient avoir un impact important sur ces zones.</p>	<p><b>Facteur 5: Zones de chasse saisonnières:</b></p> <p>Les membres de la communauté souhaitent que ces zones soient éloignées ou isolées du couloir routier.</p>
<b>Orignaux</b>	
<p>Les orignaux sont une espèce de subsistance importante pour la Première nation Webequie. Pendant la saison de reproduction (septembre-octobre), l'orignal se retrouve à des endroits différents de ceux qu'ils fréquentent en d'autres saisons. Avant d'entrer en rut, le mâle orignal se trouve généralement en zone de haute altitude. Il cherchera les zones plus fraîches et plus denses de la forêt, tentant d'échapper aux insectes et aux prédateurs. La femelle orignal et ses petits demeureront dans les basses terres près de l'eau. Les femelles cherchent de l'eau pour se nourrir et se mettre en sécurité. Les petits sont vulnérables, en particulier aux loups et aux ours; une femelle avec des petits utilisera l'eau comme échappatoire lorsqu'elle est menacée par des prédateurs. La quantité de lumière du jour (ou son absence) déclenche le rut. Lorsque commence le rut de l'orignal, et probablement pendant quelques semaines avant le début de l'œstrus de la femelle, les mâles descendront des hauteurs à la recherche des femelles. Les mâles resteront dans les zones les plus basses et les plus humides à proximité des femelles pour entreprendre l'accouplement. La période de gestation de l'orignal est de l'ordre de 243 jours. Les zones de rut et d'accouplement sont bien connues des membres de la communauté Webequie, qui comprennent que leurs zones présentent des caractéristiques d'habitat uniques et jouent un rôle majeur dans le soutien du processus de reproduction.</p>	<p><b>Facteur 6: Zone d'accouplement de l'orignal:</b></p> <p>Afin de soutenir la population d'orignaux, les membres de la communauté souhaitent s'assurer que le corridor routier évite ces zones.</p>



Considération	Facteur/Critère de sélection
<b>Eau de source</b>	
<p>L'eau de source est de l'eau non traitée provenant de rivières, de lacs ou d'aquifères souterrains pour alimenter des systèmes d'eau potable privés et publics. La Loi sur l'eau saine de l'Ontario de 2006, fait partie de l'approche à barrières multiples visant à assurer une eau potable propre, saine et durable à la population ontarienne en protégeant les sources d'eau potable municipales telles que les eaux de surface et les eaux souterraines. L'eau de surface est l'eau qui se trouve à la surface de la Terre sous forme de lacs, de rivières et de ruisseaux. Elle est aspirée dans un système d'eau potable par un tuyau d'admission. Les eaux de surface sont facilement contaminées par la pollution qui s'écoule sur les terres ou directement dans les lacs, les rivières et les ruisseaux. Les eaux souterraines sont les eaux situées sous la surface de la Terre, présentes dans les fissures et les espaces entre les particules de sol, de sable et de roche. Elle est aspirée dans un système d'eau potable par un puits. Les eaux de surface et les eaux souterraines peuvent être interconnectées et les polluants se frayent un chemin des unes aux autres. Les eaux souterraines peuvent également être contaminées par des polluants qui se déposent à la surface du sol ou sous terre. La contamination des eaux souterraines peut être beaucoup plus difficile à résoudre que la pollution des eaux de surface*. Il existe une source communautaire importante d'eau de source (eaux souterraines) située à 10 à 15 km au sud-est de la communauté. La communauté utilise l'eau de source à des fins cérémonielles et certains membres de la communauté l'utilisent comme source d'eau potable. Les membres de la communauté reconnaissent l'importance de protéger ses sources d'eau potable et le potentiel que la construction routière et que l'exploitation de la route aient des effets néfastes sur la région de l'origine de l'eau de source, soit directement lors des travaux d'excavation, soit en raison de liaisons avec les eaux de ruissellement.</p>	<p><b>Facteur 7: Source communautaire d'eau de source:</b></p> <p>Il est important pour les membres de la communauté que le corridor soit à une distance importante de cette ressource précieuse.</p>

\* Site Web de la protection des sources pour chaque région de la CCT: <https://ctcswp.ca/the-facts/source-water-protection-in-ontario/>.

En plus des critères d'évaluation traditionnels de l'utilisation des terres et des ressources basés sur la communauté, les concepts de recharge ont été comparés aux critères inhérents à la définition plus large de l'environnement, comme l'exige la Loi sur les évaluations environnementales et conformément au code de bonnes pratiques du MEPNP incluant:

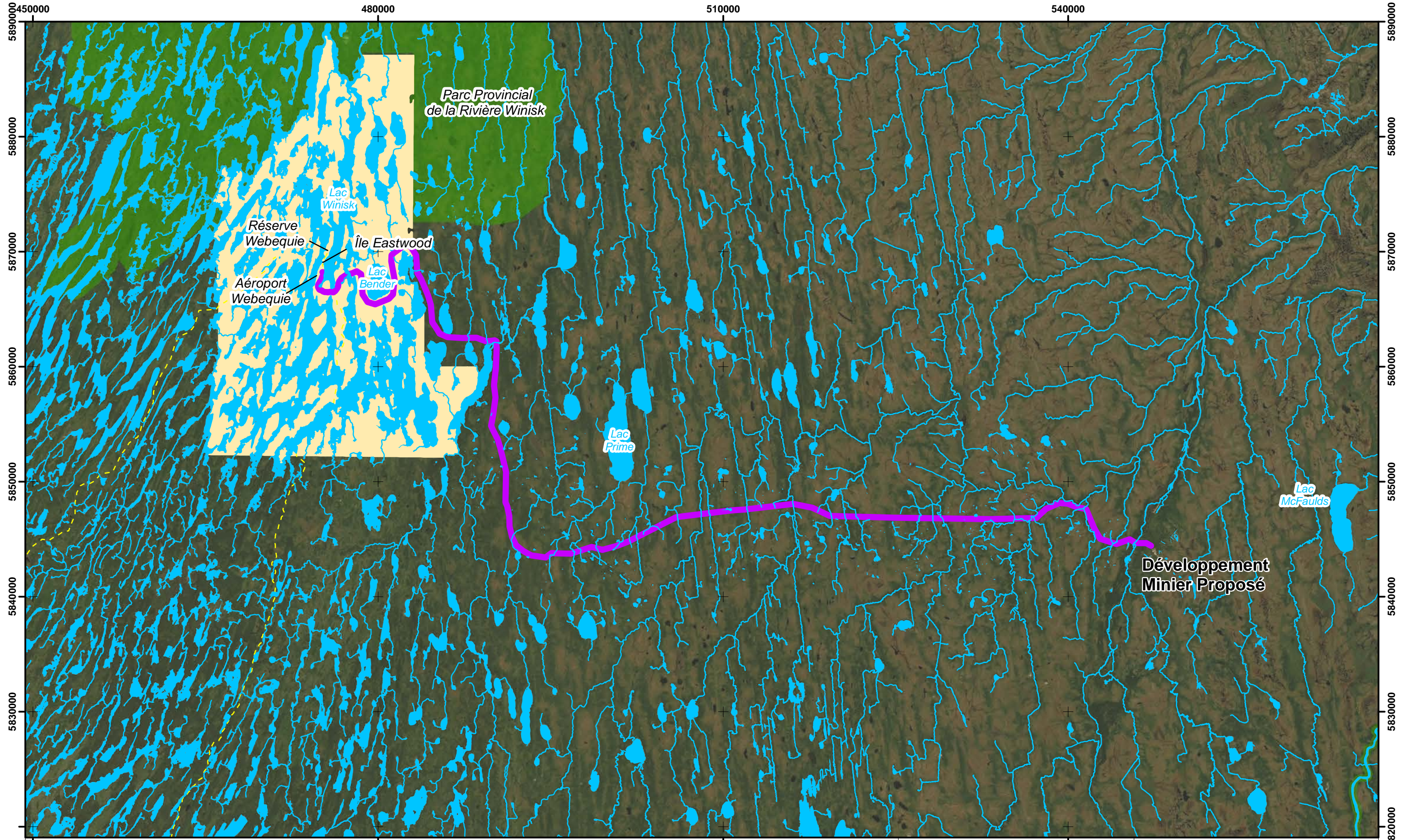
- › **Environnement socio-économique** – Effets sur les entreprises locales en lien avec le nombre d'entreprises perturbées ou déplacées. Cela se limitait à la prise en compte des impacts potentiels sur les territoires de piégeage agréés par la province. Le potentiel d'autres effets est limité, car les



entreprises situées en dehors de la zone bâtie de Webequie sont limitées aux pourvoires généralement situées dans le parc provincial Winisk ou à proximité, au nord de la communauté, à l'écart de la zone de projet immédiate.

- › **Environnement culturel** – Effets sur les sites archéologiques enregistrés, en tenant compte des critères du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport pour identifier le potentiel archéologique, le cas échéant (proximité de plans d'eau ou d'itinéraires de voyage historiques). Cela inclut également les sites de sépultures, sacrés ou spirituels connus identifiés par les communautés autochtones et a été combiné à la prise en compte par la communauté Webequie des caractéristiques importantes sur le plan culturel.
- › **Environnement bâti** – Effets sur les utilisations des terres sensibles et compatibilité avec celles-ci par rapport au plan communautaire d'aménagement du territoire des terres communautaires élaboré par la PNW à ce jour, et les utilisations sensibles sur les terres de réserve (fédérales).
- › **Environnement naturel** – Effets sur les eaux de surface; qualité de l'air; l'environnement acoustique; possibilité d'affecter ou d'être affecté par le changement climatique, le nombre de traversées de cours d'eau et les impacts potentiels sur la qualité de l'eau; génération de gaz à effet de serre; et la génération d'émissions de bruit.
- › **Considérations techniques** – Constructibilité et coût. Les conditions du sol dans la zone du projet comprennent principalement des roches et de la tourbière ou sphaigne, avec un sol de mort terrain utilisable limité, et la construction nécessitera l'installation de nombreuses traverses de plans d'eau. La constructibilité tient avant tout de la difficulté de construire la route dans de telles conditions et s'il y a des différences évidentes parmi les solutions de rechange à cet effet. Parmi les autres éléments typiques de constructibilité, il y a la manière dont la construction sera organisée dans le temps et la longueur du corridor routier. Cette considération a été exclue, car il est prévu que la mise en scène sera similaire pour toutes les solutions de rechange. Les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation sont prévus d'être directement liés à la longueur de la route, mais ils prendront également en compte les traversées de plans d'eau et les conditions du sol. Les dépenses en immobilisations de la construction ont été évaluées à titre préliminaire, mais les frais d'exploitation et d'entretien sont exclus, car le modèle commercial de cette phase du projet n'a pas été établi.

L'examen de concepts de rechange de corridor (contenu dans la description détaillée du projet) a permis de conclure qu'un corridor est (concept alternatif 2B) sur la variante 2A et le corridor de route d'hiver plus ancien situé plus à l'Ouest (concept alternatif 1) est plus favorable. Cependant l'évaluation comparative a également déterminé des impacts potentiels non négligeables sur l'habitat du caribou des bois. Par conséquent, le corridor a été à nouveau affiné à l'aide des sept (7) composantes communautaires valorisées grâce à un engagement accru des représentants de la communauté locale auprès des exploitants et des utilisateurs des terres, ce qui a entraîné un déplacement du corridor vers l'est et la détermination du corridor privilégié préliminaire pour la route d'approvisionnement (largeur d'emprise de 35 m), le long de la ligne médiane du corridor de 2 km de large, comme indiqué à la **Figure 3.2**.



**Legend**

- Corridor Préliminaire Préfère pour la route d'approvisionnement Webequie
- Réserve de Première Nation de Webequie



NAD 83  
UTM Zone 16N

**Webequie Supply Road**  
Corridor Préliminaire Préfère résultant  
de consultation supplémentaire avec  
la Communauté Webequie

<b>Date:</b> 2019/11/21	<b>File Number:</b> 649920	<b>Sub Code:</b> 0000
<b>Figure Number:</b>	<b>3.2</b>	<b>Rev.</b>
		<b>0</b>



### 3.3 Justification de la solution de rechange privilégiée pour le corridor

La justification du choix de la communauté Webeque comme corridor privilégié préliminaire à mettre de l'avant pour un examen et une analyse plus poussée des solutions de rechange concernant le tracé de la route d'approvisionnement dans l'étude environnementale est la suivante:

- › Passe à l'est des zones utilisées le plus intensément pour des activités traditionnelles au sud de la communauté;
- › Réduit au minimum le chevauchement des zones d'accouplement de l'original situées au sud de la communauté et au nord du tronçon est-ouest du corridor proposé;
- › Évite les habitats de caribou existants à l'est de Webeque en suivant un tracé nord-sud plus linéaire, plutôt qu'un tracé sud-est qui réduirait la longueur de la route, mais n'éviterait pas complètement les effets potentiels;
- › Le corridor proposé évite les sites sacrés, de sépulture ou spirituels connus;
- › Minimise les impacts sur les terres de la réserve de la Première nation Webeque;
- › Minimise le nombre de traversées de cours d'eau requises; Engage les dépenses en immobilisations les moins élevées pour la construction.

### 3.4 Développement de tracés de rechange à l'intérieur du corridor de la route d'approvisionnement privilégié

Étant donné que la composante géotechnique devrait avoir une incidence importante sur l'aménagement, l'évaluation et le choix de corridor de route d'approvisionnement, au cours de l'hiver 2018-2019, la cartographie du terrain et des avantages et inconvénients connexes ont été superposés dans le corridor privilégié préliminaire de la communauté de 2 km de large afin de déterminer un ensemble de tracés de rechange pour la route.

Un total de six (6) tracés de rechange ont été cartographiés dans le corridor préliminaire proposé. Les critères de tracé incluaient les considérations suivantes:

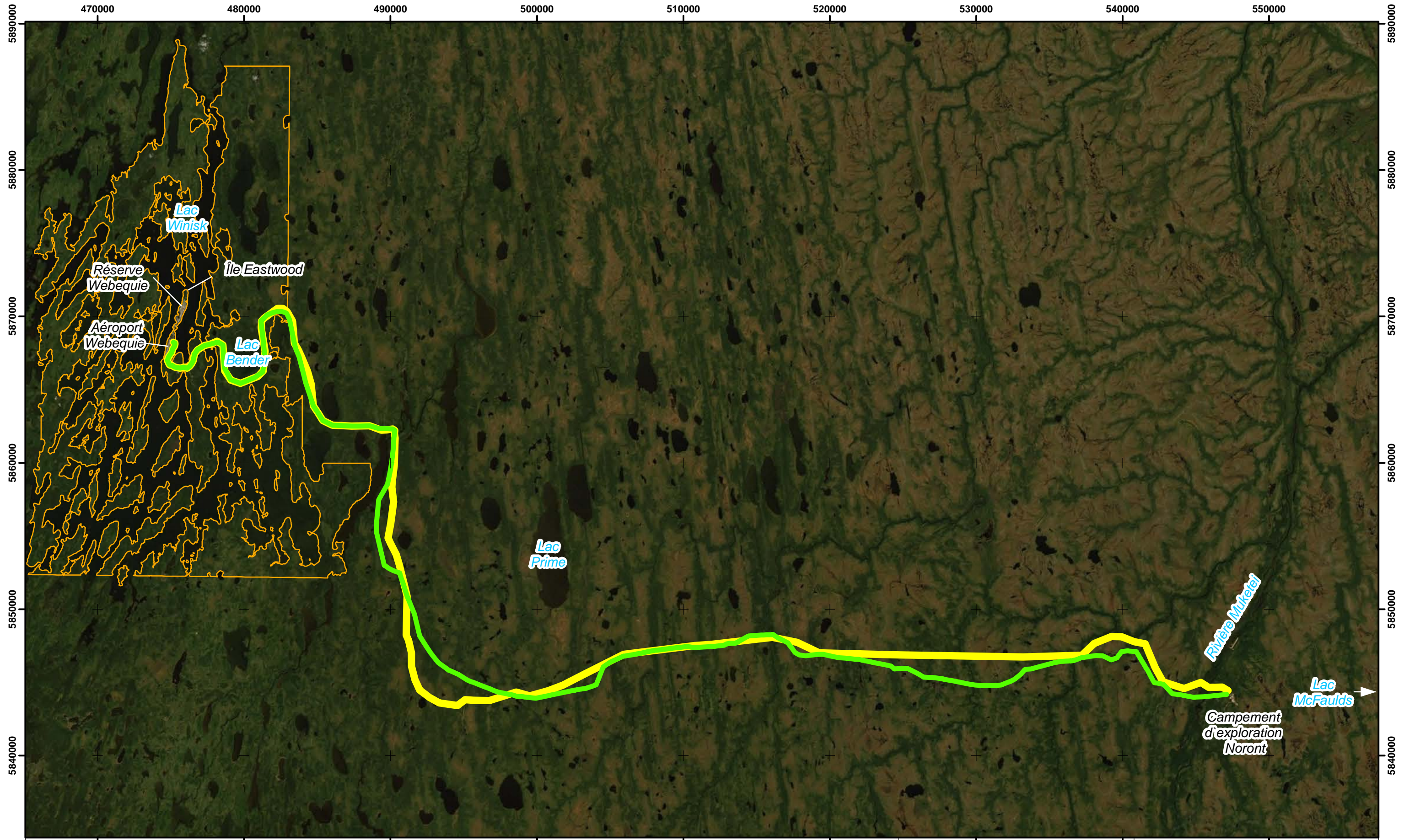
- › Longueur de la route;
- › Matériaux de surface (sols minéraux par opposition à sols organiques);
- › Tourbières et marais;
- › Relief et pentes topographiques;
- › Disponibilité banc d'emprunt de substrat rocheux (c'est-à-dire manque de banc d'emprunt à certains endroits);
- › Tourbières et marais riches en glace;
- › Vaste terrain humide et terrain affecté par les thermokarsts;
- › Grandes traversées de rivières; et
- › Proximité de sources potentielles d'agrégats.

Des tracés de rechange ont été déterminés dans le but de: minimiser la longueur totale de l'itinéraire; suivant des tracés qui maximisent les unités de terrain à constructibilité favorable (par exemple, till glaciaire); minimiser les unités traversantes de faible constructibilité (par exemple, les marais); minimiser le nombre et la largeur des traversées de cours d'eau; et minimiser les trajets de transport d'agrégats. Si



un itinéraire plus court est généralement privilégié, toutes choses étant égales par ailleurs, un itinéraire plus long qui suit des unités de terrain favorables et minimise les traversées de cours d'eau peut présenter des avantages environnementaux, techniques et d'ingénierie. Les unités de terrain avec des sols minéraux sont considérées comme favorables à l'aménagement des routes, tandis que les unités avec des sols organiques sont considérées comme défavorables. Les tourbières sont préférées aux tourbières, car elles ont généralement une nappe phréatique plus basse et un sol organique plus mince.

Le tracé optimal du point de vue géotechnique (voir **Figure 3.3**) a été choisi en prélevant des segments parmi les six tracés de rechange répondant le mieux aux principaux critères en longueur, en conditions de terrain, de traversées de cours d'eau et de proximité des sources d'agrégats. Le trajet optimal minimise la longueur de la route traversant les unités de terrain considérées comme ayant un faible classement en constructibilité, en particulier les divers types de marais qui présentent des sols organiques et une nappe phréatique à la surface. Dans l'ensemble il en résulte un tracé situé au sud du corridor privilégié préliminaire de la communauté, le long de l'étendue est-ouest, et situé à l'extérieur du corridor, le long d'une petite partie du tracé.



**Legend**

- Route Géotechnique Optimale
- Route Préférée par la Communauté

Scale: 0 5 10 Km

N  
↑

**Webequie Supply Road**  
*Route Géotechnique Optimale*

Date: 2019/11/21	File Number: 649920	Sub Code: 0000
Figure Number:	3.3	Rev. <b>0</b>



### 3.5 Solutions de rechange à la route d'approvisionnement avancées à l'évaluation d'impact

La **figure 3.4** présente l'ensemble des solutions de rechange au tracé de la route d'approvisionnement dans le corridor préliminaire proposé qui fera l'objet d'une évaluation d'impact.

Le corridor entre Webequie et la région du lac McFaulds a été divisé en segments afin de permettre une sélection ultime de la solution privilégiée, notamment la possibilité d'élaborer des sous-solutions supplémentaires et de combiner des segments issus du corridor privilégié préliminaire de la communauté et le tracé géotechnique optimal.

**Segment 1** – de l'aéroport de Webequie vers l'est, traversant les terres les plus utilisées par les membres de la communauté Webequie à des fins traditionnelles.

**Segment 2** – le tronçon nord-sud et le coude reliant le tracé est-ouest. Remarque: bien que la majeure partie du tronçon est-ouest de 51 km de la route d'approvisionnement Webequie coïncide avec le tracé précédemment élaboré par Noront en consultation avec la PNW pour desservir la mine Eagle's Nest, en raison du statut actuel de la proposition de Noront (l'évaluation environnementale fédérale en vertu de la LCEE de 2012 a été résiliée; L'EE relancée ne comprendra pas de lien routier toutes saisons vers le réseau routier provincial), ce tronçon de la route d'approvisionnement de Webequie doit être considéré comme un projet distinct de celui de la route Noront.

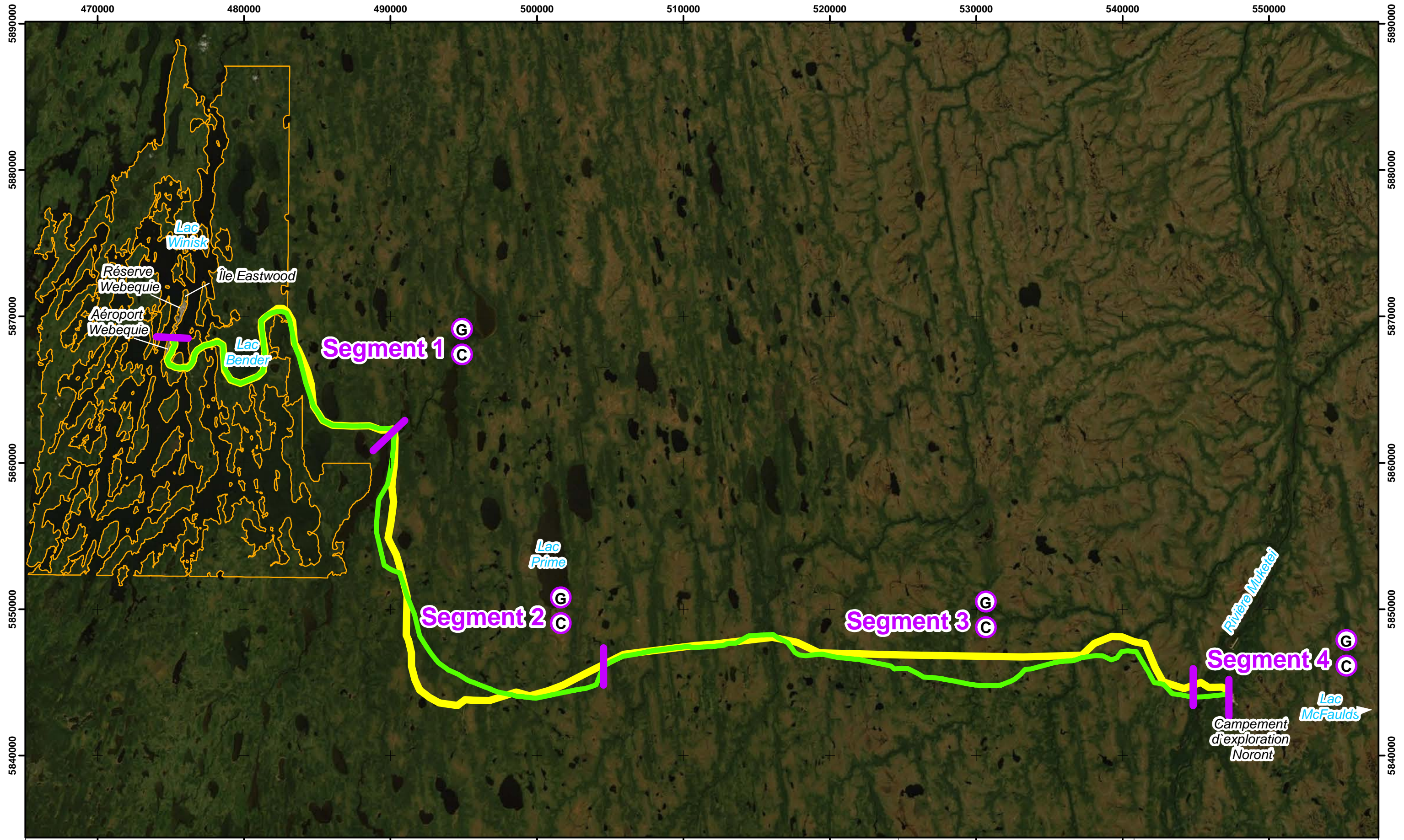
**Segment 3** – le tronçon est-ouest à travers les basses terres de la Baie James.

**Segment 4** – la traversée de la rivière Muketei.

Les options initiales au sein de chaque segment ont été établies sur la base des deux corridors principaux qui ont émergé des sélections initiales – le couloir privilégié (série C) par la communauté Webequie et le tracé géotechnique optimal basé sur la cartographie du terrain (série G).

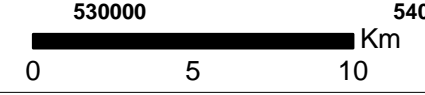
La segmentation de corridor de route d'approvisionnement proposée et les options à l'intérieur de chaque segment feront l'objet d'examen et de raffinement pendant le processus d'évaluation d'impact, y compris l'établissement et l'élaboration d'autres solutions de rechange, le cas échéant. La largeur de corridor de 2 km sera conservée pour offrir une plus grande souplesse pour l'affinage et l'élaboration d'options d'itinéraire pour l'évaluation pendant la phase d'EI.

En outre, comme indiqué à la section 3.1.1, l'option Ne rien faire sera également reportée à titre de comparaison dans l'étude d'EE à des fins d'évaluation de l'ensemble des avantages et inconvénients de procéder à la méthode privilégiée de mise en œuvre du projet.



**Légende**

— Route Géotechnique Optimale (G)  
— Route Préférée par la Communauté (C)



Webequie Supply Road		
<i>Alternatives de Route d'approvisionnement proposées par Webequie reportées pour l'Évaluation d'Impacte</i>		
Date: 2019/11/21	File Number: 661910	Sub Code: 0000
Figure Number:	<b>3.4</b>	Rev. <b>0</b>



## 3.6 Solutions de recharge aux infrastructures du projet

La figure 3.5 illustre l'emplacement de l'itinéraire de recharge par rapport à l'infrastructure du projet et les caractéristiques et sensibilités de la zone du projet. À ce stade d'élaboration du projet, de l'information relativement à l'emplacement des éléments de l'infrastructure de l'aménagement, tels que les camps de travail temporaires, les endroits source d'agrégats et routes d'accès, n'est pas disponible et sera déterminée à la suite d'autres études techniques et environnementales, y compris établir la façon dont la construction organisée.

### 3.6.1 Camps de construction

L'hébergement pour l'effectif de la construction du projet sera assuré par le biais de petits camps de construction temporaires (hébergement d'un effectif moyen de 100 personnes). Les camps de construction sont prévus pour être établis à proximité du corridor routier proposé. Les options à l'étude pour accueillir les camps de construction nécessaires sont les suivantes:

- 1) En tant que moyeu du projet, la communauté de Webequie pourrait également servir de camp de construction de base. Toute la main-d'œuvre serait logée dans des locaux temporaires et déployée le long du corridor au quotidien.
- 2) La main-d'œuvre peut être hébergée à chaque extrémité du corridor de construction de 107 km (zone du camp de base Noront et Webequie).
- 3) Les camps de travail peuvent être établis à des intervalles et emplacements appropriés (estimation de deux) le long du corridor de construction.
- 4) Une combinaison des options d'hébergement 1 à 3 ci-dessus.

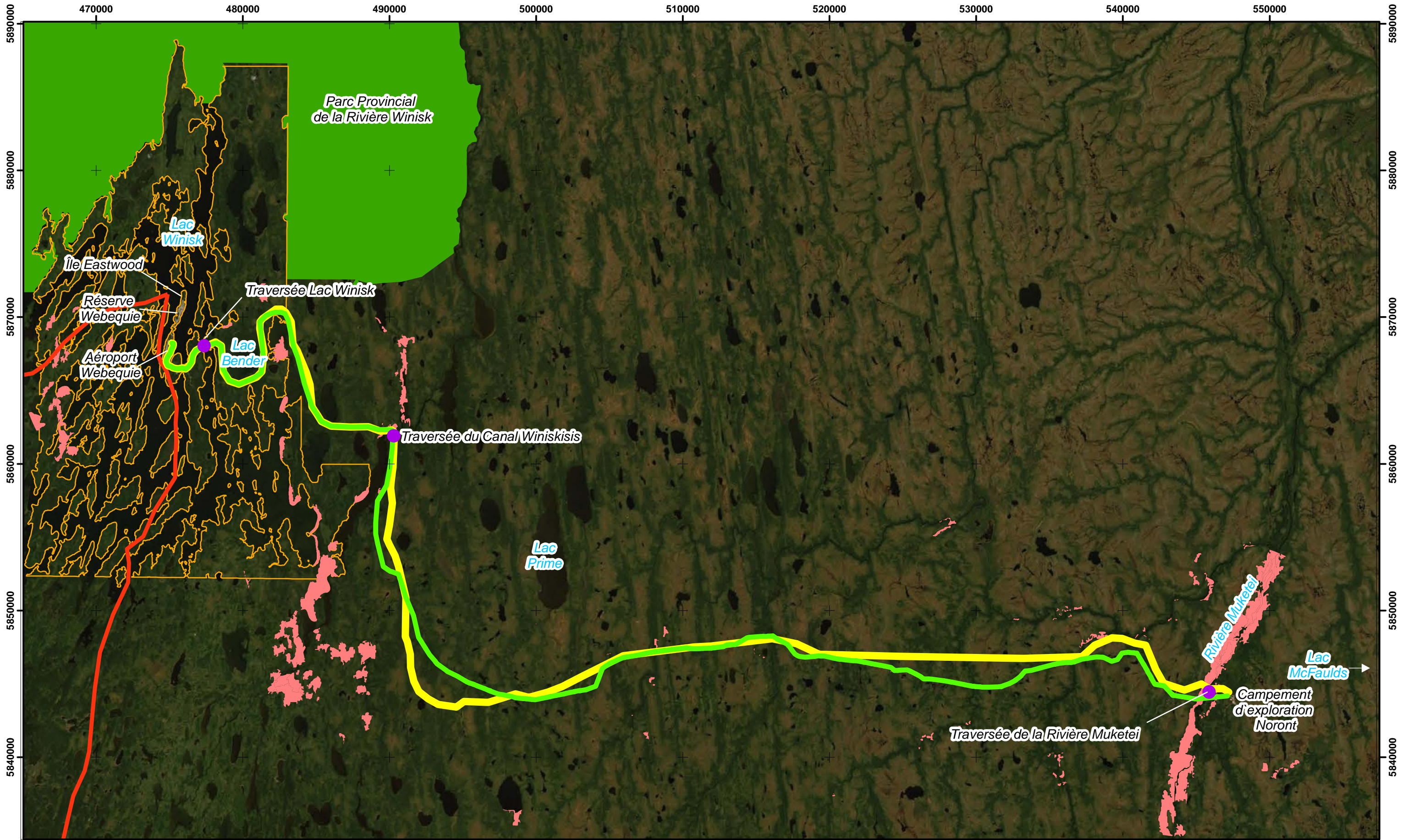
Par ailleurs, il est probable que d'autres installations de soutien (p. ex., zones de transbordement pour entreposage et entretien des matériaux et équipement) seront établies à des endroits adéquats le long du couloir de construction ou à l'intérieur des camps de construction afin d'optimiser et de consolider l'utilisation de l'espace et de minimiser les impacts.

### 3.6.2 Zones d'approvisionnement en agrégats et routes d'accès

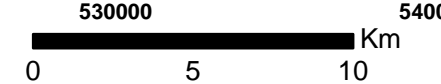
Il est suggéré que la route d'approvisionnement de Webequie soit construite aussi près que possible des contours naturels du terrain afin de limiter la quantité de remblais et de granulats nécessaires sur la chaussée. Les camps de construction, parcs de stockage et routes d'accès temporaires et permanents seront également évalués de façon à minimiser le volume d'agrégats nécessaires à l'aménagement. Des agrégats seront également nécessaires pour entretenir et exploiter la route d'approvisionnement. La quantité totale d'agrégats requis est inconnue pour le moment et sera déterminée lors de la phase de conception détaillée du projet.

Il y a un certain nombre de zones d'approvisionnement en agrégats qui offrent des options pour l'extraction de la matière nécessaire pour le projet. Le till grossier, les eskers et le substrat rocheux sont les sources disponibles pour l'ensemble des options. L'emplacement de ces sources potentielles est présenté à la figure 3.5.

Des routes d'accès temporaires et permanentes des zones d'approvisionnement en agrégats au corridor de la route d'approvisionnement seront nécessaires pendant les phases d'aménagement et d'activité du projet. L'évaluation environnementale tiendra compte des itinéraires de recharge pour les voies d'accès, dans le but de réduire à la fois les distances de transport et les impacts négatifs sur l'environnement.



Legend	
	Traversées d'eau majeures proposées
	Sources potentielles de carrières
	Route Alternative
	Route Préférée par la Communauté Webequie
	Route d'hiver existante
	Limites de la Réserve de la Première Nation Webequie
	Parc Provincial de la Rivière Winisk



NAD 83  
UTM Zone 16N

<b>Webequie Supply Road</b>		
<i>Routes Alternatives et caractéristiques / sensibilités de la zone de projet</i>		
Date: 2019/11/21	File Number: 649920	Sub Code: 0000
Figure Number:	<b>3.5</b>	Rev. <b>0</b>



## 4 Renseignements sur l'emplacement du projet et son contexte

### 4.1 Description de l'emplacement du projet désigné

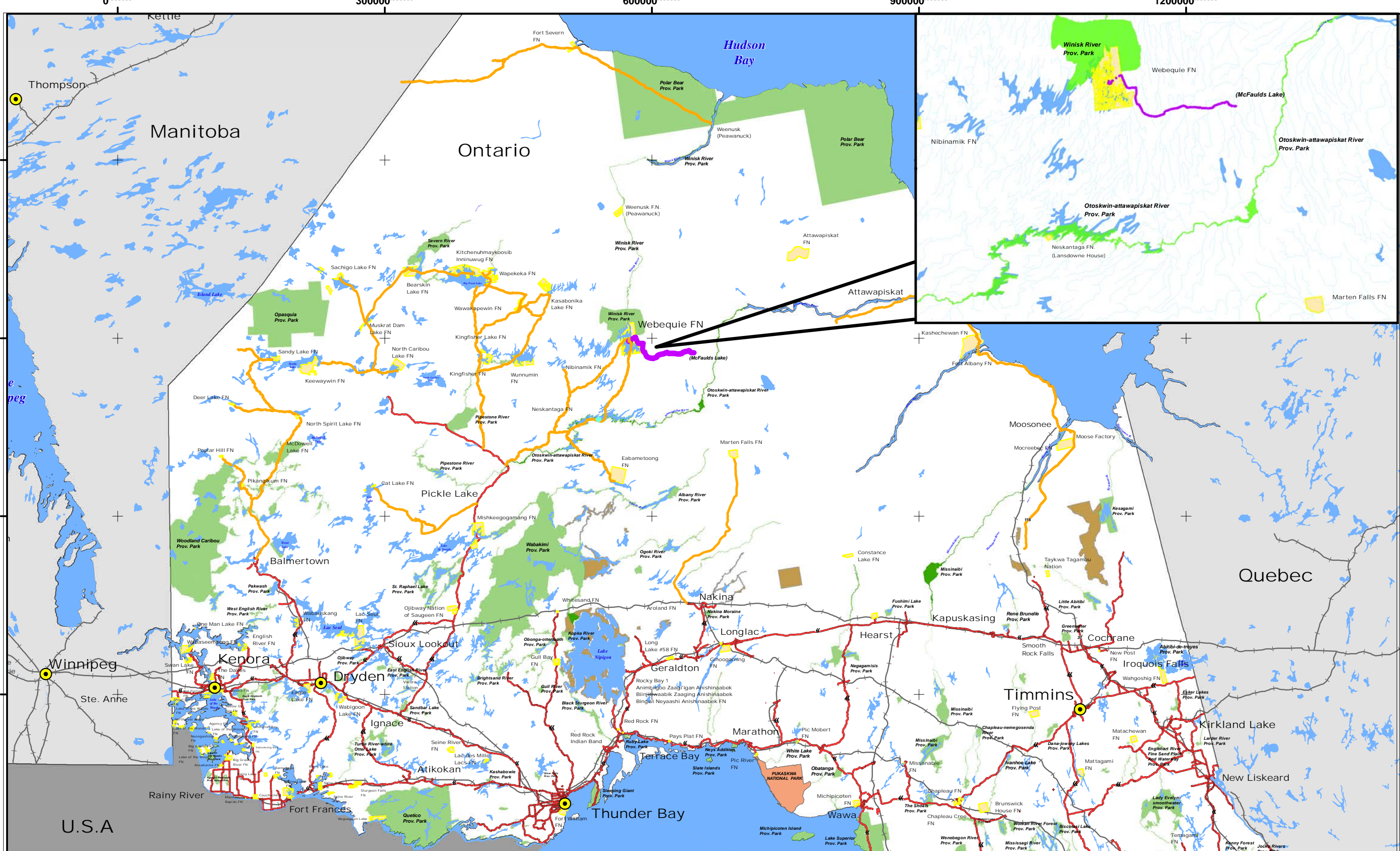
Le projet de corridor proposé est situé dans le nord-ouest de l'Ontario, près de la Première nation de Webequie, qui est située à environ 525 km au nord-est de Thunder Bay (voir la **figure 4.1** pour le contexte régional et local de l'emplacement du projet). **La figure 3.5** illustre l'emplacement de l'infrastructure du projet connue (ou solutions de rechange possibles) par rapport aux caractéristiques et aux sensibilités de la zone du projet. Le couloir ira du sud-est sur 51 km depuis la collectivité de la Première nation de Webequie, avant de dévier vers l'est sur 56 km et se terminer à l'est de la rivière Muketei dans la région du lac McFaulds. Un total de 17 km du projet de corridor proposé se situe dans les terres de la réserve de la Première nation de Webequie sous compétence fédérale. La longueur totale du corridor proposé est d'environ 107 km.

Le projet n'utilisera aucun droit de passage désigné existant connu. Les coordonnées de la zone du projet proposé sont les suivantes:

- |                                 |            |                                     |
|---------------------------------|------------|-------------------------------------|
| › Limite ouest à proximité de:  | Latitude:  | 52 degrés 56 minutes 50,32 secondes |
|                                 | Longitude: | 87 degrés 21 minutes 19,79 secondes |
| › La limite est à proximité de: | Latitude:  | 52 degrés 44 minutes 54,50 secondes |
|                                 | Longitude: | 86 degrés 18 minutes 32,61 secondes |

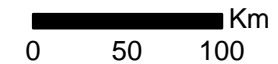
Comme indiqué à la section 3.5 du présent résumé, l'emplacement des principales installations auxiliaires à intégrer au projet, tels que les camps de construction temporaires, les sites temporaires et permanents d'extraction et de production d'agrégats et un centre d'exploitation et d'entretien n'a pas encore été déterminé.

Les limites spatiales générales du corridor proposé, dans le contexte des zones d'étude pour les composantes précieuses sont décrites à la section 4.2.



**Legend**

- Corridor proposé pour la route d'approvisionnement Webeque
- Routes Quatre Saisons
- Réserve des Premières Nations
- Réserve de Conservation
- Cité/Ville
- Train
- Parc National Fédéral
- Plan d'eau
- Aéroports
- Parc Provincial
- Routes d'hiver



Canada Lambert Conformal  
Conic Projection

**Webeque Supply Road  
Emplacement du Projet**

Date: 2019/11/21	File Number: 649920	Sub Code: 0000
Figure Number:	<b>4.1</b>	Rev. <b>0</b>



## 4.2 Définition de la zone d'étude

L'EE devra décrire les limites spatiales et temporelles de chaque composante précieuse de l'environnement. Les limites géographiques indiqueront les zones dans lesquelles des effets potentiels sont raisonnablement prévus, y compris les effets cumulatifs. Les limites temporelles du projet seront généralement fondées sur les phases prévues qui incluent la phase de construction: la période comprise entre le début de la construction et le début de l'exploitation; et la phase d'exploitation: les activités d'exploitation et d'entretien pendant toute la durée du projet. Ainsi, l'EE adoptera une approche multiéchelles pour décrire les conditions environnementales existantes et prédire les effets du projet. Plus précisément, les zones d'étude suivantes seront utilisées pour définir la portée géographique à l'intérieur de laquelle saisir le potentiel des effets directs et indirects du projet.

**L'empreinte du projet:** créée pour déterminer les zones de perturbations directes (c.-à-d., l'espace physique requis pour l'aménagement et les activités du projet). L'empreinte du projet est le couloir privilégié (emprise de 35 m de large) et les zones temporaires ou permanentes nécessaires pour soutenir le projet qui incluent des chantiers de transbordement, les cours d'entreposage, la construction des camps, les routes d'accès et les sites d'extraction des agrégats.

**Zone d'étude locale (ZEL):** créée pour évaluer le potentiel des effets, en grande partie, directs et indirects immédiats du projet sur l'environnement local. Les limites de chaque ZEL s'étendront d'une distance précisée à partir de la limite d'empreinte du projet afin de saisir spécifiquement les effets directs et les effets indirects à proximité sur une composante ou un critère environnemental.

**Zone d'étude régionale (ZER):** créée pour évaluer le potentiel des effets en grande partie indirects et cumulatifs du projet dans une perspective régionale plus large. La ZER s'étend au-delà de la ZEL pour inclure l'étendue géographique maximale où les répercussions du projet peuvent être attendues.

L'évaluation environnementale définira et décrira plus en détail la zone d'étude spécifique pour chaque composante environnementale (p. ex., naturelle, socio-économique, culturelle), en tenant compte des observations et commentaires des communautés autochtones, des organismes de réglementation, du public et des intervenants. En général, chaque composante précieuse sera évaluée dans le contexte de l'empreinte du projet, la ZEL et la ZER. La taille et l'étendue de chaque zone d'étude peuvent différer pour chaque composante environnementale. Par exemple, dans certains cas, des zones d'étude plus grandes ou distinctes seront élaborées pour traiter certaines caractéristiques environnementales et socio-économiques potentielles, y compris, mais sans s'y limiter, au caribou des bois, à l'archéologie, aux éléments air, bruit, et socio-économiques, afin de permettre une plus grande précision dans la prévision des effets du projet et l'élaboration de mesures d'atténuation.

## 4.3 Terres qui serviront au projet

### 4.3.1 Description légale des terres qui seraient utilisées

La zone du projet est située sur les terres non arpentées de la Couronne en Ontario et les terres de la réserve de la Première nation de Webequie. Comme l'illustrent les **figures 3.5** et **4.1**, au total 17 km du corridor du projet se situent sur des terres domaniales comprenant la réserve de la Première nation de Webequie.



Selon la Division stratégie, réseau et politiques du ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario (correspondance de J. Paetz à SLI en date du 1er avril 2019), il existe 56 concessions minières actives non concédées par lettre patente et un bail minier ou à proximité ou chevauchant le projet de corridor de la RAW proposé. Pour la mise en œuvre du projet, la RAW doit obtenir l'autorisation des titulaires des droits miniers de disposer des droits de surface.

#### 4.3.2 Proximité du projet par rapport aux terres utilisées par les peuples autochtones à des fins traditionnelles

Le projet nécessitera l'accès, l'utilisation, l'occupation, l'exploration, et l'aménagement des terres et des ressources actuellement utilisées à des fins traditionnelles par les communautés autochtones (voir aussi chapitre 6.3 – Effets sur les Peuples autochtones – physiques et culturels).

En plus de la Première nation de Marten Falls et la Première nation Neskantaga, les deux ayant indiqué des impacts directs du projet sur leurs territoires traditionnels, à ce jour, la Première nation d'Attawapiskat, Weenusk (Peawanuck) et la Première nation du lac Kasabonika ont affirmé qu'elles partageaient le territoire traditionnel avec la Première nation de Webequie, mais n'ont pas précisé si ces zones coïncident avec la zone du projet (se reporter également aux zones reconnues comme étant partagées au sein du projet plan communautaire d'aménagement du territoire des terres communautaires de Webequie ci-dessous). Aucune cartographie du territoire traditionnel ne peut être fournie pour des raisons de confidentialité.

Le projet de l'ouest du terminus est situé à l'aéroport de la PNW, de sorte que Webequie serait la plus proche communauté affectée. Sinon, le corridor de la RAW est situé dans une zone bien éloignée de la plus proche des communautés permanentes (réserves sur des terres fédérales), y compris Nibinamik (73 km), Neskantaga (83 km), Marten Falls (120 km), Eabametoong (130 km) et d'Attawapiskat (150 km). Il y a des résidences temporaires ou saisonnières (chalets à proximité du corridor qui sont utilisés par les membres des Premières nations lors de brefs déplacements loin de leur communauté pour pratiquer des activités traditionnelles [chasse, pêche]).

Comme indiqué dans la section 3.1.2.3, la Première nation de Webequie est en train de préparer un plan communautaire d'aménagement du territoire des terres communautaires de Webequie (PCAT). Le PCAT provisoire reconnaît qu'il y a du territoire partagé avec d'autres Premières nations à l'intérieur des terres que la Première nation de Webequie a déterminées comme étant sa zone d'aménagement proposée, y compris les zones partagées avec Neskantaga et Marten Falls qui seraient occupées par le corridor de la RAW. Jusqu'à présent, cela est conforme aux commentaires reçus par ces communautés autochtones. Le projet PCAT Webequie note également que Webequie, Marten Falls et Neskantaga sont actuellement engagées dans un dialogue concernant le partage des intérêts dans l'anneau de feu du dépôt minéral dans le cadre d'un processus à trois nations. Puisque le projet de PCAT est au stade de planification et que l'élaboration du plan d'aménagement du Cercle de feu fait présentement l'objet de discussions entre Webequie, Neskantaga et Marten Falls, les zones communes ne peuvent pas être affichées pour le moment.



## 5 Participation fédérale, provinciale, territoriale, autochtone et municipale

Cette section du résumé de la description détaillée du projet traite les questions suivantes exigées en vertu de la LEI:

- › Une description de tout soutien financier que les autorités fédérales fournissent ou peuvent fournir au projet;
- › Identification de toutes terres fédérales qui peuvent être utilisées aux fins de l'exécution du projet; et
- › Identification des compétences ayant des pouvoirs, des devoirs ou des fonctions relatives à l'évaluation des effets environnementaux du projet, y compris la délivrance de permis, licences, approbations ou autres autorisations permettant au projet d'aller de l'avant.

### 5.1 Aide financière proposée ou prévue

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du programme de financement de l'agence, accorde des fonds aux communautés autochtones pour les aider à prendre part au processus d'EI du projet de route d'approvisionnement Webequie.

La province de l'Ontario fournit un soutien et des ressources à la Première nation de Webequie pour planifier la route d'approvisionnement Webequie, notamment en menant les processus d'EI et d'EE fédéraux, conformément au protocole d'entente entre l'Ontario et la PNW qui définit les rôles et responsabilités en ce qui concerne le processus de consultation sur le projet. La province offre également des fonds de capacité aux communautés autochtones admissibles à participer au processus provincial d'évaluation environnementale.

Le financement fédéral et provincial pour la construction et l'exploitation de la RAW reste à déterminer.

### 5.2 Les terres fédérales pouvant être utilisées

Un total de 17 km du corridor proposé de route d'approvisionnement Webequie, long de 107 km, est situé dans les terres de réserve de la Première nation de Webequie, qui relèvent de compétence fédérale.

### 5.3 Les autorités fédérales compétentes

Outre l'approbation de la LEI par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, les autorités fédérales compétentes pour le projet, et leur mandat en ce qui concerne les permis, licences, approbations ou autres autorisations (PPE) éventuellement nécessaires (ou pour lesquelles le besoin de consulter les agences fédérales sur ces questions peut être nécessaire), sont énumérées dans **le tableau 5-1**.



**Tableau 5-1: Les autorités fédérales dotées de pouvoirs, de devoirs ou de fonctions**

Autorité compétente	Loi habilitante/PPE	Déclencheurs des pouvoirs, devoirs ou fonctions applicables
Transport Canada	<i>La Loi sur la protection de la navigation</i>	* Consulter Transports Canada sur tout travail dans ou sur un plan d'eau susceptible de gêner considérablement la navigation (par exemple, la construction d'un pont, d'une estacade, d'un barrage ou d'une chaussée, le déversement de matériaux de remblayage ou excavation de matériaux dans le lit de la rivière, pose d'un câble d'alimentation, d'un fil, d'une structure ou d'un appareil). L'Acte est applicable à toutes les eaux navigables au Canada. Les propriétaires des Grands Projets (ex.. barrages, ponts, etc.) sur une voie navigable, indépendamment s'il est ou il n'est pas sur les Annexes de l'Acte, doivent soumettre le dossier à Transports Canada pour obtenir l'approbation.
Pêches et Océans Canada	Autorisation en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i>	* Les activités qui causent de graves altérations, préjudices ou destruction de l'habitat des poissons ou la mortalité de poissons, comme définie dans l'Acte sont assujetties à une autorisation poisson.
Environnement et Changement climatique Canada	Permis en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril (2002)</i> <i>L'article 73</i>	* Travaux ayant un impact particulier sur une espèce terrestre, aviaire ou aquatique inscrite à l'annexe 1 de la LEP, ou son habitat, et qui contreviennent aux interdictions générales ou critiques de la Loi en matière d'habitat (inclus les méthodes d'échantillonnage intrusives).



Autorité compétente	Loi habilitante/PPE	Déclencheurs des pouvoirs, devoirs ou fonctions applicables
Services aux Autochtones Canada	Autorisation en vertu de l'article 28 (2) de la Loi sur les Indiens	<ul style="list-style-type: none"> <li>* SAC doit autoriser l'occupation, l'utilisation, la résidence ou l'exercice des droits sur les terres des réserves des Premières Nations.</li> <li>* « Le ministre peut, par permis écrit, autoriser toute personne, pour une période maximale d'un an, ou avec le consentement du conseil de la bande, pour une période plus longue, à occuper ou à utiliser une réserve ou à résider ou autrement exercer des droits sur une réserve. » Certaines parties du corridor routier seraient situées sur les terres des réserves des Premières nations.</li> </ul>
Ressources naturelles Canada	Permis de possession et d'achat d'explosifs  Permis de transport d'explosifs en vertu de la Loi sur les explosifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Achat, utilisation, stockage ou transport d'explosifs.</li> </ul>

## 5.4 Autorités provinciales compétentes

Les questions relevant de la compétence de l'Ontario et les activités PPE connexes pouvant être exigées sont énumérées au **tableau 5-2**.

**Tableau 5-2: Les autorités provinciales dotées de pouvoirs, de devoirs ou de fonctions**

Autorité compétente	Loi habilitante/PPE	Déclencheurs des pouvoirs, devoirs ou fonctions applicables
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts	Permettre de prélèvement du poisson à des fins scientifiques en vertu de la <i>Loi sur la protection du poisson et de la faune</i> (1997)  Permettre capturer des animaux sauvages à des fins scientifiques en vertu de la <i>Loi sur la protection du poisson et de la faune</i> (1997)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Faciliter la capture et le transfert du poisson pendant les travaux en eau tels que la construction de batardeaux ou l'assèchement</li> <li>* Faciliter la capture et le transfert de la faune</li> </ul>



Autorité compétente	Loi habilitante/PPE	Déclencheurs des pouvoirs, devoirs ou fonctions applicables
	Autorisation en vertu de la <i>Loi sur la protection du poisson et de la faune</i> (1997)	* Construction et exploitation du projet devraient détruire les nids et les œufs des oiseaux, un barrage de castors, ou la tanière d'un ours noir ou de certains mammifères à fourrure, ou nuire à un ours noir dans sa tanière
	Permis d'exploitation des ressources forestières (permis de coupe) en vertu de la <i>Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne</i> (1994)	* Recueillir ou couper du bois sur les terres de la Couronne
	Permis de brûlage en vertu de <i>Loi sur la prévention des incendies de forêt</i> (1990)	* Faire brûler des matériaux issus de déboisement, si nécessaire
	<i>Loi sur les terres publiques</i> (1990)	* Travaux sur les terres de la couronne ou les terres littorales y compris les études géotechniques, la construction la modernisation des chemins d'accès des routes et des sentiers, des ponceaux et des ponts
	Les permis d'utilisation des terres	* Nécessaire pour les routes d'accès au site du projet et à l'intérieur de celui-ci, ainsi que pour les aires de dépôts ou de terrils temporaires
	<i>La Loi sur le Grand Nord</i> (2010)	* Les permis et autorisations dépendent du type d'aménagement et du stade d'avancement des plans d'utilisation des terres communautaires
	Permis d'agrégats en vertu de <i>Loi sur les ressources en agrégats</i> (1990)	* L'extraction d'agrégats sur toutes les terres de la Couronne et sur les terres privées dans les zones de province désignées (spécifiquement établies) dans le règlement
	Licence d'occupation en vertu de <i>Loi sur les terres publiques</i> (1990)	* Travaux d'aménagement qui se produisent sur les terres de la Couronne



Autorité compétente	Loi habilitante/PPE	Déclencheurs des pouvoirs, devoirs ou fonctions applicables
	Permis de travail en vertu de la <i>Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières</i> (LALR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Canalisation, déviations</li> <li>* Ponts et certains ponceaux</li> </ul>
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPNP)	Permis de prélèvement d'eau ou inscription d'activités et de secteur de l'environnement en vertu de la <i>Loi sur les ressources en eau de l'Ontario</i> (1990)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Là où la construction du projet nécessite la prise d'eau – le pompage, le drainage, l'assèchement</li> <li>* Prélèvements jusqu'à 50 000 L/jour ne nécessitent aucun permis ou enregistrement</li> <li>* Prélèvements entre 50 000 et 400 000 L/jour nécessitent une inscription (REAS)</li> <li>* Prélèvements de plus de 400 000 L/jour besoin d'un permis (PPE)</li> </ul>
	Permis en vertu de l'article 17 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> (2007)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Possibilité que l'aménagement d'un corridor ou de routes a des effets sur les espèces ou sur l'habitat répertoriés</li> </ul>
	Approbation en vertu de la <i>Loi sur la protection et la promotion de la Santé</i> (1990)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Facilite l'approvisionnement en eau potable et les systèmes de traitement et d'évacuation des eaux usées sur place dans les camps de construction temporaires</li> </ul>
	L'approbation de conformité environnementale en vertu de la <i>Loi sur la protection de l'environnement</i> (1990)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Permet aux transporteurs de transporter les déchets depuis le site du projet et les émissions provenant de l'équipement sur place</li> <li>* Une ACE sera requise pour les systèmes d'égouts sur place d'une capacité nominale supérieure à 10 000 L/jour</li> </ul>
	<i>Loi sur l'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le projet est assujéti aux exigences relatives à une évaluation environnementale individuelle</li> </ul>
Ministère de la Santé et des soins de longue durée	Permis de construire – Système d'égout	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Un permis des Services de santé publique du district sera requis pour les systèmes d'égouts sur place ayant une capacité allant jusqu'à 10 000 L/jour</li> </ul>
Ministère du Travail	<i>Loi sur la santé et la sécurité au travail</i> (1990)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Avis de projet en vertu de l'article 23 (2)</li> </ul>



Autorité compétente	Loi habilitante/PPE	Déclencheurs des pouvoirs, devoirs ou fonctions applicables
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport	<i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario (1990)</i>	* Évaluations des rapports d'évaluation archéologique comme condition de l'homologation conformément à la partie VI de la Loi. Offre une lettre indiquant que le rapport a été saisi dans le Registre public des rapports archéologiques de l'Ontario



## 6 Contexte environnemental et effets potentiels du projet

La section suivante décrit les conditions et paramètres environnementaux existants dans la zone du projet et les effets potentiels du projet.

Les changements environnementaux susceptibles de se produire sur les terres fédérales sont limités aux dix-sept (17) km de la route d'approvisionnement proposée située sur les terres de la réserve de la Première nation de Webequie, qui relèvent de la compétence fédérale. Il n'y a pas d'effets prévus du projet sur d'autres provinces, ou à l'extérieur du Canada.

### 6.1 Aspects physiques et biologiques

#### 6.1.1 Géologie, terrain et sols

##### **Conditions existantes**

La géologie des dépôts meubles dans la zone du projet se compose d'un substrat rocheux exposé, ainsi que de grandes moraines. Une grande partie du dépôt de surface est dominée par des dépôts de limon et d'argile à limon résultant des dépôts glaciolacustres du lac post-glaciaire Agassiz. Le paysage est légèrement accidenté, avec des crêtes basses d'argile et de sable, et de vastes tourbières dans les basses terres des basses terres de la Baie James.

Le terrain et la topographie sont généralement plats, avec un peu de reliefs localisés. De grandes étendues du corridor privilégié traversent des zones d'eau et de marais présentant un sol de mauvaise qualité, avec une tourbe plus profonde, des matières organiques et un mauvais drainage.

La zone du projet est caractérisée par des sols plats, surtout mal drainés avec des taux lents de décomposition des végétaux. En conséquence, le développement de sols organiques et de tourbe est commun dans la majeure partie de la région. La couche superficielle organique varie généralement de 1 à 2 m d'épaisseur. Elle repose sur une couche d'argile et de limon atteignant jusqu'à 2 m d'épaisseur, et une couche de till quaternaire atteignant jusqu'à 5 m d'épaisseur. La profondeur du substrat rocheux varie de 5 à 12 m sous la surface.

##### **Les effets potentiels du projet sur la géologie, le terrain et les sols**

Effets potentiels des phases d'aménagement et d'exploitation de la route comprennent:

- › Des modifications dans la distribution locale de la topographie associées au remodelage du terrain (nivellement par coupe et remplissage) et l'extraction d'agrégats pour la fondation routière;
- › Des modifications de la qualité des sols (altération des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques) résultant du compactage, de l'orniérage, du mélange et de l'enlèvement (p. ex., dans les tourbières);
- › Des changements dans les taux d'érosion et de sédimentation dus au défrichage, à l'excavation, au nivellement et au stockage de la végétation;
- › Les déversements de matières dangereuses ou de produits chimiques (p. ex., produits pétroliers) pourraient contaminer les sols et pourraient causer des effets nocifs sur les organismes vivants dans le sol.



## 6.1.2 Végétation

### **Conditions existantes**

La forêt domine le paysage de l'écorégion du lac Big Trout, couvrant environ 50 % de l'écorégion. La majeure partie de cette forêt est constituée de conifères, avec une plus petite part de forêt mixte et de peuplements de feuillus poussant le long des vallées fluviales. Zone humide (30 %), eaux libres (12 %) et les brûlis occupent le reste de l'écorégion. La superficie brûlée dans cette écorégion est le pourcentage le plus élevé en l'Ontario. L'épinette noire domine les terres hautes et la plaine, les espèces associées étant le pin gris, le bouleau blanc et le peuplier. Les couches d'arbustes ont tendance à être dominées par les arbustes éricacés, le saule et l'aulne. La couverture végétale est constituée principalement de mousses et de lichens, d'arbustes à faible densité éricacées et quelques herbes. Les affleurements rocheux ont moins d'arbres et une plus grande couverture lichénique de lichens. Des peuplements fermés à ouverts d'épinettes noires rabougries avec des arbustes éricacés et une couverture de sol en mousse de sphaigne dominent les dépressions remplies de tourbe mal drainées.

Les aliments prélevés dans la nature connus comprennent: les baies ou noix sauvages (bleuet, fraise des bois, groseille à maquereau, cassis, framboise), les plantes sauvages (feuilles de thé du Labrador, racines de rat musqué, riz sauvage, feuilles de menthe et les pissenlits), et les aliments tirés des arbres (thé de cèdre, sirop d'érable, et l'écorce interne de peuplier).

### **Effets potentiels du projet sur la végétation**

Les effets directs et indirects sur les communautés végétales résultant des phases d'aménagement et d'exploitation du projet sont liés à l'élimination de la végétation (défrichage); aux travaux de terrassement, aux inondations, à l'érosion et à la sédimentation incontrôlées dans les zones dégagées ou exposées, et à la libération accidentelle de contaminants, y compris ce qui suit (voir également le paragraphe 6.1.5 pour connaître les interactions connexes avec la faune et les habitats fauniques):

- › La réduction de la quantité de la terre au cours des activités de terrassement peut affecter la revégétation ou la restauration;
- › Les changements dans les propriétés physiques, chimiques ou biologiques des sols, ainsi qu'une augmentation de l'érosion peuvent affecter la régénération de l'environnement;
- › Les modifications de l'hydrologie peuvent entraîner des changements aux sols et aux écosystèmes des hautes terres, des zones humides et riveraines;
- › Les déversements de pétrole, de produits chimiques ou de matières dangereuses le long des routes d'accès ou le long de la RAW pourraient affecter la qualité du sol et les écosystèmes des hautes terres, des terres humides et riveraines;
- › Les poussières et les émissions atmosphériques, ainsi que les dépôts ultérieurs peuvent affecter les écosystèmes des hautes terres, des terres humides et des zones riveraines, en modifiant la qualité du sol et en entrant en contact direct avec les plantes; et
- › L'introduction et la propagation d'espèces végétales envahissantes et nuisibles (provenant d'équipements, de véhicules externes amenés sur le site) pourraient avoir une incidence sur les écosystèmes des hautes terres, les terres humides, et des zones riveraines.



### 6.1.3 Eaux souterraines

#### **Conditions existantes**

Les eaux souterraines sont présentes dans les matières organiques saturées et dans le till glaciaire non stratifié et non stratifié (composé de sable, de limon et d'argile), qui ont généralement des taux de perméabilité relativement faibles, isolant l'aquifère de morts-terrains peu profond des eaux souterraines dans le substrat rocheux plus profond. Il y a également des eaux souterraines présentes dans le substrat rocheux près de surface et profond. La nappe phréatique dans les morts-terrains est généralement à la surface ou près de la surface en raison du terrain plat et des limons et argiles sous-jacents de faible perméabilité. On pense que les niveaux des eaux souterraines dans la région vont de 0 à 4,9 mètres sous la surface du sol, avec des fluctuations saisonnières entre 0,5 et 1,5 m.

#### **Effets potentiels du projet sur les eaux souterraines**

Les effets potentiels des phases d'aménagement et d'exploitation de la route (dégagement, assèchement, excavation et pompage de l'eau des camps de construction) sur le régime des eaux souterraines peuvent inclure:

- › L'abaissement temporaire du niveau des eaux souterraines, réduisant ainsi la disponibilité de l'eau souterraine à proximité d'éléments d'eau souterraine (c.-à-d., zones humides, ruisseaux, puits ou sources d'eau);
- › La recharge des nappes phréatiques et la disponibilité en eau peuvent également être augmentées par le défrichage de la végétation;
- › Le durcissement des surfaces en vue de l'aménagement de la route d'approvisionnement et des infrastructures de soutien, telles que des camps de construction et des parcs de dépôt et de stockage, peut potentiellement réduire l'alimentation en eau souterraine et les niveaux d'eau souterraine; et
- › Déversement accidentel ou décharge de matières contaminées dans les vecteurs de recharge des eaux souterraines.

### 6.1.4 Hydrologie et eaux de surface

#### **Conditions existantes**

D'un point de vue hydrologique, la zone du projet est située dans le principal bassin hydrographique du sud-ouest de la Baie d'Hudson (se reporter à **la figure 6.1** informations provenant de l'étude de la route communautaire toutes saisons de 2017). La zone comprend les bassins hydrographiques secondaires de Winisk-Coast Ekwan-Coast et Attawapiskat-Coast. Les bassins hydrographiques tertiaires dans le bassin hydrographique Winisk-Coast sont le Winisk supérieur et moyen, avec les autres bassins tertiaires étant la partie supérieure de l'Ekwan dans le bassin secondaire Ekwan-Coast et le bassin inférieur Attawapiskat à l'intérieur sur bassin secondaire Attawapiskat-Coast. Plus de 50 % de l'écorégion est recouverte de zones humides.

Il existe plusieurs réseaux hydrographiques plus importants dans la région, y compris les rivières Winisk, Ekwan, Attawapiskat, Fishbasket et Pineimuta. De plus, il y a quelques très grands lacs, comme le lac Winisk dans la partie nord-est de la zone du projet. Il y a également un vaste réseau de petits ruisseaux, étangs et lacs reliés. Beaucoup de ces petits ruisseaux font partie des marais à ciel ouvert. Les eaux de surface de la région s'écoulent généralement d'ouest en est, vers la baie James, ainsi que du nord en

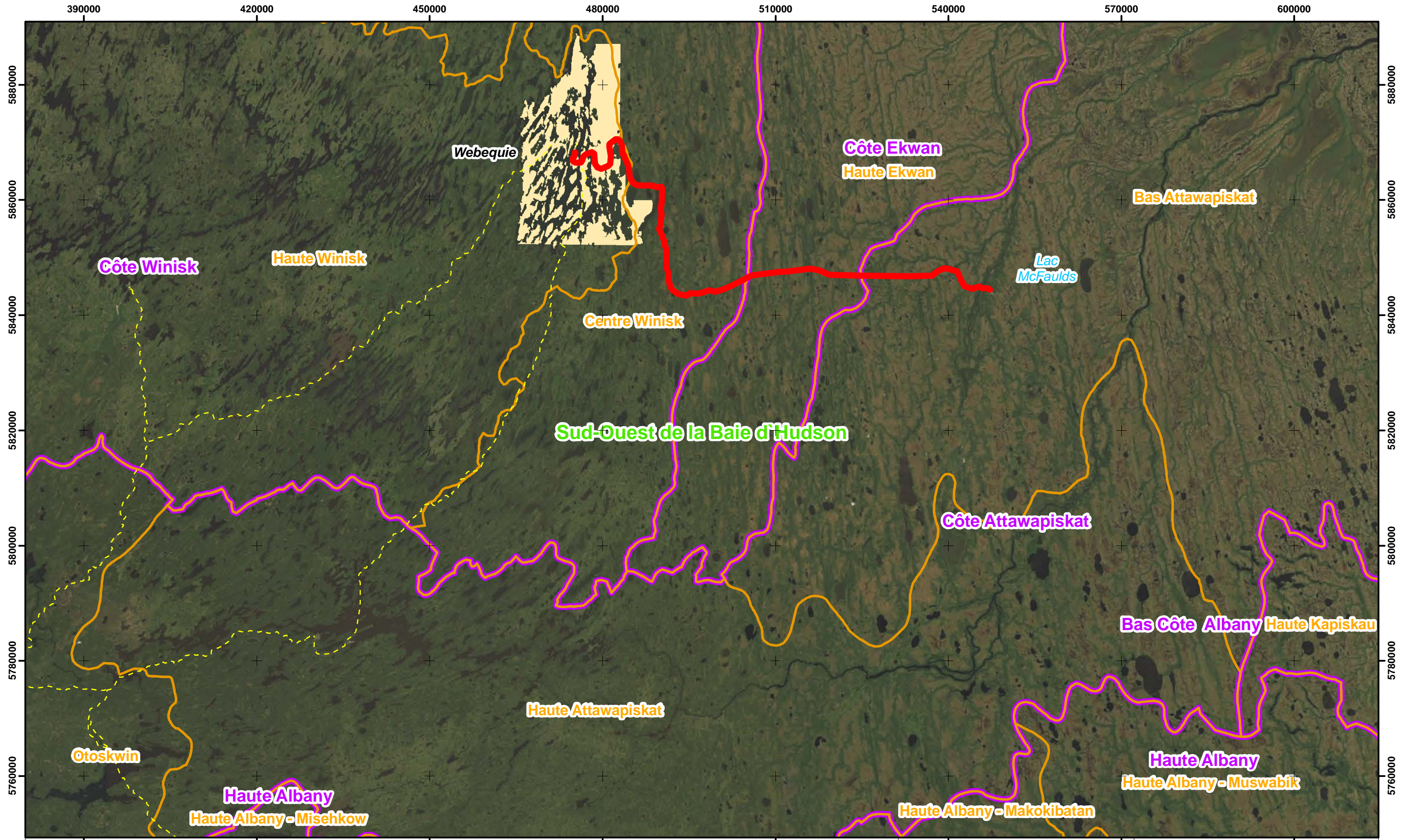




direction de la baie d'Hudson; sont en faible gradient; et ont un écoulement à faible vitesse la majeure partie de l'année.




### ***Les effets potentiels du projet sur l'hydrologie et les eaux de surface***

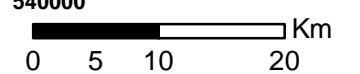
D'après l'examen des sources d'informations de base et des enquêtes sur le terrain menées à ce jour, le principal corridor privilégié pour la route d'approvisionnement Webequie route traverse environ 31 plans d'eau, ce qui peut exiger l'aménagement ponts ou de ponceaux pour acheminer les flux existants. L'aménagement, l'exploitation et l'entretien du droit de passage de la RAW, ainsi que la construction des fondations structurelles, les routes d'accès, et d'autres infrastructures de soutien (p. ex., camps de construction) pourraient entraîner les modifications temporaires et permanentes suivantes de la qualité et de la quantité des eaux de surface (se reporter également à la section 6.1.6 pour les interactions liées au poisson et à son habitat):

- › Des augmentations temporaires de débits des cours d'eau, des niveaux d'eau (inondations) et des processus d'érosion-sédimentation dans les plans d'eau avoisinants (c.-à-d., les récepteurs en aval des écoulements de surface);
- › Modifications de type de couverture du sol et la perméabilité, et effets potentiels connexes sur la quantité d'eau de surface résultant de l'augmentation locale des taux et des volumes de ruissellement;
- › Modifications permanentes de l'hydraulique des canaux, de la forme et du fonctionnement des masses d'eau en amont et en aval des traversées de routes (ponts, ponceaux), avec des modifications correspondantes des niveaux d'eaux de surface (inondation); et
- › Changements dans la qualité des eaux de surface résultant de l'apport accru de sédiments et de contaminants (pétrole ou de produits chimiques) dans les eaux de surface résultant des activités d'assèchement, d'entretien des routes telles que l'application de sel et de sable et des déversements accidentels de véhicules et d'équipement.



**Légende**  
 Route d'approvisionnement Proposé Prêfère par la Communauté Webequie  
 Bassins versants Primaires

 Bassins versants Secondaires  
 Bassins versants Tertiaires  
 Réserve de Première Nation Webequie



NAD 83  
UTM Zone 16N

<b>Webequie Supply Road</b>		
<i>Bassins versants et sous-bassins versants</i>		
Date: 2019/11/21	File Number: 649920	Sub Code: 0000
Figure Number:	<b>6.1</b>	Rev. <b>0</b>



## 6.1.5 Faune

### Conditions existantes

La faune dans la région de la zone du projet comprend l'ours noir, le loup gris, le lynx du Canada, le lièvre d'Amérique, l'orignal, le castor, la martre, le carcajou et le caribou des bois. En ce qui concerne le Caribou des bois Missisa, la région démontre une importance écologique, car hiver comme été, l'habitat est source fonctionnelle de mise bas et d'élevage de bébés et peut être important comme voie pour circuler.

Les oiseaux comprennent le pygargue à tête blanche, le faucon pèlerin, le balbuzard, le grand Corbeau, le geai du Canada, la paruline du Canada, l'engoulevent d'Amérique, le merle rouilleux, et un certain nombre d'espèces d'oiseaux aquatiques, dont y compris le petit Garrot, la bernache du Canada, le petit fuligule, le garrot, le grand harle et le harle couronné. Tous les oiseaux énumérés ci-dessus, à l'exception du geai du Canada, du grand corbeau, du pygargue à tête blanche, du faucon pèlerin et du balbuzard sont protégés en vertu de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* (LCOM).

Les informations publiées et les données recueillies pendant l'étude d'ÉE pour la mine Eagle's Nest (Noront, 2013) indiquent que cinq amphibiens et deux reptiles peuvent être présents dans la zone du projet et qu'il est peu probable que les tortues et des habitats fauniques importants pour les tortues soient présents dans la zone du projet.

Parmi les espèces sauvages ci-dessus, les aliments traditionnels connus comprennent: L'orignal, le caribou, le lapin, le castor, le rat musqué, la bernache du Canada, le canard, la perdrix grise, la gélinotte huppée, le téttras à queue fine, l'oie des neiges, et le téttras du Canada.

### Effets potentiels du projet sur la faune

Les effets potentiels du projet sur la faune (y compris les espèces considérées comme de la nourriture traditionnelle) basés sur l'interaction entre les composantes et activités du projet comprennent:

- › Le défrichage, le nivellement et le stockage des matériaux durant la construction du projet et l'exploitation de la de la RAW pourraient entraîner une perte ou une altération de la végétation susceptible de modifier la disponibilité, l'utilisation et la connectivité et de l'habitat et d'influer sur l'abondance et la répartition de la faune, ainsi que sur les possibilités de prédation;
- › Les modifications de la disponibilité de l'habitat faunique et la distribution associées aux modifications susmentionnées à la végétation (la fragmentation; introduction d'espèces envahissantes ou nuisibles) et de l'hydrologie de surface (quantité et qualité de l'eau de surface);
- › Les collisions avec des véhicules durant la construction et l'exploitation peuvent causer des blessures ou de la mortalité chez les animaux;
- › L'attraction de la faune vers les camps de construction (p. ex., déchets alimentaires) ou vers le corridor routier lui-même pendant la construction peut augmenter les interactions entre l'homme et la faune et modifier les relations entre proies et prédateurs, ce qui peut influer sur la survie et la reproduction de la faune;
- › L'augmentation de l'accès au public (autres à l'extérieur de la communauté de Webequie) pourrait avoir une incidence sur la survie et la reproduction de la faune par le biais de collisions avec des véhicules ou de la chasse légale et illégale;
- › Les déversements de matières dangereuses, de pétrole, ou de produits chimiques le long des routes d'accès ou le long de la RAW pourraient affecter la survie et la reproduction de la faune;



- › La poussière et les émissions atmosphériques, et les dépôts de polluants peuvent modifier la qualité du sol et la végétation, ce qui peut influencer sur la disponibilité et la répartition de l'habitat de la faune; et
- › Perturbations sensorielles liées aux impacts de la proximité (bruit) de l'équipement de construction, du trafic routier et de l'accroissement du trafic aérien peuvent affecter la disponibilité de l'habitat, l'utilisation et la connectivité (le déplacement et le comportement), entraînant des changements d'abondance et de répartition des animaux terrestres, des caribous en particulier.

Concrètement, les activités du projet pourraient également avoir des effets négatifs sur les oiseaux migrateurs, tels que définis dans la LCOM. Le plus grand impact potentiel sur les oiseaux migrateurs se produirait si des activités de défrichage étaient menées pendant la période de nidification primaire des oiseaux. C'est la période où le pourcentage du total des espèces de nidification est supérieur à 10 % et se produit entre le 21 avril et le 14 août pour la zone du projet. Les effets potentiels sur les oiseaux, oiseaux migrateurs et leur habitat peut être causé par:

- Émissions de l'air, poudre et sensations de perturbation par le bruit;
- Défrichage de végétation dans les terrains élevés et dans les habitats de marécages durant la saison de reproduction et de migration;
- Incrémentation des prédateurs et opportunités de braconnage;
- Interruption de mouvement dans les corridors et collisions avec des véhicules; et
- Décharge accidentel des substances dangereuses dans les eaux ou les zones fréquentées par les oiseaux.

### 6.1.6 Poisson et habitat du poisson

#### **Conditions existantes**

Les plans d'eau de la zone du projet sont classés comme un mélange d'habitats d'eau froide et d'eau chaude qui abritent diverses communautés de poissons et fournissent également un habitat à une espèce aquatique en péril (se reporter à la section 6.1.9).

Parmi les espèces de poissons, y compris les poissons de pêche sportive, vivant dans les rivières et les lacs de la zone du projet, on peut citer le cisco, l'omble de fontaine, le grand brochet, le doré jaune (connu familièrement sous le nom de brochet), l'achigan à petite bouche, le grand corégone, la perchaude, l'esturgeon jaune et le meunier noir, ainsi que de nombreuses plus petites espèces de poissons fourragers. Il y a 39 espèces de poissons qui ont été répertoriées comme potentiellement présentes dans la zone du projet. En général les poissons fraient au printemps et à l'automne; la lotte est la seule espèce qui fraie en hiver.

Des espèces de poissons énumérées ci-dessus, les aliments traditionnels connus comprennent: Le doré jaune, l'esturgeon jaune, le grand brochet, le grand corégone, le meunier noir, l'omble de fontaine, le touladi, la lotte, le ménomini rond, le maskinongé, la truite et l'achigan à grande bouche.

En ce qui concerne le type et la nature de l'habitat du poisson, dans la majeure partie de la zone, les eaux de surface se déplacent en flux diffus à travers de vastes marais à végétation dense, avec parfois des remblayages dans des chenaux définis. Plusieurs chenaux apparaissent comme des marres d'eau libre (habituellement créées par les barrages de castors) qui sont reliées à de plus grands cours d'eau par



d'étroits chenaux, mal définis ou par des marais sans chenaux apparents. Les abondantes digues de castors font obstacle au passage du poisson et risquent de provoquer des échouages. La mauvaise qualité de l'eau (plus précisément, la faible teneur en oxygène dissous) dans ces petits cours d'eau peut également limiter considérablement leur productivité globale et l'adaptabilité de la plupart des espèces. En raison de l'absence de substrat grossier dans les plus petits cours d'eau, les poissons qui ont besoin de rapides ou des habitats de fraie au printemps fraient probablement dans les grandes rivières (p. ex., Pineimuta et Fishbasket), éventuellement sur des hauts-fonds rocheux et de roches en raison d'un manque de substrat de gravier.

Il n'y a pas de plantes aquatiques (eaux côtières) telles que définies en vertu de la Loi sur les pêches qui sont présentes dans la zone d'étude du projet.

### **Les effets potentiels du projet sur le poisson et son habitat**

Effets sur le poisson et son habitat, tel que défini en vertu de la *Loi sur les pêches*, peuvent se produire en raison de modifications possibles de la quantité et de la qualité de l'habitat. La phase d'aménagement, de construction et d'exploitation du projet ou les activités susceptibles de nuire au poisson, ou de modifier son habitat sont notamment:

- › L'altération physique de l'habitat du poisson au cours de la construction de traversées d'eau temporaires ou permanentes, liée à des activités telles que:
  - Le fonctionnement de l'équipement dans un plan d'eau (c.-à-d., sous la marque des hautes eaux; ou les travaux dans l'eau)
  - L'installation de structures d'isolement pendant la construction
  - Le traitement des berges, la préparation du site et la restauration
  - La mise en place de structures, de remplissage ou d'autres matériaux dans un plan d'eau
  - Le retrait des structures temporaires d'un plan d'eau aux traversées des routes d'accès
  - L'assèchement ou le retrait des digues de castor
- › Les modifications de la morphologie, de l'hydrologie et de l'utilisation des caractéristiques de l'habitat (chenaux, mares, etc.) des canaux par l'altération de la forme du lit du cours d'eau; la stabilité et la composition des berges aux traversées, y compris les routes d'accès temporaires;
- › Les changements dans l'accessibilité à l'habitat du poisson, où la structure de franchissement constitue un obstacle au passage du poisson (p. ex., la migration ou l'accès à l'aire de frai), ce qui peut entraîner la fragmentation de l'habitat;
- › L'augmentation des taux d'érosion dus à la perturbation des sols ou aux activités de retrait de la végétation riveraine, entraînant le dépôt de sédiments dans les cours d'eau pouvant entraîner une perte d'habitat, une dégradation de la qualité de l'eau, une altération des débits de base ou des températures de l'eau, une perturbation des processus de vie des poissons ou la mortalité des poissons et des œufs;
- › Les déversements de pétrole, de produits chimiques ou de matières dangereuses le long des routes d'accès ou de la RAW pourraient nuire au poisson ou à son habitat, en modifiant la qualité de l'eau de surface;
- › Les effets sur les dynamiques communautaires des poissons en raison de la pression accrue de la pêche à la ligne et aux activités connexes, y compris l'élimination sélective de certaines espèces ou la réduction locale du nombre d'espèces (y compris les espèces considérées comme des aliments traditionnels);
- › Les effets sur les poissons de la vie aquatique envahissante introduite par la pêche à la ligne de ceux vivant à l'extérieur de la communauté de Webequie.



### 6.1.7 Climat et qualité de l'air

#### **Conditions existantes**

La zone du projet est soumise à des hivers froids et prolongés et à des étés frais et de courte durée. Le brouillard est fréquent en raison de l'influence tempérée de la Baie James et de sa proximité. Les températures estivales varient généralement entre 10 et 20 degrés Celsius, avec des températures hivernales, généralement entre -10 et -30 degrés Celsius. Les vents d'hiver sont généralement de l'ouest vers le nord-ouest, les vents d'été normalement de l'ouest vers le sud-ouest. Les précipitations annuelles dans la région ont tendance à être supérieures à 700 mm, dont plus de 200 mm de neige.

Le projet est situé dans une région de l'Ontario qui est éloignée de toute source importante d'émissions atmosphériques d'origine humaine. Toutes les valeurs de base de la qualité de l'air examinées dans la région sont bien en deçà des critères de qualité d'air ambiant (CQAA) de l'Ontario et plus faibles que les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA).

#### **Effets potentiels du projet sur la qualité de l'air**

Les activités de construction ont le potentiel d'affecter temporairement la qualité de l'air dans les environs immédiats du projet. Les sources d'émissions liées à la construction du projet sont les suivantes:

- › Le défrichage des terres et la manipulation du matériel;
- › Les émissions des véhicules et de l'équipement;
- › Les poussières diffuses provenant des véhicules circulant sur la route de gravier et autres surfaces de terre; (exposée);
- › Les génératrices au diesel des camps de construction.

Lorsqu'il se trouve à proximité d'activités de construction et d'exploitation, la végétation servant de source alimentaire (traditionnelle) ou de plantes médicinales pour les communautés autochtones (p. ex., les petits fruits, le riz sauvage, le genévrier) celle-ci peut également être touchée par les dépôts de particules.

Les activités de la RAW devraient contribuer à des changements mineurs de la qualité de l'air local en raison du volume de la circulation routière (moins de 500 véhicules par jour) et de l'équipement et des véhicules utilisés pour les activités d'exploitation et d'entretien. Les émissions d'échappement des véhicules seront composées principalement d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de soufre, de particules en suspension, et de composés organiques volatils, ainsi que de gaz à effet de serre (GES) (se reporter à la section 6.1.10 – Production de déchets et émissions pour une estimation préliminaire des émissions de GES).

### 6.1.8 Environnement acoustique

#### **Conditions existantes**

À l'exception de l'extrémité ouest du projet, qui est située à l'aéroport de la PNW et immédiatement à l'est de la zone d'aménagement de la communauté de la PNW, les niveaux de bruit de fond dans la zone du projet correspondent à ceux des régions rurales et éloignées dominées par les sons naturels (zone de catégorie 3 du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs de l'Ontario). En l'absence de bruits de vent et d'animaux locaux, ces zones n'ont généralement qu'un niveau de bruit de fond de 20 à 30 dBA. Des études de bruit effectuées par Noront pour la mine Eagle's Nest (2013) ont confirmé des niveaux de bruit ambiant de 25 à 37 dBA.



### Effets potentiels du projet sur l'environnement acoustique

Les activités au cours des phases de construction et d'exploitation de la route, telles que l'utilisation d'équipements et de machinerie pour le défrichage, le nivellement et les travaux de terrassement pendant la construction, l'augmentation du trafic aérien, et les mouvements de la circulation quotidienne pendant l'exploitation, peuvent potentiellement avoir des effets temporaires et permanents du bruit et des vibrations sur les récepteurs sensibles, y compris:

- › Les effets de nuisance dans la communauté Webequie et les aires de vie du camp de Noront Esker;
- › Les perturbations sensorielles de la faune, qui peuvent avoir des impacts sur la disponibilité, l'utilisation et la connectivité des habitats (le mouvement et le comportement), entraînant des changements dans l'abondance et la répartition des espèces terrestres et aviaires.

### 6.1.9 Espèces en péril et des espèces dont la conservation soulève des soucis

#### Conditions existantes

Suite à l'examen des sources d'information de base et des études de terrain menées à ce jour, les espèces inscrites comme espèces menacées, en voie de disparition ou préoccupantes en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) ou de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral et susceptibles de se trouver dans la zone du projet incluent:

- › Pygargue à tête blanche (espèce préoccupante en vertu de la LEVD);
- › Hirondelle rustique (espèce menacée en vertu de la LEP et la LEVD);
- › Paruline du Canada (préoccupante dans le cadre de la LEVD, espèce menacée en vertu de la LEP);
- › Engoulevent d'Amérique (préoccupante dans le cadre de la LEVD, espèce menacée en vertu de la LEP);
- › Quiscale rouilleux (espèce préoccupante en vertu de la LEP et la LEVD);
- › Moucherolle à côtés olive (espèce préoccupante en vertu de la LEVD, espèce menacée en vertu de la LEP);
- › Carcajou (Espèce menacée en vertu de la LEVD, espèce préoccupante en vertu de la LEP);
- › Caribou des bois (espèce menacée en vertu de la LEP et la LEVD);
- › La petite chauve-souris brune (en voie de disparition en vertu de la LEP et la LEVD);
- › Esturgeon jaune (espèce préoccupante en vertu de la LEP et la LEVD).

Notes d'état:

- › **Préoccupante:** Les espèces qui pourraient devenir menacées ou en voie de disparition en raison d'une combinaison de caractéristiques biologiques et de menaces déterminées.
- › **Menacée:** Espèce susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant son extinction.
- › **En voie de disparition:** Espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.

#### Effets potentiels du projet sur les espèces en péril

Les effets potentiels sur les espèces en péril au stade actuel de planification du projet sont définis de manière large pour inclure: une mortalité accrue; un préjudice ou des perturbations; des déplacements,



## Route d'approvisionnement Webequie Résumé de la description détaillée du projet



l'altération, la fragmentation ou la suppression de l'habitat; le stress de la population; les possibilités accrues de prédation et de braconnage.

### 6.1.10 Production de déchets et émissions

Les éléments suivants sont les émissions, les rejets et les déchets potentiels anticipés à divers moments (comme indiqué) résultant du projet.



- › **L'huile usée provenant de l'équipement lourd** (préparation et aménagement du site).
- › **Les déchets solides** générés dans les camps de construction et les chantiers temporaires et pendant les activités d'exploitation et d'entretien (par exemple, les déchets de construction, les déchets domestiques, le bois, le carton, les plastiques, les métaux, les aliments, etc.).
- › **Émissions sonores des équipements et véhicules** (préparation du terrain/aménagement/exploitation).
- › **Les eaux usées et les eaux d'égout domestiques, à la fois dangereuses et non dangereuses**, sous forme d'effluents liquides générés par les camps de travail et les chantiers temporaires (préparation du terrain/construction).
- › **Les émissions atmosphériques provenant de l'échappement des véhicules et des équipements** (préparation du terrain/aménagement/exploitation).
- › **Les émissions de gaz à effet de serre (GES)** peuvent survenir en raison de la construction et de l'exploitation du projet. Les principales sources d'émissions de GES au cours de la phase de construction du projet sont le défrichage et la combustion de la biomasse associée, la perte de capacité des tourbières ou des zones humides qui servent comme puits de carbone, les émissions des aires de camp de construction, ainsi que les émissions de gaz d'échappement des véhicules et des équipements de construction. Les effets potentiels associés à la construction devraient être minimales en raison de leur courte durée et de leur fréquence intermittente. Il est prévu que les sources d'émissions de GES au cours de la phase d'exploitation du projet comprendront les émissions de gaz d'échappement des équipements utilisés pour entretenir la route, et des véhicules lourds et légers empruntant cette route pour le transport de personnes, de marchandises et de matériaux. D'un point de vue général, sur la base du calendrier de projet présenté au **tableau 2.2**, l'estimation préliminaire des émissions de gaz à effet de serre attribuables au projet pendant la construction est de 73,2 kilotonnes de CO<sub>2</sub>eq, et durant la phase d'exploitation, la contribution annuelle sera de 11,8 kilotonnes de CO<sub>2</sub>eq. Ces apports relativement aux valeurs totales et aux cibles futures de l'Ontario et de l'ensemble du Canada sont inférieurs à 0,05 %.
- › **Les émissions de poussières provenant des zones défrichées, des stocks de terre et du fonctionnement des équipements et des véhicules sur les routes d'accès de la RAW et autres surfaces de terre exposées** (préparation du terrain/aménagement/exploitation).
- › **L'érosion et la sédimentation sur les zones défrichées**, les stocks de terre et autres surfaces de terre exposées ((préparation du terrain/construction/exploitation).
- › **Déchets d'abattage d'arbres et de racines issus du défrichage et de l'essartement** (préparation du terrain).
- › **Matériaux de construction inutilisables générés pendant la construction de la plate-forme**, tels que les sols pauvres (construction).
- › **Matériaux d'agrégats ou de carrière présentant un drainage rocheux acide et une lixiviation des métaux** (construction).

## 6.2 Situation économique, sociale, culturelle et sanitaire

Les sections suivantes présentent un aperçu de la situation socio-économique, la santé humaine et l'environnement culturel dans la zone du projet, et les effets potentiels sur ces composantes associés à la mise en œuvre du projet.



## 6.2.1 La planification régionale/initiatives politiques

Les principaux documents de planification et de politiques provinciaux relatifs à la raison d'être du projet comprennent:

- › La stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario 2041 (ébauche de la stratégie) (MTO et MDNM, 2017);
- › Plan de croissance du Nord de l'Ontario (MDI et MDNMF, 2011);
- › La Stratégie ontarienne d'exploitation des minéraux (MDNM, 2015).

La *Loi sur le Grand Nord* influera également sur les facteurs à prendre en compte lors de l'évaluation environnementale. La *Loi sur le Grand Nord* facilite les décisions en matière d'aménagement du territoire dans le Grand Nord en déterminant la façon dont la province travaillera avec les collectivités des Premières nations afin de déterminer les secteurs où l'aménagement peut se produire, et les secteurs à protéger<sup>1</sup>. La Première nation de Webequie est actuellement en train de préparer son plan communautaire d'aménagement du terrain dans le cadre de la *Loi sur le Grand Nord* (se reporter à la section 6.2.6 pour plus de détails sur ce processus).

Dans le contexte de la *Loi sur l'aménagement*, le Plan de croissance du Nord de l'Ontario établit comment le Nord de l'Ontario sera développé au cours des 25 prochaines années. Le plan vise notamment à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario par les initiatives suivantes:

- › Diversifier les industries traditionnelles basées sur les ressources de la région;
- › Stimuler les nouveaux investissements et l'esprit d'entreprise;
- › Encourager les secteurs nouveaux et émergents à fort potentiel de croissance.

## 6.2.2 Économie, ressources, activités commerciales et industrielles

L'économie du Nord de l'Ontario s'appuie fortement sur l'extraction des ressources, avec les secteurs forestier et minier agissant en tant que grands employeurs industriels. Les collectivités du Nord de l'Ontario et les pourvoiries offrent également des possibilités de loisirs et de tourisme pour la chasse, la pêche et le camping, un aspect important de l'expérience du Nord de l'Ontario.

L'évaluation environnementale décrira et évaluera les activités commerciales, récréatives et industrielles de la région et abordera les effets potentiels sur ces secteurs. Les détenteurs de baux miniers, les propriétaires de concessions minières, les communautés autochtones et d'autres parties intéressées seront consultés dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Les indicateurs utilisés pour décrire l'économie et l'emploi seront détaillés (emploi, revenu, etc.). L'EE portera également sur le développement dans des secteurs économiques pertinents, les impacts sur les entreprises, les finances publiques et les caractéristiques du logement.

La consultation des communautés autochtones à l'égard des changements potentiels liés aux occasions d'emploi et d'autres avantages économiques pour les communautés autochtones pouvant découler du projet sera un élément important du projet de route d'approvisionnement Webequie.

---

<sup>1</sup> Il convient de noter que la province propose d'abroger la *Loi sur le Grand Nord*, de modifier la *Loi sur les terres publiques* pour continuer les plans communautaires d'aménagement du terrain et, pour une période limitée, permettre l'achèvement du processus de planification pour les collectivités qui sont à un stade de planification avancé.



### 6.2.3 Population, données démographiques et profil de la communauté

En général, la population du Nord de l'Ontario a diminué au cours des dernières années en raison de l'arrêt de production ou du déménagement de nombreuses industries de ressources. Cependant, la population autochtone croît à un rythme plus rapide que la population du Nord de l'Ontario ou du Canada. Selon le recensement du Canada de 2016, la population autochtone est composée de 2,8 % de la population de l'Ontario, soit une hausse de 2,4 % en 2011. La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone.

La Première nation de Webequie a enregistré une hausse de son taux d'emploi et de sa croissance démographique depuis 2006. Le recensement de 2011 montre que le taux d'emploi de la Première nation de Webequie était de 39,6 %, avec un revenu moyen de 20 680 \$. Cependant, de nombreux jeunes migrent ou vivent hors réserve afin de trouver d'autres occasions d'emploi. Cela a conduit à des incidences sur les perspectives d'emploi dans la région. Des projets tels que la route d'approvisionnement Webequie sont prévus offrir un accès à des occasions d'emploi dans la région minière de McFaulds Lake aux travailleurs qualifiés et non qualifiés.

Le projet peut avoir des effets sur les groupes de population vulnérables; l'évaluation d'impact évaluera ces effets, y compris, mais sans s'y limiter, les:

- › Effets sur les femmes, les aînés, les jeunes, les personnes handicapées;
- › Effets sur la sécurité des femmes autochtones;
- › Effets sur la qualité d'être autochtone comme la religion, l'éducation, l'accessibilité et les niveaux d'éducation;
- › Effets sur le changement social et les divers sous-groupes de la population.

### 6.2.4 Santé humaine et bien-être de la communauté

Le bien-être communautaire et la santé ont de l'importance pour la Première nation de Webequie. Une étude sur le bien-être communautaire a été réalisée en juin 2014 pour la Première nation de Webequie visant à élaborer un processus pour suivre l'évolution du bien-être au fil du temps, à l'aide d'indicateurs significatifs développés par la communauté. Les indicateurs principaux de Webequie incluent: la santé communautaire, le développement économique, la qualité de l'environnement et les relations avec la terre, le logement et l'infrastructure, la famille et les conditions sociales, le leadership communautaire et la gouvernance, la richesse culturelle et les pratiques traditionnelles se reporter à la section 6.2.4 et au tableau 6-4 de la description détaillée du projet pour plus de détails).

Les valeurs, priorités, préoccupations et questions principales découlant de l'étude comprenaient:

#### **Santé communautaire**

- › Valeur de la santé physique et de l'exercice
- › Préoccupation face à l'alimentation des ménages et à la sécurité alimentaire (par rapport à l'augmentation du prix des denrées alimentaires)

#### **Qualité de l'environnement et relations avec la terre**

- › L'intendance environnementale (protection de l'environnement naturel, y compris la faune et la flore) est une priorité pour la communauté



- › Préoccupation face à la gestion de la population de la faune et du maintien de la qualité de l'eau potable pour la consommation humaine

#### **Richesse culturelle et valeurs traditionnelles**

- › Valeur de la préservation d'une culture unique et dynamique oji-cri
- › Préoccupation face au nombre réduit de jeunes/enfants participant aux activités sur le terrain

#### **Conditions sociales et familiales**

- › Défis au maintien de la cohérence familiale (toxicomanie, vandalisme des ménages)
- › Valeur du maintien du partage entre ménages de la nourriture, des fournitures, des équipements, des travaux d'entretien

#### **Développement économique**

- › Valeur de l'éducation pour encourager le développement économique et des avantages communautaires croissants
- › Défis face à l'obtention d'une éducation au niveau secondaire et postsecondaire (déplacement/résidence en dehors de la communauté)

#### **Logement et infrastructure**

- › Enjeux liés au maintien d'une offre suffisante de logements habitables; capacité d'espace d'habitation

#### **Leadership communautaire et gouvernance**

- › Valeur d'un leadership et d'une gouvernance communautaires efficaces et de haute qualité pour assurer un bien-être communautaire adéquat
- › Souhaite obtenir la participation des membres de la communauté à la prise de décision communautaire et créer de nouvelles occasions pour la communauté

### **6.2.5 Infrastructure et services**

À l'exception de la zone à l'extrémité ouest du corridor de RAW proposé (côté est de la communauté Webequie), il n'y a aucune infrastructure de transport établie ni aucun accès aux services communautaires typiques dans la zone du projet. L'accès terrestre officiel à la communauté est par la route d'hiver de l'ouest, reliant Webequie à Pickle Lake. Il y a un accès aérien régulier à la communauté par un transporteur autorisé.

En 2016, il y avait un total de 155 logements dans la communauté Webequie, abritant à la fois des résidences permanentes et des résidences temporaires (p. ex. enseignants, infirmières, etc.). Les services d'infrastructure à l'intérieur de la communauté incluent: une installation de traitement d'eau et tuyaux de distribution, des égouts sanitaires et une usine de traitement d'eaux usées, générateur d'électricité au diesel et des lignes électriques.

Le projet peut influencer sur les éléments d'infrastructure et de service suivants:



- › Prestation de services sociaux et d'infrastructure (résultant de l'évolution du réseau routier);
- › L'utilisation actuelle et historique des plans d'eau;
- › Activités récréatives (chalets, événements, pêche, etc.) à la suite de modifications aux plans d'eau.

### 6.2.6 Utilisation des terres et des ressources

La Première nation de Webequie travaille de concert avec le MRNF, et en consultation avec les collectivités des Premières nations avoisinantes, pour préparer un plan communautaire d'aménagement du territoire (PCAT) conformément à la *Loi de 2010 sur le Grand Nord de l'Ontario* et s'attend d'achever le processus en décembre 2020. Le PCAT provisoire vise généralement à protéger les valeurs/sites culturels, les itinéraires historiques, les voies navigables et les zones de récolte culturelles et à respecter l'utilisation traditionnelle, tout en permettant un développement d'infrastructures et d'autres développements qui favorisent la durabilité pour les communautés et les générations futures. Dans ce contexte, le PCAT reconnaît qu'il y a des secteurs dans la zone du projet où les terres et les ressources sont partagées avec les Premières nations voisines, y compris Marten Falls, Neskantaga et Nibinamik. L'emplacement du corridor de la route d'approvisionnement Webequie est compatible avec les zones d'aménagement du terrain recommandées et les désignations dans le PCAT provisoire Webequie, mais peut avoir une incidence sur les aires d'utilisation traditionnelle et les activités partagées.

D'autres plans et processus de la PNW qui peuvent influencer la mise en œuvre du projet, ou l'évaluation d'impact incluent le Plan communautaire exhaustif (Ébauche; août 2019), le Plan d'utilisation des terres dans les réserves (2019), le Plan de résilience (2019), et le Projet pilote du bien-être communautaire (2019).

En outre, selon le MDNM, il y a 56 concessions minières actives et non concédées et un bail minier à proximité ou chevauchant le corridor de la RAW proposé. Par conséquent, la RAW a le potentiel d'avoir un impact sur les concessions minières non concédées et les baux miniers dans la zone du projet.

### 6.2.7 Ressources du patrimoine culturel

Les recherches archéologiques à ce jour pour la région suggèrent que la région était occupée par les humains dès 7 000 ans avant aujourd'hui. La recherche archéologique précédente a également montré que les ongulés et les poissons ont été exploités par les populations autochtones de circa 1000 A.D. jusqu'au contact avec les Européens (Noront, 2013). Plus récemment, il y a eu une histoire de l'exploration et du commerce des fourrures par les Européens dans la région (17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle), suivie par l'exploitation minière (au 20<sup>e</sup> siècle).

Des paysages documentés d'intérêt du patrimoine culturel sont situés principalement dans le parc provincial de la rivière Winisk, situé au nord de la zone du projet.

Pour identifier et confirmer les zones de potentiel archéologique, une évaluation archéologique provisoire sera menée conformément aux exigences du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario. L'évaluation d'impact tiendra également compte des paysages culturels dans la zone du projet.



## 6.3 Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels

L'évaluation initiale des effets potentiels du Projet sur les peuples autochtones a été, partiellement informée par les commentaires reçus par le biais de consultations activités menées pour ce projet. En plus de la Première Nation Marten Falls et de la Première Nation Neskantaga, lesquelles ont signalé qu'il y aura des impacts directs du Projet sur leur territoires traditionnels, Weenusk (Peawanuck) Première nation, la Première nation de Kasabonika Lake et la Première nation d'Attawapiskat ont affirmé qu'ils ont partagé avec le territoire traditionnel de la Première nation de Webequie, mais n'ont pas précisé si ces zones partagées coïncident avec la zone du projet. Les activités traditionnelles de ces Premières Nations sont la chasse, la cueillette et la pêche, ainsi que les activités culturelles et spirituelles.

Le projet devra avoir accès à, et l'utilisation, l'occupation, l'exploration, et le développement des terres et des ressources actuellement utilisées à des fins traditionnelles par ces communautés, et éventuellement d'autres groupes autochtones. L'emplacement général de/a créé les terres de réserve des Premières nations à proximité de l'offre de Webequie corridor routier sont indiquées à **la figure 3.5 et la Figure 4.1**. Une évaluation préliminaire du potentiel culturel et physique du projet sur ces communautés et d'autres peuples autochtones est présentée dans **le tableau 6-1**.

**Tableau 6-1: Effets potentiels du projet désigné sur les peuples autochtones – physiques et culturels**

Activités de la communauté autochtone	Communauté autochtone	Effets potentiels sur les activités désignées	Les mesures d'atténuation/de protection proposées
Chasse	La Première nation de Webequie, la Première nation de Marten Falls, la Première nation de Neskantaga, Première nation de Nibinamik, la Première nation d'Attawapiskat, Première nation de Kasabonika Lake, la Première nation de Weenusk (Peawanuck)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Une accessibilité accrue aux zones de chasse.</li> <li>* Une certaine fragmentation de l'habitat.</li> <li>* Enlèvement de la végétation (se fera sur une base continue au cours de l'exploitation du corridor).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contrôle d'accès à la route par des barrières, si autorisé.</li> <li>* Atténué par le tracé et offrant des possibilités de passage à la faune.</li> <li>* Restauration de la végétation/régénération, dans la mesure du possible.</li> </ul>
Rassemblement	La Première nation de Webequie, la Première nation de Marten Falls, la Première nation de Neskantaga, Première nation de Nibinamik, la Première nation d'Attawapiskat, Première nation de Kasabonika Lake, la Première nation de Weenusk (Peawanuck)	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Une accessibilité accrue aux zones de rassemblement.</li> <li>* Une certaine fragmentation de l'habitat.</li> <li>* Enlèvement de la végétation (se fera sur une base continue au cours de l'exploitation du corridor).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contrôle d'accès à la route par des barrières, si autorisé.</li> <li>* Atténué par le tracé et offrant des possibilités de passage à la faune.</li> <li>* La régénération de la végétation/restauration si possible.</li> </ul>



Activités de la communauté autochtone	Communauté autochtone	Effets potentiels sur les activités désignées	Les mesures d'atténuation/de protection proposées
Pêche	La Première nation de Webequie, la Première nation de Marten Falls, la Première nation de Neskantaga, Première nation de Nibinamik, la Première nation d'Attawapiskat, Première nation de Kasabonika Lake, la Première nation de Weenusk (Peawanuck)	* Pas d'effets à long terme sur les activités de pêche. Impacts temporaires des travaux dans l'eau, en particulier pour les grandes structures de traversée (installation de piles de pont).	* Application de mesures de protection de l'habitat et de mesures d'atténuation (c.-à-d., contrôle de sédiments et d'érosion).
Culturel/spirituel/archéologique/	La Première nation de Webequie, la Première nation de Marten Falls, la Première nation de Neskantaga, la Première nation de Nibinamik	* Pas d'effets sur les sites culturels/spirituels/archéologiques connus.	* Le tracé évite les sites culturels/spirituels/archéologiques connus Des représentants culturels des Premières nations participant aux activités de construction éviteront/atténueront les impacts sur les sites.  * Effectuer l'évaluation archéologique de l'étape 1 et une évaluation des ressources architecturales du patrimoine et des paysages culturels du patrimoine culturel pendant l'EI.

En plus de ces effets, d'autres effets potentiels sur l'utilisation des terres et des ressources autochtones comprennent:

- › Effets sur l'utilisation traditionnelle du territoire par les générations futures;
- › Effets sur les populations;
- › Effets sur la faune et la végétation qui sont importants au niveau culturel, y compris en tant qu'aliments prélevés dans la nature;
- › Effets sur l'utilisation de plans d'eau par les populations autochtones, y compris la capacité et la sécurité pour naviguer les cours d'eau à partir d'activités qui peuvent entraver ou restreindre l'accès (p. ex., routes de portage et routes d'accès);
- › Effets sur l'utilisation des terres autochtones en raison de l'augmentation du trafic de véhicules le long de la RAW à travers le territoire traditionnel autochtone;
- › Effets sur l'enseignement et les pratiques spirituelles;
- › Effets sur les sites culturels, spirituels et sacrés;
- › Effets sur les caractéristiques archéologiques et culturelles du patrimoine;
- › Effets sur l'accès et l'utilisation de la zone du projet par les communautés autochtones.



Au cours de l'évaluation d'impact, à mesure que d'autres renseignements sont recueillis par rapport aux effets environnementaux associés aux propositions de projet, l'équipe du projet devra également envisager la possibilité de changements à l'expérience de l'utilisation des terres entraînée par les effets du projet principal (p. ex., effets sur des éléments hors de la zone immédiate du projet).

## 6.4 Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires

Des effets potentiels (positifs et négatifs) sur les peuples autochtones au niveau de leurs conditions sociales, économiques et sanitaires sont prévus dans le cadre de la RAW. Le **tableau 6-2** ci-dessous présente les effets potentiels du projet sur les populations autochtones.

**Tableau 6-2: Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et santé**

Activités de la communauté autochtone	Communauté autochtone	Effets potentiels sur les activités désignées	Les mesures d'atténuation/de protection proposées
Facteurs socio-économiques et sanitaires (c.-à-d., l'accès au transport actif, les sentiers de navigation, récréatifs et de motoneige; modifications du bruit et de la qualité de l'air et de l'eau)	Première nation de Webequie	<ul style="list-style-type: none"> <li>* L'augmentation de la poussière et du bruit associée à l'exploitation de la route Impacts sur la qualité de l'eau localisés, mineurs et temporaires.</li> <li>* Perturbation temporaire potentielle à la navigation associée aux ponceaux. La navigation sera maintenue sur les grandes voies navigables avec uniquement de légers retards temporaires possibles pendant la construction des grandes structures de franchissement de cours d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Application de mesures de protection et d'atténuation appropriées (p. ex., bruit, contrôle de la poussière, le contrôle de l'érosion et des sédiments).</li> </ul>
Environnement socio-économique	Première nation de Webequie	<p><b>Effets positifs et avantages:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* De l'emploi et des avantages économiques en facilitant la circulation de matériaux, de fournitures et de gens à partir de Webequie jusqu'à la zone d'activités en exploration minérale et aux développements miniers proposés.</li> <li>* Émergence d'occasions économiques le long de la route.</li> </ul>	



Activités de la communauté autochtone	Communauté autochtone	Effets potentiels sur les activités désignées	Les mesures d'atténuation/de protection proposées
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accès à une plus grande gamme de biens et services.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Occasion pour la PNW et d'autres Premières nations à posséder et à exploiter la route, y compris l'occasion pour la génération de revenus et toute occasion subséquente d'investissement et de développement économique.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Occasions de renforcement des capacités et de formation en affaires (en fonction de la propriété communautaire de la route).</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Possibilité d'emploi des jeunes et un accès plus facile à la formation et aux occasions, y compris l'abordabilité.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Possibilité de niveaux de scolarité et de capacité plus élevés.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Des revenus de ménage plus élevés grâce à l'augmentation de l'activité économique, amélioration du niveau de vie.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Meilleures (à l'année) relations avec les collectivités voisines/les familles/les clans.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le corridor du projet permet l'installation future d'une ligne électrique et d'une ligne de télécommunication.</li> </ul>	
L'environnement socio-économique  (Suite)	Première nation de Webequie	<p><b>Effets négatifs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Peut offrir un accès plus facile à des substances, entraînant davantage de problèmes de santé et sociaux dans la communauté.</li> <li>* Arrivée de plus d'étrangers dans la région qui pourrait entraîner des problèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accès routier contrôlé/sécurité.</li> </ul>



Activités de la communauté autochtone	Communauté autochtone	Effets potentiels sur les activités désignées	Les mesures d'atténuation/de protection proposées
		<p>sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Perte possible des paiements de transfert gouvernementaux versés actuellement à la communauté en raison du statut de région éloignée et isolée.</li> <li>* Peut faciliter l'arrivée de plus d'étrangers dans la communauté, comme les touristes et les utilisateurs de ressources, ce qui fait pression sur les territoires traditionnels en matière de chasse, de pêche, d'exploration des ressources, ainsi que sur les populations fauniques et leurs mouvements.</li> <li>* La perte ou la perturbation des terres et des utilisations de ressources traditionnelles actuelles comme la chasse, la cueillette, la pêche, le piégeage découlant directement des impacts potentiels du projet sur la faune, les habitats du poisson, les plantes ou la navigation des cours d'eau aux traversées.</li> <li>* Un accès plus facile à l'extérieur de la communauté pourrait faire pression sur la langue traditionnelle, les traditions et la culture; ou diminuer l'intérêt et la participation aux activités traditionnelles d'utilisation des terres (par exemple, le piégeage, la chasse, la pêche, la cueillette de baies, etc.).</li> <li>* Possible pour les étrangers d'accéder et d'avoir une incidence sur les sites culturels/spirituels/sacrés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réduction progressive des paiements de transfert au fil du temps.</li> <li>* Application de mesures de protection de l'habitat et mesures d'atténuation.</li> <li>* Effort pour renforcer la langue et la culture au moyen de modifications au programme d'études qui fournissent des possibilités d'enrichissement culturel.</li> </ul>



Si elle est jugée nécessaire par l'Agence, l'évaluation d'impact permettra un examen plus poussé des effets sur la santé humaine, le bien-être communautaire et les conditions économiques des communautés autochtones, y compris, mais sans s'y limiter, les:

- › Effets sur les prix du logement;
- › Effets sur la santé humaine des groupes autochtones;
- › Effets fondés sur le genre sur la santé humaine;
- › Effets sur les récepteurs humains des modifications de la qualité de l'air, du bruit, de la qualité de l'eau et de la qualité des aliments prélevés dans la nature;
- › Effets sur les conditions de santé des groupes autochtones à la suite;
- › Effets sur les conditions économiques des groupes autochtones;
- › Effets sur les conditions sociales et le bien-être des groupes autochtones.

## 6.5 Accidents et défaillances

La Première nation de Webequie reconnaît que la défaillance de certains éléments ou de certaines activités d'un projet en raison d'erreur humaine ou d'événements naturels exceptionnels (p. ex., inondation, feu de forêt, tremblement de terre) peut entraîner des incidences importantes. Suite à une évaluation préliminaire, les accidents ou défaillances liés à ce projet comprennent, mais ne sont pas limités à (aux):

- › La contamination du sol, des eaux souterraines ou des eaux de surface en raison de déversements de produits chimiques, pétrole ou matières dangereuses provenant de la manutention, du stockage ou du transport pendant la construction ou l'exploitation de la RAW, y compris aux sites d'infrastructures de soutien temporaires ou permanentes (p. ex., les sites d'agrégats, les routes d'accès, les camps de construction, cour ou installation d'entretien, etc.);
- › Incendies ou les explosions qui peuvent se produire pendant la construction ou l'exploitation;
- › Accidents ou collisions de véhicules légers ou lourds au cours des phases de construction ou d'exploitation et les conséquences en résultant, tels que des blessures, des décès ou des déversements de contaminants;
- › Les rejets de sédiments dans les cours d'eau pendant la construction ou l'exploitation en raison de la fonte des neiges et de chutes de pluie graves conduisant à une érosion importante;
- › Des événements d'origine naturelle graves ou dangereux comme les feux de forêts, les inondations, ou des conditions météorologiques extrêmes (p. ex., pluie, neige, vent) qui peuvent endommager ou compromettre les composants de l'installation de la route, le niveau de service opérationnel ou entraîner la fermeture de l'installation.

## 6.6 Effets cumulatifs

Les effets du projet mentionnés ci-dessus dans cette section du résumé peuvent chevaucher dans le temps et dans l'espace les effets d'autres projets et activités passés, présents et raisonnablement prévisibles, entraînant ainsi des effets cumulatifs qui doivent être évalués en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. L'évaluation de ces interactions n'a pas été complétée pendant la phase de planification, mais comprendra l'approche et les aspects suivants au cours de l'EI:

- › **Pas d'effets nets prévus.** Un effet potentiel pour lequel un effet net n'est pas prévu ne sera pas reporté à l'évaluation des effets cumulatifs.



- › **Probabilité d'occurrence.** Un accent sur les effets nets qui sont susceptibles de se produire. Les effets nets évalués comme ayant une probabilité d'occurrence « probable » ou « certaine » seront reportés, tandis que les effets nets considérés comme « peu probable » et « possible » ne seront pas reportés à l'évaluation des effets cumulatifs.
- › **Potentiel de contribuer aux effets cumulatifs existants importants.** Un effet net probable du projet, quelle que soit l'ampleur de l'effet net, a le potentiel de contribuer à des effets cumulatifs importants si une ligne directrice ou un seuil a déjà été dépassé pour un facteur/critère précis. Les conditions de base existantes seront prises en compte pour déterminer si un critère et l'effet net doivent être reportés pour une analyse plus poussée.
- › **Niveau de changement par rapport aux conditions de base ou des valeurs.** Le niveau de changement par rapport aux conditions de base pour un effet net sera caractérisé par l'ampleur de l'effet. Les effets nets avec une plus grande ampleur ou intensité de changement par rapport aux conditions de base seront reportés à l'évaluation.



## 7 Engagement du promoteur et consultation des groupes autochtones

### 7.1 Résultats des activités de mobilisation et de consultation pendant la phase de planification

Jusqu'à présent, les efforts de mobilisation et de consultation consistent de l'élaboration d'une liste de groupes autochtones prévus d'être mobilisés et consultés (se reporter à la section 7.2.1), et se sont concentrés sur la fourniture d'informations préliminaires sur les processus d'évaluation fédéral et provincial.

Les groupes autochtones mobilisés par l'équipe de projet de la RAW pendant la phase de planification comprennent:

- › Première nation de Webequie
- › Première nation d'Aroland
- › Première nation d'Attawapiskat
- › Première nation du lac Constance
- › Première nation Eabametoong
- › Première nation de Fort Albany
- › Première nation Ginoogaming
- › Première nation de Kasabonika Lake
- › Première nation de Kashechewan
- › Première nation de Kingfisher Lake
- › Première nation Kitchenuhmaykoosib Inninuwug
- › Première nation Long Lake no 58
- › Première nation de Marten Falls
- › Nation des Métis de l'Ontario – région 2
- › Première nation de Mishkeegogamang
- › Première nation de Neskantaga
- › Première nation Nibinamik
- › Première nation du lac Caribou Nord
- › Première nation Weenusk (Peawanuck)
- › Première nation de Wapekeka
- › Première nation Wawakapewin
- › Première nation de Wunnumin Lake
- › Le Conseil tribal de Matawa
- › Conseil Mushkegowuk
- › Conseil de Shibogama
- › Conseil des Premières nations de Windigo

L'information fournie sur le projet a inclus l'objectif de la route d'approvisionnement Webequie, l'histoire de la route d'approvisionnement, la conception de la route d'approvisionnement, une explication des processus d'évaluation fédéral-provincial-Webequie coordonnés (y compris la description initiale du projet et le cadre de référence provincial provisoire), un aperçu des études qui ont été réalisées et qui seront réalisés à un stade ultérieur et des concepts généraux de corridor de route d'approvisionnement. Les



participants ont été invités à fournir des commentaires sur la façon dont ils aimeraient participer, ainsi que des questions ou préoccupations à l'égard du projet.

La description détaillée du projet présente une description des activités de consultation et de mobilisation menées avec les communautés potentiellement affectées à ce jour (se reporter à la section 7.1.1 et au tableau 7-1), y compris le matériel qui a indiqué l'intention de s'engager à un processus d'évaluation fédéral-provincial coordonné. La section 7.1.2 et le tableau 7-2 de la description détaillée du projet présentent également les commentaires reçus et les réponses de l'équipe de projet. L'avis d'approbation du cadre de référence de l'évaluation environnementale provinciale a été publié sur le site Web Wawatay News entre le 1er juin et le 30 juin 2019 et dans le journal Wawatay le 15 juin 2019. En plus de ces activités, le site Web du projet a été créé ([www.supplyroad.ca](http://www.supplyroad.ca)). Le site Web comprend des documents et des renseignements essentiels sur le projet, y compris l'avis d'approbation du cadre de référence de l'évaluation environnementale provinciale et la présentation d'autres documents qui décrivent l'étude.

En résumant, les sujets principaux des commentaires et préoccupations soulignées par les groupes autochtones sont en relation avec:

- Préoccupation générale sur la perte de mode de vie;
- Access de la communauté et usage de la terre pour des propos traditionnels comme le rassemblement, la chasse, le piégeage et la pêche;
- Possibilité d'accès aux territoires autochtones par les parties non-autochtones, et d'exercer de la pression sur les ressources traditionnels et/ou susciter préoccupation sur la sûreté et sécurité;
- Impacts sur le trafic et préoccupation sur la sûreté et sécurité, incluant ce qui est transporté sur la route d'approvisionnement;
- Impacts directes et indirectes sur les ressources traditionnels, particulièrement en relation avec la sécurité des aliments, incluant aliments de campagne (ex. accumulation additionnelle des substances toxiques dans les sources d'aliments, tels que le mercure dans les poissons, impacts dans la reproduction des poissons and faune sauvage ainsi que dans les zones d'accouplement/nids/reproduction, impacts sur les marécages;
- Impacts sur les sites historiques, sacres et culturels;
- La portée du processus de l'évaluation environnementale dans le contexte des initiatives de développement régional de la terre, particulièrement les activités minières et le besoin de l'évaluation des effets accumulatives;
- Le besoin de réaliser des études appropriées durant l'évaluation d'impact pour examiner des changements sur la population et distribution de la faune sauvage, particulièrement de caribou et de l'élan.
- Implications d'une route gérée par les Première(s) Nation(s) vis-à-vis d'une route gérée par la Province;
- Besoin d'un complet engagement des communautés pour chercher l'avis, souhaitant d'avoir des discussions collectives entre les chefs des communautés concernant la route proposée et obtenir des commentaires, au lieu d'approcher les chefs des communautés de manière individuelle;
- Besoin d'adresser les impacts sociaux potentiels, incluant sûreté et sécurité et responsabilité fiscale, lorsque des membres de la communauté sont employés durant la construction;
- Webequie devrait former sa propre compagnie pour conduire la surveillance environnementale durant la construction; et
- La reconnaissance de que le procès de consultation de Webequie, et le fait que le projet est une initiative gérée par la Première Nation, sont des signes positives pour d'autres communautés autochtones, en intégrant l'usage des connaissances autochtones dans l'évaluation d'impact.



Les impacts sur les utilisations traditionnelles de la terre seront atténués grâce à la définition du corridor et aux méthodes de construction. De même, les impacts sur les lieux culturels et historiques seront largement atténués par le perfectionnement du tracé de la route. Les intérêts et les préoccupations soulevés par les communautés autochtones seront pris en considération et intégrés à l'évaluation d'impact. Les commentaires reçus aideront à identifier les mesures d'atténuation pour réduire ou éliminer les effets environnementaux négatifs et améliorer les avantages potentiels.

Il convient également de noter que le processus d'évaluation des solutions de rechange a été mené en grande partie par et parmi les membres de la communauté de la Première nation de Webequie en l'absence du consultant en mobilisation. Des discussions ont eu lieu avec divers membres de la communauté, définies tant par le point de vue démographique (p. ex., aînés, jeunes) que par leurs activités en rapport avec la terre (c.-à-d., utilisateurs des terres, récolteurs). Un consensus sur un corridor initial privilégié par la communauté a été atteint en tenant ces différentes discussions officielles et officieuses jusqu'à ce qu'il y ait un consensus sur un corridor privilégié.

## 7.2 Projet de mobilisation et de consultation au cours de la phase d'énoncé des impacts

### 7.2.1 Les groupes autochtones prévus d'être consultés//mobilisés

Sur la base d'évaluations de groupes autochtones pouvant être touchés par la Première nation de Webequie, l'AEIC et le MEPNP, la liste des groupes autochtones prévus d'être mobilisés/consultés tout au long du projet a été déterminée et elle est présentée dans **le tableau 7-1** ci-dessous. La liste reflète la compréhension actuelle de l'IAAC et du MEPNP des communautés dont les droits ancestraux peuvent être potentiellement affectés par le projet ou qui peuvent avoir un intérêt dans celui-ci. Seize (16) de ces communautés autochtones peuvent avoir des droits qui sont touchés par le projet (présentées dans **le tableau 7-1** en caractères gras), alors que, les six autres (6) communautés autochtones peuvent avoir un intérêt potentiel dans le projet.

**Tableau 7-1: Les groupes autochtones prévus d'être consultés/mobilisés**

Conseil tribal ou affiliation	Communauté ou organisation
Conseil tribal de Matawa	<b>Première nation d'Aroland*</b>
	<b>Première nation du lac Constance</b>
	Première nation Eabametoong*
	Première nation Ginoogaming
	Première nation Long Lake no 58
	<b>Première nation de Marten Falls*</b>
	<b>Première nation de Neskantaga*</b>
	<b>Première nation Nibinamik*</b>
	<b>Première nation de Webequie*</b>
Conseil Mushkegowuk	<b>Première nation d'Attawapiskat*</b>
	<b>Première nation de Fort Albany</b>
	<b>Première nation de Kashechewan</b>
	<b>Première nation Weenusk (Peawanuck)*</b>

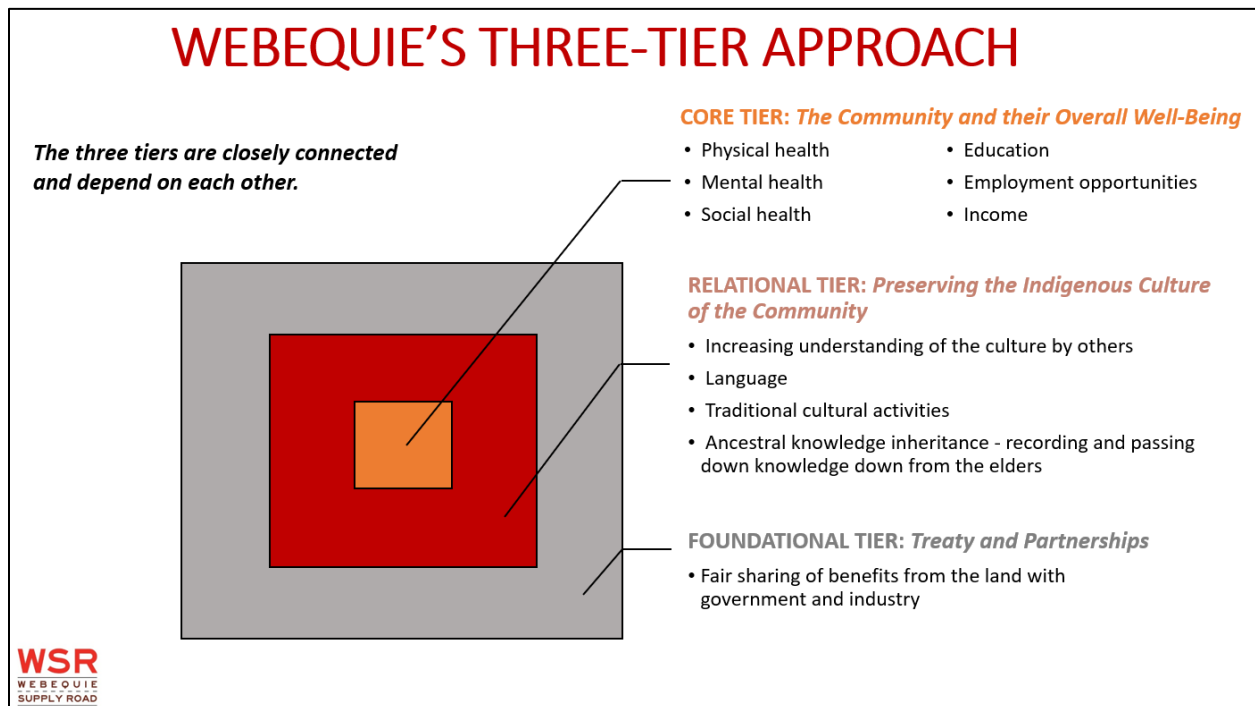
Conseil tribal ou affiliation	Communauté ou organisation
Conseil de Shibogama	Première nation de Kasabonika Lake* Première nation de Kingfisher Lake Première nation de Wapekeka Première nation Wawakapewin Première nation de Wunnumin Lake
Conseil des Premières nations de Windigo	La Première Nation du lac Caribou Nord
Première nation indépendante	Kitchenuhmaykoosib Inninuwug (KI) Première nation de Mishkeegogamang
Nation des Métis de l'Ontario	Nation des Métis de l'Ontario, – région 2

\* Les communautés déterminées et prévues d'être mobilisées/consultées par l'AEIC.

### 7.2.2 Approche à trois paliers pour la consultation de Webequie

L'équipe de projet de Webequie suit le « principe de droit inhérent » de la structure ou du cadre de gouvernance à trois paliers pour guider le processus de consultation ou de mobilisation qui sera exécuté conformément aux valeurs culturelles, aux coutumes et aux croyances traditionnelles des gens de la Première nation de Webequie (se reporter à la **figure 7.1**). Ce cadre à trois paliers a été transmis naturellement de génération en génération grâce aux gardiens du savoir autochtone de la communauté et fait partie des principes directeurs des aînés qui s'harmonisent avec les exigences réglementaires en matière de consultation.

**Figure 7.1: Approche à trois paliers en matière de consultation de la Première nation de Webequie**





Dans le cadre de sa stratégie de mobilisation et de consultation, l'équipe de projet Webequie recueillera les connaissances autochtones existantes qui sont propres à la zone du projet de route d'approvisionnement afin d'aider avec plusieurs éléments clés du processus d'évaluation environnementale:

- › Évaluer les connaissances autochtones existantes en ce qui concerne le projet routier et comprendre le travail supplémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire;
- › Intégration du savoir autochtone actuellement disponible visant à établir une ligne de base pour surveiller les changements futurs;
- › Évaluer des solutions de rechange et les impacts potentiels du projet (p. ex., critères et indicateurs de pertinence aux communautés autochtones pour toutes les composantes environnementales);
- › Élaborer des mesures d'atténuation, surveiller les engagements et les mesures d'adaptation, au besoin.

### 7.2.3 Méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues

Diverses méthodes seront utilisées pour mener des activités de consultation et de mobilisation tout au long de la phase d'énoncé des impacts. Les méthodes prévues d'être utilisées à diverses fréquences tout au long du processus de l'EE afin de consulter et mobiliser les communautés autochtones et les organisations incluent:

- › Lettres d'avis;
- › Avis publics et publicité dans les journaux;
- › Visites communautaires;
- › Rencontres avec les membres de la communauté vivant à l'extérieur des réserves;
- › Séances d'information radio;
- › Communication avec la Nation des Métis de l'Ontario;
- › Communication avec les conseils tribaux et la nation Nishnawbe Aski;
- › Matériels de communication (présentations de diapositives, fiches de renseignements sur le projet, documents, panneaux d'exposition, traduits dans la langue des communautés);
- › Produits audio et vidéo (diffusion en direct et enregistrements archivés de présentations communautaires);
- › Site Web du projet;
- › Bulletins d'information sur le projet.

Plus de détails sur ces méthodes sont présentés à la section 7.2.3 et au tableau 7-4 de la description détaillée du projet.



## 8 Consultation du public, des intervenants et des agences gouvernementales

Le tableau 8-1 ci-dessous est une liste de juridictions non autochtones et d'autres parties qui ont été consultées lors de la préparation de la description détaillée du projet.

**Tableau 8-1: Groupes d'intervenants et d'agences gouvernementales consultés**

Groupe d'intervenants	Organisation
<b>Agences provinciales</b>	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs Ministère des Ressources naturelles et des Forêts Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines. Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels Police provinciale de l'Ontario Ministère du Développement économique, la création d'emploi et le commerce Ministère des Affaires autochtones Ministère des Affaires municipales et du Logement Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport Ministère des Transports
<b>Agences fédérales</b>	Agence d'évaluation d'impact du Canada Environnement et Changement climatique Canada Ministère des Pêches et des Océans Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada Services aux Autochtones Canada Transport Canada
<b>Municipalités</b>	Ville de Thunder Bay Municipalité de Greenstone Canton de Pickle Lake Ville de Timmins Municipalité de Sioux Lookout
<b>Les élus provinciaux et fédéraux</b>	Député fédéral – Thunder Bay Superior North Député provincial de Thunder Bay – Supérieur Nord Député fédéral de Thunder Bay – Rainy River Député provincial de Thunder Bay – Atikokan Député provincial de Kenora – Rainy River Député provincial – Timmins
<b>Les services médicaux et d'urgence</b>	Le service des incendies de Thunder Bay Service de police de Thunder Bay Municipalité de Greenstone – Service d'incendie Service d'incendie de Pickle Lake SMU Supérieur Nord
<b>Conseils scolaires catholiques et publics</b>	Conseil scolaire du district de Lakehead Conseil scolaire du district de Superior-Greenstone Conseil scolaire du district catholique de Thunder Bay Conseil scolaire du district catholique de Superior Nord
<b>Occupation des terres de la Couronne et titulaires de concessions</b>	Noront Resources Ltd. Macdonald Mines Exploration Ltd. Canada Chrome Corporation



Groupe d'intervenants	Organisation
	Abitibi Royalties Inc. Metalex Ventures Ltd. Aucrest Gold Inc. De Beers Canada Inc. Fancamp Exploration Ltd. Superior Exploration Ltd. Debut Diamonds Inc. Platinex Inc. Perry vern English Michael Albert Haveman Clark Exploration and Consulting Inc.
<b>Groupes d'intérêt</b>	Tourisme Thunder Bay Aéroport International de Thunder Bay Leuenberger Air Service Nakina Air Service Ltd. Camp Lake St Joseph Osnaburgh Airways Ltd. / avant-postes Pickle Lake Makoop Lake Lodge Old Post Lodge Oz Lake Lodge & Motel Pickle Lake Hotel Camp de White Sands Club de motoneige de Greenstone Club Motoneige Aventure Thunder Bay Association des clubs de motoneige du nord-ouest de l'Ontario Conseil canadien des organismes de motoneige Fédération du nord de l'Ontario Chambre de Commerce de Geraldton Chambre de Commerce de Longlac Green Forest Management Greenmantle Forest Inc Association de piégeage nord et Superior Association municipale du nord-ouest de l'Ontario Association des parcs de l'Ontario Association de canotage récréatif et de kayak de l'Ontario

## 8.1 Résultats des activités de mobilisation et de consultation pendant la phase de planification

### 8.1.1 Activités de consultation du public et d'autres intervenants à ce jour

À ce jour, la mobilisation a inclus ce qui suit:

- › Avis d'approbation d'un cadre de référence de l'évaluation environnementale provinciale;
- › Avis de projet de cadre de référence aux fins d'examen (pour le cadre de référence de l'évaluation environnementale provinciale);
- › Avis de centre d'information publique (à Thunder Bay, le 9 octobre 2019).



## 8.1.2 Commentaires et préoccupations exprimées à ce jour par le public et les intervenants

La description détaillée du projet fournit un résumé des commentaires reçus du public et des intervenants à ce jour, ainsi que les réponses de l'équipe de projet. En résumé, les thèmes principaux des commentaires et préoccupations sont liés à ces questions:

- › Possibilités pour les entreprises locales à fournir des biens et services à l'infrastructure et des entreprises de développement minier;
- › Impacts potentiels sur les obstacles associés aux concessions minières existantes et aux baux miniers existants dans la zone du projet;
- › Intérêt de la part des organismes d'intervention d'urgence locaux à être informés de l'avancement du projet;
- › Le besoin de répertoire et de suivre les questions communautaires plus vastes, telles que la sécurité alimentaire;
- › La nécessité d'impliquer davantage les communautés et de s'assurer qu'elles comprennent le processus d'évaluation coordonné;
- › Utilisation de la RAW et de l'aéroport de Webequie par l'industrie minière;
- › Commentaires positifs sur le contenu et la présentation de l'information.

La section 8.1.2 et les tableaux 8-2 et 8-3 de la description détaillée du projet présentent des détails supplémentaires sur les commentaires reçus, ainsi que des réponses par l'équipe du projet, lorsque ces réponses ont été fournies à ce jour.

## 8.2 Activités de mobilisation et de consultation proposées pendant la phase d'énoncé des impacts

Les activités de mobilisation et de consultation avec les groupes énumérés au tableau 8.1 continuent; la liste sera modifiée, le cas échéant, au cours de la phase d'énoncé des impacts.

Diverses méthodes seront utilisées pour mener les activités de consultation et de mobilisation tout au long de la phase de l'énoncé des impacts, y compris:

- › Lettres d'avis;
- › Avis publics et publicité dans les journaux;
- › Centres d'information publics (portes ouvertes);
- › Matériels de communication (présentations de diapositives, fiches de renseignements, documents, panneaux d'exposition);
- › Site Web du projet;
- › Bulletins d'information sur le projet.

Plus de détails sur ces méthodes sont présentés à la section 8.2.1 et au tableau 8-4 de la description détaillée du projet.



## 8.3 Consultation des agences gouvernementales

### 8.3.1 Équipe d'examen gouvernementale

Grâce à un processus de mobilisation et de consultation auprès des agences gouvernementales fédérales et provinciales au début de la phase de planification pour évaluer l'intérêt des autorités compétentes à participer à l'évaluation environnementale, une équipe gouvernementale d'examen (ERG) a été créée. Au cours de la phase de planification, la mobilisation et la consultation auprès des agences gouvernementales ont été au même niveau de rapport qu'avec le public et les intervenants (se reporter à la section 8.2).

Les agences membres de l'ERG comprennent ceux qui sont énumérés au tableau 8-1.

À tous les points d'étape du projet, l'équipe du projet devra fournir des informations à l'ERG et lui demander son avis. Les agences faisant partie de l'ERG ayant manifesté un intérêt pour le projet recevront les rapports de situation, des possibilités de faire des commentaires sur les études à mener, les solutions de rechange et les critères d'évaluation, les avis de consultation à venir, les événements et la possibilité de contribuer à l'examen de la description du projet, le CdR du projet provincial d'évaluation environnementale final et les documents d'évaluation d'impact provisoires et finaux.

### 8.3.2 Équipe de coordination de l'évaluation environnementale (EE)

Une équipe de coordination de l'évaluation environnementale est un sous-ensemble des organismes fédéraux et provinciaux susmentionnés qui a été créée pour coordonner le plus efficacement possible les exigences de processus d'évaluation environnementale fédéral et provincial. L'équipe de coordination de l'évaluation environnementale se compose des organismes suivants:

- › Agence d'évaluation d'impact du Canada;
- › Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines;
- › Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs;
- › Ministère des Richesses naturelles et des Forêts;
- › Ministère des Transports de l'Ontario.



## 9 Réponse au résumé des enjeux

L'agence d'évaluation d'impact du Canada a effectué des périodes de consultation du 23 juillet 2019 au 12 août 2019, et du 11 septembre 2019 au 1er octobre 2019, pour inviter les groupes autochtones, les autorités fédérales et provinciales, le public et d'autres participants à donner leur point de vue sur les questions qu'ils jugent pertinentes à l'égard du projet. L'information fournie par l'Agence (affichées sur le Registre canadien d'évaluation de l'impact) à cette fin comprenait la description initiale du projet.

À la suite de cet engagement envers la description initiale du projet, l'Agence a préparé et fourni à la Première nation de Webequie un résumé des enjeux documentant les questions soulevées pendant de la période de consultation. Le résumé des enjeux regroupe les questions soulevées dans les catégories suivantes:

- › Accidents et défaillances
- › Environnement acoustique
- › Environnement atmosphérique
- › Oiseaux, oiseaux migrateurs et leur habitat
- › Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre
- › Aliments prélevés dans la nature
- › Effets cumulatifs
- › Eau potable
- › Conditions économiques
- › Effets de l'environnement sur le projet
- › Poisson et habitat du poisson
- › Généralités – type d'évaluation
- › Généralités – description du projet
- › Géologie, géochimie et risques géologiques
- › Santé humaine et bien-être
- › Consultation et participation des autochtones
- › Savoir autochtone
- › Utilisation actuelle par les peuples autochtones des terres et des ressources à des fins traditionnelles
- › Conditions économiques des peuples autochtones
- › Droits des peuples autochtones
- › Conditions sociales des peuples autochtones
- › Patrimoine physique et culturel des peuples autochtones
- › Mesures d'atténuation, programmes de suivi et de surveillance
- › Navigation
- › Contribution du projet à la durabilité
- › Expansion du projet
- › But et nécessité du projet
- › Effets résiduels
- › Environnements riverains et humides
- › Conditions sociales
- › Espèces en péril
- › Structure, site, objets d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale
- › Eaux de surface et eaux souterraines



## Route d'approvisionnement Webequie Résumé de la description détaillée du projet



- › Faune terrestre et son habitat
- › Topographie, sol et sédiment
- › Végétation
- › Les groupes de population vulnérables (évaluation selon le genre +)
- › Déchets et eaux usées

La Première nation de Webequie a examiné le résumé des enjeux, ainsi que des soumissions originales publiées sur le Registre canadien d'évaluation d'impact. Conformément au paragraphe 15 (1) de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, la PNW a fourni à l'Agence d'une description détaillée du projet qui reconnaît les questions indiquées dans le résumé des enjeux, et satisfait aux exigences d'information décrites dans le *Règlement sur les renseignements et la gestion des délais*. Le résumé des enjeux de l'Agence et les réponses de la PNW en reconnaissance des questions sont présentés à l'**annexe A** du présent résumé de la description détaillée du projet.

Le résumé des enjeux et les réponses de la PNW serviront à renseigner la décision de l'Agence quant à la nécessité d'exiger une évaluation d'impact pour le projet, et d'élaborer des *lignes directrices pour l'EI*, si une évaluation s'avère nécessaire. À ce stade du processus d'EI, la PNW a reconnu ces questions en tant que préoccupations et exigences légitimes devant être abordées dans le cadre du processus, et portera son attention sur la détermination des effets potentiels de façon plus détaillée et sur l'élaboration de mesures d'atténuation et de programmes de suivi/surveillance pendant la phase d'énoncé des impacts.



Route d'approvisionnement Webequie  
Résumé de la description détaillée du projet



## Annexe A

### Réponse au résumé des enjeux



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Annexe A

Réponse au résumé des enjeux

Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
<b>Accidents et défaillances</b>			
1.	Effets des accidents et des défaillances, y compris sur la qualité de l'air et la qualité de l'eau pendant toutes les phases du projet.	La Première nation de Webequie reconnaît que la défaillance de certains éléments ou de certaines activités d'un projet en raison d'erreur humaine ou d'événements naturels exceptionnels (p. ex., inondation, feu de forêt, tremblement de terre) peut causer des effets importants. L'évaluation d'impact (EI) du projet comprendra une analyse du risque d'accidents ou de défaillances comprenant notamment la détermination des effets potentiels sur l'environnement, la santé, la société et l'économie ainsi que la détermination des mesures d'urgence et d'intervention en cas d'urgence à mettre en œuvre le cas échéant.	6.5 – Accidents et défaillances
<b>Environnement acoustique</b>			
2.	Effets des nuisances sonores sur la faune, y compris celles des activités de dynamitage, de l'utilisation de machines, de la circulation accrue de véhicules et de la circulation des hélicoptères et des avions.	La description détaillée du projet aborde le bruit potentiel créé par le projet (p. ex., circulation routière, circulation accrue des hélicoptères et des avions, utilisation de machines et d'équipements pendant la construction et l'exploitation) qui peut donner lieu à une perturbation sensorielle de la faune, entraînant des incidences sur la disponibilité, l'utilisation et la connectivité de l'habitat (mouvement et comportement), des changements dans l'abondance et la répartition des animaux terrestres, particulièrement le caribou.	6.1.5 – Faune 6.1.8 – Environnement acoustique
<b>Environnement atmosphérique</b>			
3.	Effets sur la qualité de l'air des émissions de gaz d'échappement, des poussières diffuses, des sous-produits de combustion de carburant, des sous-produits de dynamitage, des engins mobiles tout-	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels temporaires du projet (les activités de construction en particulier) sur la qualité de l'air à proximité des travaux du projet. Il est expressément fait	6.1.7 – Climat et qualité de l'air 6.1.10 – Production de



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
	terrain, des véhicules et des émissions des générateurs diesel.	mention des poussières diffuses et des sous-produits de combustion de carburant associés au défrichage des terres et au matériel de manutention, à l'utilisation des véhicules et des équipements, aux véhicules qui circulent sur la route de gravier et d'autres surfaces de terre (exposées) et aux génératrices diesel des camps de construction.	déchets et émissions
4.	Effets sur la qualité de l'air causés par la poussière produite par la circulation automobile ainsi que par les sols exposés dont la terre est enlevée et stockée pour la construction.	Se reporter à la réponse 3	6.1.7 – Climat et qualité de l'air 6.1.10 – Production de déchets et émissions
<b>Oiseaux, oiseaux migrateurs et leur habitat</b>			
5.	Effets sur les oiseaux, y compris les oiseaux migrateurs, des émissions atmosphériques, de la poussière et des perturbations sensorielles attribuables au bruit.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la faune et plus particulièrement les effets sur les oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs, des émissions atmosphériques, de la poussière et des perturbations sensorielles durant la construction et l'exploitation du projet.	6.1.5 – Faune
6.	Effets sur l'habitat des oiseaux, y compris les oiseaux migrateurs, tels que les habitats de hautes terres et de terres humides, pendant la saison de reproduction et la migration.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la faune et plus particulièrement les effets sur les oiseaux, y compris les habitats des oiseaux migrateurs (p. ex., terres humides, hautes terres) pendant la saison de reproduction et la migration.	6.1.5 – Faune
7.	Effets sur les oiseaux, y compris les oiseaux migrateurs, de la prédation accrue et des opportunités de braconnage.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la faune et plus particulièrement les effets sur les oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs, de la prédation accrue et des opportunités de braconnage durant la construction et l'exploitation du projet.	6.1.5 – Faune



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
8.	Effets sur les oiseaux, y compris les oiseaux migrateurs, de la perturbation des couloirs de circulation et des collisions avec des véhicules.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la faune et plus particulièrement les effets sur les oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs, de la perturbation des couloirs de circulation et des collisions avec des véhicules durant la construction et l'exploitation du projet.	6.1.5 – Faune
9.	Effets sur les oiseaux, y compris les oiseaux migrateurs, du dépôt de substances potentiellement nocives dans les eaux ou les zones fréquentées par les oiseaux.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la faune et plus particulièrement les effets sur les oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs, du dépôt de substances potentiellement nocives dans les eaux ou les zones fréquentées par les oiseaux durant la construction et l'exploitation du projet.	6.1.5 – Faune
<b>Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre</b>			
10.	Effets sur la capacité du gouvernement du Canada de respecter ses obligations environnementales et ses engagements en matière de changement climatique.	Une estimation provisoire du niveau de gaz à effet de serre (GES) de la construction et de l'exploitation du projet est présentée dans la description détaillée du projet. Les émissions de GES du projet seront examinées dans l'EI par rapport aux totaux et aux cibles futures de l'Ontario et de l'ensemble du Canada, y compris la capacité du Canada à respecter ses obligations environnementales et ses engagements en matière de changement climatique.	6.1.10 – Production de déchets et émissions
11.	Effets sur les tourbières et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent des modifications de leur capacité à stocker et à séquestrer le carbone.	La description détaillée du projet indique les principales sources d'émissions de GES durant la construction et l'exploitation du projet, comme le défrichage des terres et la combustion de la biomasse connexe ainsi que les émissions de gaz d'échappement des véhicules et de l'équipement. L'évaluation d'impact comprendra l'examen des effets potentiels sur les tourbières et les émissions de gaz à effet de serre qui résultent des modifications de leur capacité à stocker et à séquestrer le carbone.	6.1.10 – Production de déchets et émissions



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
<b>Aliments prélevés dans la nature</b>			
12.	Effets sur les aliments prélevés dans la nature des contaminants rejetés dans l'environnement (air, eau, sol ou plantes).	La description détaillée du projet a déterminé une liste préliminaire des aliments prélevés dans la nature qui peuvent être potentiellement touchés par le rejet de contaminants dans l'environnement.	6.1.2 – Végétation 6.1.5 – Faune 6.1.6 – Poisson et habitat du poisson 6.1.7 – Climat et qualité de l'air
13.	Effets sur les aliments prélevés dans la nature découlant des modifications apportées aux tourbières et aux zones humides environnantes et de l'augmentation des processus de méthylation du mercure.	Les effets potentiels sur les aliments prélevés dans la nature entraînés par des modifications apportées aux tourbières et aux zones humides feront l'objet d'une étude plus poussée dans l'EI si l'Agence détermine qu'une EI est nécessaire.	S.O.
<b>Effets cumulatifs</b>			
14.	Effets cumulatifs attribuables à la poursuite de la mise en valeur dans le Cercle de feu, y compris la mise en valeur potentielle des ressources et les infrastructures supplémentaires.	L'EI évaluera et appréciera l'importance des effets nets du projet qui se chevauchent dans le temps et dans l'espace avec les effets de tous les autres développements et de toutes les autres activités passés, présents et raisonnablement prévisibles, y compris sur les composantes physiques, biologiques, culturelles et socio-économiques et santé de l'environnement. L'évaluation sera menée conformément aux lignes directrices de l'Agence canadienne d'évaluation d'impact (ACEI), y compris les <i>Lignes directrices sur mesure pour l'énoncé des impacts</i> ; <i>Énoncé de politique opérationnelle : Évaluation des effets environnementaux cumulatifs en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) (ACEE 2015b)</i> ; <i>Évaluation des effets environnementaux cumulatifs en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) : orientations techniques intérimaires (ACEE 2018b)</i> .	6.6 – Effets cumulatifs 6.2.2 – Économie, ressources, activités commerciales et industrielles



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
15.	Effets cumulatifs sur le poisson, la faune, l'écosystème, les peuples autochtones et leurs droits.	Se reporter à la réponse 14. La portée de l'évaluation comprendra les effets cumulatifs sur le poisson, la faune, l'écosystème, les peuples autochtones et leurs droits.	6.6 – Effets cumulatifs
16.	Effets cumulatifs sur les tourbières et leur capacité à stocker et à séquestrer le carbone.	Se reporter à la réponse 14. La portée de l'évaluation comprendra les effets cumulatifs sur les tourbières et leur capacité à stocker et à séquestrer le carbone.	6.6 – Effets cumulatifs
<b>Eau potable</b>			
17.	Effets sur les sources d'eau potable, y compris des modifications locales des modèles d'écoulement des eaux souterraines et de surface.	La description détaillée du projet porte sur les possibilités de modifications temporaires (construction) et permanentes à la disponibilité d'eaux souterraines à l'émergence d'eaux souterraines à proximité (y compris les puits et les sources). De même, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'emprise de la RAW, ainsi que la construction des fondations structurelles, des routes d'accès, et d'autres infrastructures de soutien (p. ex., camps de construction) peuvent entraîner la modification de la quantité et de la qualité de l'eau de surface, ce qui peut avoir une incidence sur les eaux souterraines.  En particulier, la source d'eau naturelle à proximité de Webequie a été citée comme une source d'eau communautaire importante pour la consommation et les cérémonies. Des renseignements sur des ressources similaires concernant d'autres collectivités seront recueillis dans le cadre de la compilation des connaissances autochtones de l'EI.	6.1.3 – Eaux souterraines 6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface 3.2 – Examen initial des concepts de recharge pour le corridor de route d'approvisionnement Webequie
<b>Conditions économiques</b>			
18.	Les effets sur la main-d'œuvre dans les collectivités autochtones et non autochtones, y compris une demande présentée en vue d'obtenir des détails sur le nombre d'emplois créés et les possibilités d'emploi potentielles.	La description détaillée du projet indique que le document sur l'EI décrira en détail l'état actuel des communautés, les effets potentiels du projet sur la population et les caractéristiques démographiques comme l'emploi. L'EI renfermera des informations sur le nombre prévu d'emplois, y compris les types d'emplois	6.2.3 – Population, données démographiques



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		pour la construction, l'exploitation et l'entretien de la route d'approvisionnement.	et profil de la communauté.
19.	Effets sur les conditions économiques imputables aux modifications des activités économiques liées au projet et aux aménagements futurs dans la région du Cercle de feu.	L'EI renfermera une évaluation des effets cumulatifs qui examine les impacts sur l'environnement causés par une action combinée à d'autres actions passées, présentes et futures. L'évaluation des effets cumulatifs abordera les effets sur les conditions économiques imputables aux modifications des activités économiques liées au projet et aux aménagements futurs dans la région. La description détaillée du projet indique que l'EI va décrire et évaluer les activités commerciales, récréatives, et industrielles dans la région et aborder les effets potentiels sur ces secteurs.	6.2.2 – Économie, ressources, activités commerciales et industrielles 6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires 6.6 – Effets cumulatifs
20.	Effets sur les prix des terres de l'afflux de travailleurs dans les collectivités.	La description détaillée du projet note que les effets sur le prix du logement seront évalués dans l'AI, qui est réputé être un résultat plus direct de l'afflux de travailleurs que les prix des terres, mais peut aussi refléter des changements dans les prix des terres.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
21.	Effets sur les concessions minières actives ou non concédées et les baux miniers à proximité du projet ou le chevauchant, ainsi que sur la communication entre le promoteur et les sociétés d'exploration et de mise en valeur des ressources minérales.	La description détaillée du projet affirme que, selon le MDNM, il y a 56 concessions minières actives et non concédées et un bail minier à proximité ou chevauchant le corridor de la RAW proposé. Par conséquent, la RAW a le potentiel d'avoir un impact sur les concessions minières non concédées et les baux miniers dans la zone du projet. Dans le cadre de l'EI, la Première nation de Webequie consultera et communiquera avec les sociétés d'exploration et d'exploitation minières à l'égard de tout	4.3 – Terres qui serviront au projet 6.2.6 – Utilisation des terres et des ressources



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		conflit entre le corridor routier et les concessions ou baux existants.	
22.	Dialogue et coopération avec les intervenants industriels actuels et futurs dont les intérêts et les avoirs peuvent être touchés par le projet.	La description détaillée du projet reconnaît que, dans le cadre de l'EI, des consultations seront entreprises avec les sociétés d'exploration et d'exploitation minières dont les intérêts et les avoirs peuvent être touchés par le projet.	6.2.6 – Utilisation des terres et des ressources
<b>Effets de l'environnement sur le projet</b>			
23.	Les effets de l'environnement sur le projet, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et l'augmentation des précipitations causés par le changement climatique.	La description détaillée du projet reconnaît que le changement climatique a le potentiel d'avoir des effets sur le projet en raison de phénomènes météorologiques plus fréquents ou extrêmes, et que ces événements peuvent endommager ou compromettre des composants de la route ou le niveau de service opérationnel.	6.1.10 – Production de déchets et émissions 6.5 – Accidents et défaillances
24.	Déstabilisation de l'infrastructure du projet dans les régions du Nord en raison du pergélisol sporadique, discontinu et qui se réchauffe.	Dans la bande de pergélisol sporadique de la région où le projet est situé, le pergélisol se produit dans les îles, et la teneur en glace de sol dans les 10 à 20 m sous la surface du sol est classée comme faible (moins de 10 %). Par conséquent, tout pergélisol qui existe dans la zone du projet n'est pas prévu d'avoir un effet déstabilisateur mesurable sur l'infrastructure routière.	6.1.1 – Géologie, terres et sols
<b>Poisson et habitat du poisson</b>			
25.	Effets sur la dynamique des communautés de poissons en raison de la pression accrue de la pêche à la ligne et des activités connexes, y compris l'élimination sélective de certaines espèces.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la dynamique des communautés de poissons en raison de la pression accrue de la pêche à la ligne et des activités connexes, y compris l'élimination sélective de certaines espèces.	6.1.6 – Poisson et habitat du poisson
26.	Effets sur les poissons de la vie aquatique envahissante introduite par des activités récréatives.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur les poissons de la vie aquatique envahissante introduite par la pêche pratiquée par des gens provenant de l'extérieur de la communauté de Webequie.	6.1.6 – Poisson et habitat du poisson



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
27.	Effets sur le poisson et son habitat, y compris la qualité de l'eau, la morphologie des cours d'eau, la perturbation ou la destruction de l'habitat du poisson ou la mort des poissons.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur le poisson et son habitat, y compris la qualité de l'eau, la morphologie des cours d'eau, la perturbation ou la destruction de l'habitat du poisson ou la mort des poissons.	6.1.6 – Poisson et habitat du poisson
28.	Effets sur le déplacement des populations de poissons, les schémas migratoires, les comportements de frai et de reproduction attribuables aux traversées routières, aux ponceaux mal conçus ou perchés et aux modifications de la génétique des populations de poissons dues à la fragmentation de l'habitat.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur le déplacement des populations de poissons, les schémas migratoires, les comportements de frai et de reproduction attribuables aux traversées routières, aux ponceaux mal conçus ou perchés et aux modifications de la génétique des populations de poissons dues à la fragmentation de l'habitat.	6.1.6 – Poisson et habitat du poisson
<b>Généralités – type d'évaluation</b>			
29.	Valeur d'une évaluation fédérale, y compris l'évaluation des effets cumulatifs des travaux d'aménagement existants et futurs dans la région du Cercle de feu.	Cet enjeu a été soulevé dans le cadre de la réalisation d'une évaluation régionale d'un aménagement dans la région du Cercle de feu. Se reporter à la réponse 30 ci-dessous. Se reporter également aux réponses 14 à 16 sous la rubrique Effets cumulatifs.	6.6 – Effets cumulatifs
30.	Valeur d'une évaluation régionale pour évaluer les effets de l'exploitation minière future et de l'infrastructure de soutien dans la région du Cercle de feu, la baie James et le bassin de la baie d'Hudson.	Cet enjeu est à l'extérieur de la garde et du contrôle de la Première nation de Webequie; il relève de la compétence de la ministre de l'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Les articles 92 et 93 de la <i>Loi sur l'évaluation de l'impact</i> permettent au ministre d'établir un comité, ou d'autoriser l'Agence à mener une évaluation régionale des effets des activités physiques actuelles ou futures dans une région. L'Agence conseille le ministre pour décider s'il y a lieu d'effectuer une évaluation régionale. La Première nation de Webequie (PNW) est de l'avis que la Première nation d'Aroland a présenté une demande officielle (dans un courriel daté du 1er octobre 2019) pour une évaluation régionale des effets de l'activité de mise en valeur des minéraux et de son infrastructure de	1.3 – Études et plans connexes



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		soutien dans la région du Cercle de feu, et que le ministre doit afficher une réponse à la demande dans les 90 jours de sa réception.	
31.	Participation des groupes autochtones aux fins de la détermination des effets positifs et négatifs dans la région.	La PNW a l'intention de procéder à la mobilisation rapide des groupes autochtones pour obtenir leur implication et leur participation au processus de l'EI, visant à déterminer les effets positifs et négatifs potentiels du projet. L'équipe de projet de Webequie suit le principe de « droit naturel » de la structure ou du cadre de gouvernance à trois paliers pour guider le processus de consultation ou de participation qui sera exécuté conformément aux valeurs culturelles, coutumes et croyances traditionnelles des gens de la Première nation de Webequie. Les méthodes de mobilisation qui seront utilisées pour obtenir l'implication et la participation des groupes autochtones comprennent : des lettres d'avis, des avis publics et de la publicité dans les journaux, des visites communautaires, des séances d'information radio, un site Web de projet et des bulletins d'information.	7.2.2 – Approche à trois paliers pour la consultation de Webequie 7.2.3 – Méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues
32.	Valeur de l'approche intégrée en matière d'évaluation (par opposition à l'approche route par route en matière d'évaluation).	La valeur d'une approche intégrée, ou d'une évaluation régionale, qui saisit d'autres propositions de projets d'infrastructure routière est à l'extérieur de la garde et du contrôle de la PNW. Dans le cadre de l'EI, une évaluation des effets cumulatifs sera effectuée pour examiner l'incidence nette marginale du projet avec ceux qui existent ainsi qu'avec les aménagements et les activités raisonnablement prévisibles qui se chevauchent dans le temps et dans l'espace avec le projet.	6.6 – Effets cumulatifs
<b>Généralités – description du projet</b>			
33.	Clarté des emplacements des résidences permanentes et temporaires et des récepteurs sensibles connus, et emplacement des sources d'eau potable.	La description détaillée du projet indique qu'il y a des résidences permanentes et temporaires (c.-à-d., des récepteurs sensibles connus) situées au sein de la communauté de Webequie tout près de l'extrémité ouest	6.1.8 – Environnement acoustique



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		de la RAW proposée, qui peuvent constituer de récepteurs sensibles. Les résidences individuelles n'ont pas été déterminées à ce stade. L'emplacement des autres récepteurs sensibles, comme les résidences saisonnières ou occasionnelles à côté du corridor routier (p. ex., cabines), n'est pas connu à ce stade, mais sera déterminé dans le cadre du recueil des connaissances autochtones. L'hébergement temporaire pour les travailleurs associés au camp d'exploration minière exploité par Noront est situé près de l'extrémité est de la RAW. La source d'eau potable pour la communauté de Webequie est le lac Winisk. La source d'eau potable pour le camp d'exploration Noront n'est pas connue pour le moment.	6.2.5 – Infrastructure et services
34.	Relation entre les plans d'aménagement actuels de Noront dans la région, le projet et le promoteur.	La description détaillée du projet indique qu'en 2013, Noront Resources a préparé une évaluation d'impact environnemental provisoire et un énoncé d'impact environnemental provisoire pour le projet de la mine Eagle's Nest dans la région du lac McFaulds. L'évaluation d'impact environnemental provisoire et l'énoncé d'impact environnement provisoire n'ont pas été complétés et sont interrompus à l'heure actuelle. En 2012, Noront Resources a fait appel à la Première nation de Webequie pour aider à déterminer un tracé privilégié pour un corridor de transport est-ouest allant de la mine Eagle's Nest à la région du lac Pickle. Webequie a assumé la responsabilité de déterminer un tracé privilégié à travers leur territoire à partir de Noront et, ce faisant, a mené son propre processus interne de consultation des membres de leur communauté. Un tracé de corridor privilégié a été déterminé et utilisé par la suite dans le projet d'études environnementales et géotechniques de base de la route d'approvisionnement de la communauté Webequie (2017-2018) pour aider à	1.3 – Études connexes 3.1.2 Solutions de rechange pour réaliser le projet



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		<p>l'établissement du corridor préliminaire privilégié pour un examen ultérieur plus poussé dans le cadre du projet de route d'approvisionnement Webequie.</p> <p>Les plans d'aménagement actuels de Noront excluent l'examen du raccordement d'une route toutes saisons au réseau routier provincial, car il est présumé que ce sera développé par d'autres, basés sur les promesses de financement d'infrastructure (principalement des routes) dans la région du Cercle de feu par la province de l'Ontario. Le statut actuel du projet de la mine Eagle's Nest se trouve sur le site web de Noront (<a href="http://norontresources.com">http://norontresources.com</a>).</p> <p>Sur la base des commentaires reçus par l'Agence suite à l'examen de la description initiale du projet par Noront, la société appuie une route d'approvisionnement entre la Première nation de Webequie et la région du Cercle de feu, car cela permettra aux membres de la communauté Webequie à participer à la livraison de services et de matériaux et offrira des occasions d'emploi.</p>	
35.	Source d'alimentation pour le projet.	La description détaillée du projet indique que la source d'alimentation à utiliser pour les camps de construction, les activités et l'équipement de construction (p. ex., l'utilisation de pompes submersibles, etc.) et les parcs d'entretien durant l'exploitation du projet seront des génératrices diesel.	6.1.7 – Climat et qualité de l'air 6.1.10 – Production de déchets et émissions
36.	Contrôles de l'accès et utilisation des routes par les groupes autochtones, le public et les sociétés de prospection et d'exploitation minières.	La description détaillée du projet stipule que l'exploitant de la route d'approvisionnement Webequie n'est pas connu pour le moment et fera l'objet de discussions futures et d'un accord sur la propriété et la gouvernance de l'installation avec la province de l'Ontario, y compris l'examen de l'utilisation de la route ou des contrôles d'accès.	2.2 – Description générale du projet



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
37.	Clarté sur un corridor de deux kilomètres de large.	<p>La description détaillée du projet détermine les trois concepts de rechange considérés par la PNW dans la sélection et l'évaluation de corridors routiers de rechange. Chacun des autres concepts du corridor (1, 2A et 2B) est présumé être de 2 km de large dans lequel le tracé de la route (emprise de 35 m, largeur de conduite de 11 m) est situé le long de la médiane du corridor. L'examen préalable du corridor de concepts d'alternatives a conclu qu'un corridor dans l'Est (Concept d'Alternative 2B) est préféré au lieu de l'Alternative 2A et du corridor de route d'hiver plus ancien vers l'Ouest (Concept d'Alternative 1). Cette Alternative a été raffinée par plus de consultation avec les membres de la communauté Webequie pour établir la «Route préférée par la Communauté ». Un groupe des routes sub-alternatives dedans le corridor d'approvisionnement a été développé et une route optimale a été identifiée en se basant seulement sur des considérations géotechniques (sols et terrain). Ainsi, le groupe de routes alternatives pour le corridor d'approvisionnement dedans le corridor préliminaire proposé qui sera assujetti à l'Évaluation d'impact est présenté dans la Figure 3.11 et inclue la route géotechnique optimal et route préféré par la communauté le long de la ligne centrale du corridor.</p>	<p>3.1.2.3 – Première détermination des concepts de rechange pour le corridor de la route d'approvisionnement Webequie 3.2 – Examen initial des concepts de rechange pour le corridor de route d'approvisionnement Webequie 3.4 Développement des Routes Sub-alternatives dedans le Corridor d'approvisionnement préféré Figures : 3.7 à 3.11</p>
38.	Suffisance du corridor proposé de 35 mètres, y compris pour les activités de construction.	<p>Le corridor de 35 mètres de large est considéré comme adéquat pour les activités de construction liées à la route d'approvisionnement, nonobstant l'infrastructure additionnelle tel les aires de dépôt/de stockage/de transit, devront être placées en dehors du corridor de 35 mètres de droit de passage. Les Campements de construction</p>	S.O.



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		devront être placés en dehors du corridor de 35 mètres du droit de passage. L'emplacement de toute l'infrastructure de support sera déterminé dans l'EI.	
39.	Clarté sur les détails spatiaux aux fins de l'évaluation.	La description détaillée du projet définit et décrit les limites spatiales et temporelles aux fins de l'évaluation. Les limites géographiques indiqueront les zones dans lesquelles des effets potentiels sont raisonnablement prévus, y compris les effets cumulatifs. Les limites temporelles du projet seront généralement fondées sur les phases prévues qui incluent la phase de construction : la période comprise entre le début de la construction et le début de l'exploitation; et la phase d'exploitation : les activités d'exploitation et d'entretien pendant toute la durée du projet.	4.2 – Définition de la zone d'étude
40.	Clarté sur les effets directs et accessoires du projet.	La description détaillée du projet définit l'étendue géographique dans laquelle l'évaluation d'impact saisira les effets potentiels directs et accessoires du projet. Ces zones d'étude comprennent : Empreinte du projet; zone d'étude locale; zone d'étude régionale. Les effets accessoires seront déterminés une fois que l'équipe de projet gagne plus de clarté sur la nature et la portée des effets directs au cours de la phase d'énoncé d'impact.	4.2 – Définition de la zone d'étude
41.	Clarté sur les emplacements proposés des camps de construction.	Le projet en est aux premières étapes de planification et d'ingénierie du projet; par conséquent, l'emplacement exact des camps de construction n'est pas connu pour le moment. Les camps de construction sont prévus d'être établis à proximité du corridor routier proposé. Les options à l'étude pour accueillir les camps de construction essentiels sont les suivantes : <ol style="list-style-type: none"><li>1. En tant que moyen du projet, la communauté de Webequie pourrait également servir de camp de construction de base. Toute la main-d'œuvre</li></ol>	3.5.1 – Camps de construction



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		<p>serait logée dans des locaux temporaires et déployée le long du corridor au quotidien.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. La main-d'œuvre peut être hébergée à chaque extrémité du corridor de construction de 107 km (zone du camp de base Noront et Webequie)</li> <li>3. Les camps peuvent être établis à des intervalles/endroits appropriés (estimation de deux) le long du corridor de construction.</li> <li>4. Une combinaison des options d'hébergement 1 à 3 ci-dessus.</li> </ol>	
42.	Clarté sur ce que le promoteur considère comme un accord ou une approbation du projet par les collectivités, les groupes autochtones, les intérêts industriels ou Noront.	Dans l'hypothèse que l'acceptation ou l'approbation soit basée sur les processus EI/EE provincial et fédéral, la PNW adopte une structure ou un cadre de gouvernance à trois paliers pour orienter la consultation et la mobilisation qui seront exécutées conformément aux valeurs culturelles, aux coutumes et aux croyances traditionnelles des gens de la Première nation de Webequie. Une approche axée sur l'établissement d'un consensus qui est de nature consultative sera entreprise avec les parties intéressées et les communautés autochtones pour déterminer et résoudre des questions et des préoccupations, l'objectif ultime étant de s'entendre sur le projet de route d'approvisionnement Webequie.	7 – Engagement du promoteur et consultation des groupes autochtones 8 – Consultation du public, des intervenants et des agences gouvernementales
43.	Les groupes autochtones énumérés dans les sections sur les utilisations anthropiques et les activités des collectivités autochtones de la description du projet peuvent ne pas englober tous les groupes autochtones ayant des liens traditionnels avec la région ou qui pourraient être touchés par le projet.	Section 5.1.6 – Les utilisations anthropiques de la description initiale du projet ne sont pas incluses dans la description détaillée du projet. Une description de l'utilisation traditionnelle des terres par les communautés autochtones est présentée à la section 4.3.2 – Proximité du projet aux terres utilisées par les peuples autochtones à des fins traditionnelles; cela comprend une indication préliminaire des affirmations par les communautés avoisinantes à l'égard du territoire partagé dans la zone du projet. La liste de ces communautés peut changer en	4.3.2 – Proximité du projet aux terres utilisées par les peuples autochtones à des fins traditionnelles



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		fonction de la mobilisation et de la consultation supplémentaires pendant la phase d'énoncé d'impact du processus d'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
44.	Des détails sur l'équipe de projet, y compris la confirmation du rôle de SNC Lavalin dans la rédaction de la description du projet et la représentation de la Première nation de Webequie dans l'équipe de projet.	La description détaillée du projet a reconnu le rôle de SNC-Lavalin dans la rédaction du document. SNC-Lavalin a reçu le soutien et les conseils des membres de l'équipe de projet Webequie dans la préparation du document. L'équipe du Projet Webequie est responsable de toute l'administration et la direction du Projet. L'équipe du Projet Webequie est dirigé par le Directeur des Terres et Ressources qui rapport au Chef et Conseil. L'équipe du Projet Webequie est composé par des membres de la communauté et des Conseillers nommés. Un Coordinateur de Communauté local de Planification d'infrastructure travaille directement dans l'équipe du Projet Webequie en assistant avec la coordination local du projet et les activités de terrain. Le Coordinateur de Planification d'Infrastructure est assisté par le Facilitateur de Projet (Engagement de la Communauté Autochtone)	Page couverture
45.	Nature des activités de consultation du promoteur et des participants à ces activités.	Des représentants de la communauté de Webequie ont participé aux activités de consultation et de mobilisation menées jusqu'à présent afin d'expliquer les objectifs du projet, d'écouter et de répondre aux questions ou aux préoccupations, y compris, mais sans s'y limiter : des réunions avec le chef et le conseil et des réunions communautaires avec les populations autochtones; des journées portes ouvertes (centres d'information publics) tenues pour le public et les membres vivant à l'extérieur de la réserve dans la ville de Thunder Bay.	7.1– Activités et événements de consultation réalisés à ce jour
46.	Clarté à savoir si la route d'hiver doit être améliorée pour pouvoir être utilisée en toute sécurité en vue de	La description détaillée du projet détermine que la route d'hiver pourrait être utilisée pour le transport saisonnier	1.1 – Nature du projet désigné et



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
	déplacer l'équipement et les matériaux de construction.	de marchandises, de matériaux, d'équipements, de déchets et de personnel pendant la construction, l'exploitation et l'entretien de la route d'approvisionnement Webequie proposée. À l'heure actuelle, nous ne nous attendons pas à ce que la route d'hiver ait besoin d'améliorations physiques pour remplir ces fonctions. Cette hypothèse préliminaire fera l'objet d'un examen plus poussé dans l'EI.	l'emplacement proposé
47.	Volumes de circulation prévus une fois la construction de la route terminée, y compris le scénario de base pour les chargements de camions prévus pendant l'exploitation du projet.	La description détaillée du projet indique que le volume de circulation prévu sur la route sera faible, avec un volume quotidien moyen annuel de circulation inférieur à 500 véhicules. La route facilitera la circulation de divers types de véhicules, y compris les véhicules légers et les véhicules industriels/commerciaux plus lourds. La composition de la circulation précise (%) des véhicules lourds (p. ex., camions) par rapport aux véhicules légers fera l'objet d'un examen plus poussé dans l'EI.	2.2 – Description générale du projet
48.	Rôle de la province en tant que promoteur dans l'élaboration du projet, y compris l'exploitation et l'entretien de la route.	La province de l'Ontario n'est pas le promoteur. La Première nation de Webequie est le seul promoteur du projet de route d'approvisionnement Webequie pour les fins de l'EI. Pour le moment, il n'a pas été déterminé qui construira, entretiendra et exploitera la route d'approvisionnement Webequie et fera l'objet de nouvelles discussions entre la province de l'Ontario et la Première nation de Webequie.	2.2 – Description générale du projet
49.	Financement (fédéral ou provincial) tout au long du cycle de vie complet du projet (y compris la planification, la construction et l'exploitation).	La province de l'Ontario fournit un soutien et des ressources à la Première nation de Webequie afin qu'elle puisse planifier la route d'approvisionnement Webequie, y compris la réalisation du processus fédéral coordonné de l'EI et le processus provincial de l'EE. Le financement provincial pour la construction et l'exploitation de la route d'approvisionnement Webequie reste à déterminer. La province offre également un financement des capacités	S.O.



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		aux communautés autochtones admissibles à participer au processus provincial d'évaluation environnementale. Le gouvernement fédéral offre des subventions d'aide financière aux communautés autochtones afin d'appuyer leur participation au processus d'EI pour le projet de route d'approvisionnement Webequie.	
50.	Identification et communication avec les propriétaires de brevets et de baux miniers touchés par le projet.	Les propriétaires de brevets et de baux miniers pouvant être touchés sont indiqués dans la liste de contacts du projet et ont reçu des avis et de la correspondance de la PNW les invitant à fournir des commentaires ou des préoccupations concernant le projet. Des réunions ont également eu lieu avec les propriétaires d'importants avoirs en brevets et baux miniers, comme Noront Resources Ltd.	4.3 – Terres qui serviront au projet 8 – Consultation du public, des intervenants et des agences gouvernementales
<b>Géologie, géochimie et risques géologiques</b>			
51.	Effets de l'utilisation de gravier d'origine locale comme matériau de construction pour la construction de routes, en particulier d'eskers ou d'autres dépôts glaciaires, y compris les effets dus à l'abondance naturelle de métaux, tels que le chrome, dans les matériaux et au rejet potentiel dans les rivières et les lacs du nord.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels de l'utilisation de gravier d'origine locale (p. ex., d'eskers) comme matériau de construction pour la construction de routes, y compris la libération de métaux naturellement abondants dans les cours d'eau.	6.1.1 – Géologie, terres et sols
<b>Santé humaine et bien-être</b>			
52.	Effets positifs et négatifs complexes sur la santé humaine d'une mise en valeur future, y compris les activités d'exploration minière rendues possibles par le projet.	Se reporter à la réponse 14. La portée de l'évaluation inclut les effets cumulatifs du développement et du projet désigné sur la santé humaine.	6.6 – Effets cumulatifs
53.	Effets dus à la violence sexiste, à la propagation des infections sexuellement transmissibles et à la traite des êtres humains, en raison de l'afflux de travailleurs masculins dans les collectivités.	La description détaillée du projet indique que les effets seront évalués dans l'EI.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones –



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
			sociaux, économiques et sanitaires
54.	Effets sur les récepteurs humains des modifications de la qualité de l'air, du bruit, de la qualité de l'eau et de la qualité des aliments prélevés dans la nature.	La description détaillée du projet indique que des effets aux récepteurs humains des modifications de la qualité de l'air, du bruit, de la qualité de l'eau et de la qualité des aliments prélevés dans la nature seront évalués dans l'EI.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
55.	Effets temporels sur la santé humaine, y compris le bruit, en fonction du calendrier et de la durée de la construction.	La description détaillée du projet indique que les effets sur la santé humaine seront évalués dans l'EI.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
<b>Consultation et participation des autochtones</b>			
56.	Les préférences individuelles des groupes autochtones en matière de mobilisation et de consultation tout au long du processus d'évaluation, y compris les préférences linguistiques.	La description détaillée du projet offre un aperçu des différentes méthodes de mobilisation des groupes autochtones tout au long du processus d'évaluation. Il est noté également que la traduction des matériels de communication dans la langue des communautés autochtones est en cours.	7.2.3 – Les méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues
57.	Implication et soutien des groupes autochtones potentiellement touchés pour que le développement puisse aller de l'avant.	La Première nation de Webequie s'engage à collaborer avec les groupes autochtones tout au long du projet afin de fournir des commentaires sur le projet et de partager des connaissances autochtones à l'appui de l'EI.	7.2.3 – Les méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
58.	Financement des capacités pour soutenir la participation des groupes autochtones à la consultation.	La fourniture d'un financement des capacités est à l'extérieur de la garde et du contrôle de la Première nation de Webequie et doit faire l'objet d'un examen par la province de l'Ontario conformément au protocole d'entente entre l'Ontario et la PNW qui définit les rôles et responsabilités en ce qui concerne le processus de consultation du projet. La province offre également un financement des capacités aux communautés autochtones admissibles à participer au processus provincial d'évaluation environnementale. Afin d'encourager la participation du public et des groupes autochtones à l'évaluation d'impact fédérale du projet de route d'approvisionnement Webequie, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada offre un financement par l'entremise de son programme d'aide financière aux participants.	S.O.
59.	Mobilisation significative, précoce et continue des groupes autochtones par le promoteur tout au long de la conception, de la construction et de l'exploitation du projet.	La description détaillée du projet indique que les activités de consultation avec les groupes autochtones ont été réalisées au cours des dernières années par le biais de différentes études réalisées dans la région éloignée de la Première nation de Matawa. La description détaillée du projet fournit également un aperçu des activités de mobilisation des groupes autochtones prévues d'être entreprises par la PNW tout au long du projet. L'EI déterminera comment la participation continue et significative des groupes autochtones doit avoir lieu pendant toute la durée de la construction et de l'exploitation.	7 – Engagement du promoteur et consultation des groupes autochtones
60.	Participation des groupes autochtones au processus d'évaluation, y compris aux discussions, à la sélection des mesures d'atténuation et à la prise de décision.	La description détaillée du projet détermine les groupes autochtones devant être consultés et décrit les diverses méthodes de mobilisation des groupes autochtones afin d'obtenir des commentaires pendant la préparation de	7.2.3 – Les méthodes de mobilisation des groupes



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		l'EI visant à renseigner l'évaluation des effets et à élaborer des mesures d'atténuation.	autochtones prévues
61.	Partage transparent de renseignements avec les groupes autochtones.	L'équipe de projet Webequie fait preuve de transparence lors du partage de renseignements avec les groupes autochtones à l'égard du projet de route d'approvisionnement de Webequie. Les matériels de communication seront fournis aux groupes autochtones périodiquement tout au long de l'évaluation d'impact afin de fournir des mises à jour sur le projet. Les matériels de communication incluent : bulletins, fiches de présentation du projet, présentations, documents, panneaux d'exposition. Les matériels de communication sont fournis en anglais, ojibwée, oji-cri, cri et français et sont également affichés sur le site Web du projet. Les résultats des activités de consultation et de mobilisation seront inclus dans un dossier de consultation afin de démontrer la nature transparente de la collecte d'informations et du processus de partage.	7.2.3 – Les méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues
62.	Dialogue avec les membres des groupes autochtones vivant hors réserve.	La description détaillée du projet discute des activités de mobilisation avec les membres vivant à l'extérieur de la réserve. Il est noté que des réunions avec des membres hors réserve de communautés autochtones auront lieu périodiquement tout au long du processus d'EI et auront lieu dans la ville de Thunder Bay, car c'est l'emplacement le plus central près de la zone du projet. À ce jour, des réunions ont eu lieu avec les membres vivant à l'extérieur de la réserve Webequie à Thunder Bay pour discuter des éléments du cadre de référence provincial préliminaire et de la description initiale du projet.	7.2.3 – Les méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues 7.1– Activités et événements de consultation réalisés à ce jour
63.	Les droits, les revendications et les intérêts des peuples autochtones éclairent la conception du projet et la prise de décision.	Dans le cadre du processus d'EI, les efforts de consultation des groupes autochtones impliqueront la collecte de renseignements existants et disponibles sur les droits, les revendications et les intérêts des groupes	7.2.1 – Les groupes autochtones prévus d'être



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		autochtones. Cette information servira à informer l'élaboration et l'évaluation de la route et des options de conception de la route, ainsi que la prise de décision sur l'option privilégiée, les engagements d'atténuation et les programmes de surveillance/suivi, y compris ceux qui pourraient impliquer la participation des communautés autochtones.	consultés/mobilisés
64.	Les politiques d'exploitation des terres et des ressources des groupes autochtones éclairent le processus d'évaluation.	Dans le cadre du processus d'EI, les efforts de consultation des groupes autochtones impliqueront la collecte de renseignements existants et disponibles des groupes autochtones sur les politiques de développement des terres et des ressources, y compris les plans communautaires d'aménagement du territoire existants et en cours (PCAT). La description détaillée du projet comprend actuellement une évaluation de la façon dont le PCAT provisoire de Webequie s'aligne avec les propositions de la RAW.	6.2.6 – Utilisation des terres et des ressources
65.	Impacts sur les relations et les accords entre la Première nation de Webequie et les groupes autochtones de la région, y compris les ressources partagées dans les territoires qui se chevauchent.	Grâce à ses consultations avec les groupes autochtones dans le cadre du processus d'EI, la Première nation de Webequie procédera à la collecte des renseignements existants et disponibles concernant les ressources partagées des territoires qui se chevauchent. La description détaillée du projet décrit les connaissances actuelles sur les territoires partagés et présente les communautés ayant des droits revendiqués ou connus à cet égard.	4.3.2 – Proximité du projet aux terres utilisées par les peuples autochtones à des fins traditionnelles 3 – Effets sur les peuples autochtones - physiques et culturels
66.	Présence du chef et du conseil de la Première nation de Webequie dans des activités de mobilisation avec d'autres groupes autochtones potentiellement touchés.	L'équipe de projet Webequie reconnaît que le chef et le conseil de la Première nation de Webequie doivent participer aux activités de mobilisation des autres	S.O.



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		groupes autochtones potentiellement touchés. En général, un membre de l'équipe de gestion du projet Webequie participe aux réunions avec les communautés autochtones. Cependant, en raison d'autres initiatives et affaires auxquelles l'équipe de gestion du projet Webequie participe, il y a eu des cas où un représentant de Webequie n'a pas été en mesure de participer aux réunions.	
<b>Savoir autochtone</b>			
67.	Collecte et intégration des connaissances autochtones pour permettre une approche de planification régionale globale et collaborative.	La description détaillée du projet indique que l'équipe de projet Webequie recueillera les connaissances autochtones existantes qui concernent la zone du projet de route d'approvisionnement Webequie.	7.2.4 – Savoir autochtone
<b>L'utilisation actuelle des terres et des ressources par les peuples autochtones à des fins traditionnelles</b>			
68.	Effets sur les pratiques traditionnelles des groupes autochtones telles que le piégeage, les lignes de piégeage, la chasse, l'exploitation (fourrure, par exemple), la cueillette (plantes traditionnelles, médicaments, etc.), y compris les lieux (modifications dans la capture du caribou en raison des modifications des schémas de migration, etc.).	La description détaillée du projet présente des renseignements sur les effets du projet sur les pratiques traditionnelles des groupes autochtones. Il est à noter qu'au cours de l'EI, à mesure que d'autres renseignements sont recueillis sur les effets environnementaux associés au projet, le projet évaluera les effets sur les pratiques traditionnelles.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
69.	Effets sur les populations de poissons et modifications de la capacité des groupes autochtones à pêcher, à poursuivre des activités de pêche commerciales ou de subsistance, et modifications des emplacements des populations de poissons pour les pratiques de subsistance culturelles et nutritionnelles.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les populations de poissons et modifications de la capacité des groupes autochtones à pêcher, à poursuivre des activités de pêche commerciales ou de subsistance, et modifications des emplacements des populations de poissons pour les pratiques de subsistance culturelles et nutritionnelles seront évalués lors de l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
70.	Effets sur les groupes autochtones attribuables à la circulation accrue de véhicules le long du tracé proposé du projet à travers le territoire traditionnel autochtone à des fins industrielles.	La description détaillée du projet note que l'EI évaluera les effets sur les groupes autochtones attribuables à la circulation accrue de véhicules à travers le territoire traditionnel.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones –



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
			physiques et culturels
71.	Effets sur les groupes autochtones du raccordement prévisible du projet au réseau routier provincial de Nakina.	Se reporter à la réponse 14. La portée de l'évaluation comprendra les effets cumulatifs sur le poisson, la faune, l'écosystème, les peuples autochtones et leurs droits.	6.6 – Effets cumulatifs
72.	Effets sur l'enseignement et les pratiques spirituelles autochtones, y compris la perte de sites d'importance.	La description détaillée du projet indique que les effets sur l'enseignement et les pratiques spirituelles autochtones seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
73.	Effets sur l'utilisation actuelle et historique des plans d'eau par les groupes autochtones.	La description détaillée du projet indique que les effets sur l'utilisation actuelle et historique des plans d'eau par les groupes autochtones seront évalués au cours de l'EI.	6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface 6.2.6 – Utilisation des terres et des ressources 6.2.7 – Ressources du patrimoine culturel 6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
74.	Effets sur les espèces (flore et faune) et les éléments de l'environnement importants pour les peuples autochtones.	La description détaillée du projet note que les effets sur les espèces (flore et faune) et les éléments de l'environnement importants pour les peuples autochtones seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
75.	Effets sur l'utilisation traditionnelle du territoire par les générations futures.	La description détaillée du projet indique que les effets sur l'utilisation traditionnelle du territoire par les générations futures seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
76.	Effets sur les espèces d'importance culturelle et économique pour les groupes autochtones (caribou, sauvagine, etc.). Demande voulant que des renseignements sur les espèces soient recueillis auprès des groupes autochtones.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les espèces d'importance culturelle et économique pour les groupes autochtones (poisson, faune, végétation, etc.) seront évalués. Tous les efforts seront faits pour recueillir les connaissances autochtones existantes du poisson, de la faune et de la végétation propres à la zone du projet des communautés et des groupes autochtones.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels 7.2.4 – Savoir autochtone
77.	Demande de plus de renseignements sur l'accès contrôlé à la zone du projet et son utilisation, et sur la manière dont les contrôles d'accès pourraient toucher l'utilisation actuelle des terres et des ressources par les peuples autochtones.	La description détaillée du projet indique que les effets sur l'accès contrôlé à la zone du projet et son utilisation, et sur la manière dont les contrôles d'accès pourraient toucher l'utilisation actuelle des terres et des ressources par les peuples autochtones seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
<b>Conditions économiques des peuples autochtones</b>			
78.	Effets sur les conditions économiques et le bien-être économique des peuples autochtones, y compris le développement économique, l'emploi et les débouchés pour les groupes autochtones.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les conditions économiques et le bien-être économique des peuples autochtones seront évalués dans l'EI.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
79.	Encouragement de relations bilatérales entre le promoteur et les groupes autochtones, y compris le partage des ressources.	La consultation des groupes autochtones dans le cadre du processus d'EI contribuera à promouvoir les relations bilatérales. Ces relations seront établies initialement pour le projet de la RAW par le biais du programme de consultation et de mobilisation décrit dans la description détaillée du projet.	7 – Engagement du promoteur et consultation des groupes autochtones



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
<b>Conditions de santé des peuples autochtones</b>			
80.	Effets sur la santé des peuples autochtones, y compris les effets d'autres projets raisonnablement prévisibles dans la région.	Se reporter à la réponse 14. La Description Détaillée du Projet a reconnu des effets potentiels (positifs et négatifs) sur les peuples autochtones en termes de leurs conditions sociales, économiques et de santé résultant du WRS. La portée de l'évaluation d'impact comprendra aussi les effets cumulatifs sur le poisson, la faune, l'écosystème, les peuples autochtones et leur santé et bien-être.	6.4 Effets potentiels sur l'aspect Social, Économique et Santé des Peuples Autochtones 6.6 – Effets cumulatifs
81.	Effets sur la santé des peuples autochtones des niveaux de chrome, d'arsenic et de mercure dans le poisson, source de nourriture de subsistance. Prise en compte de toutes les étapes du projet et des effets cumulatifs dus à un aménagement raisonnablement prévisible.	Se reporter à la réponse 14. La Description Détaillée du Projet a reconnu des effets potentiels (positifs et négatifs) sur les populations Autochtones en termes de santé humaine et de bien être communautaire, résultant du WRS. Ceux-ci inclue, entre autres, effets potentiels sur les récepteurs humains dues au changement dans la qualité de l'air, le bruit, la qualité de l'eau ainsi que la qualité des aliments de campagne. La portée de l'évaluation d'impact comprendra aussi les effets cumulatifs sur le poisson, la faune et l'écosystème.	6.4 Effets potentiels sur l'aspect Social, Économique et Santé des Peuples Autochtones 6.6 – Effets cumulatifs
82.	Effets sur les conditions de santé des peuples autochtones des modifications de la qualité de l'air (y compris les émissions atmosphériques et la poussière).	La description détaillée du projet indique que les effets sur les conditions de santé des peuples autochtones des modifications de la qualité de l'air seront évalués dans l'EI.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
<b>Droits des peuples autochtones</b>			
83.	Effets de l'aménagement, y compris ceux en aval, sur les droits des peuples autochtones.	Tableau 6-3 de la description détaillée du projet présente les effets potentiels du projet désigné sur les peuples autochtones. Les communautés dont les activités et les	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – ressources



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		droits pourraient être touchés par le projet désigné ont été déterminées.	physiques et culturelles
84.	Les terres dans la région constituent le territoire traditionnel des groupes autochtones et servent aux pratiques traditionnelles.	La description détaillée du projet décrit les terres dans la zone du territoire des groupes autochtones qui sont utilisées pour les activités traditionnelles (notamment le territoire partagé revendiqué ou connu). Le tableau 6-3 décrit les effets potentiels sur le territoire traditionnel utilisé par des groupes autochtones, qui fera l'objet d'une évaluation plus poussée dans l'EI.	6.2.6 – Utilisation des terres et des ressources 6.3 – Peuples autochtones – ressources physiques et culturelles
85.	Incidences sur l'exercice des droits protégés par l'article 35 de la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i> , y compris les conséquences d'effets cumulatifs, et la manière dont elles seront traitées et atténuées mutuellement.	La description détaillée du projet indique que les effets cumulatifs seront évalués dans l'EI (se reporter également à la réponse 14). Il s'agira notamment des incidences sur l'exercice des droits protégés en vertu de l'article 35 de la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i> . En outre, l'IE évaluera les incidences sur l'exercice des droits et des activités traditionnelles des groupes autochtones. La Première nation de Webequie respecte sa structure de gouvernance à trois paliers qui est conforme à son « principe de droits inhérents » lorsqu'elle consulte ses voisins. À travers les activités de consultation, Webequie déterminera les impacts sur les groupes autochtones et établira des mesures d'atténuation appropriées pour traiter ces impacts.	6.3 – Peuples autochtones – ressources physiques et culturelles
86.	Impacts sur les droits issus de traités et le droit de subsister en dehors du territoire.	La description détaillée du projet décrit les terres dans la zone du territoire des groupes autochtones qui sont utilisées pour les activités traditionnelles. Il est prévu qu'il y aura des effets potentiels sur les droits issus de traités et le droit de vivre de la terre. L'EI évaluera les impacts potentiels sur les droits issus de traités et les droits de vivre de la terre, y compris les impacts	6.3 – Peuples autochtones – ressources physiques et culturelles



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		potentiels sur la santé humaine à la suite d'impacts sur la faune et les terres et la sécurité alimentaire.	
<b>Conditions sociales des peuples autochtones</b>			
87.	Effets sur les conditions sociales et le bien-être social des peuples autochtones, y compris des effets sur les relations familiales.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les conditions sociales et le bien-être social des peuples autochtones seront évalués dans l'EI.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
<b>Patrimoine physique et culturel des peuples autochtones</b>			
88.	Effets sur le patrimoine culturel autochtone, les ressources, l'archéologie et le mode de vie du projet, y compris l'extraction d'agrégats.	La description détaillée du projet indique que les effets sur le patrimoine culturel autochtone, les ressources, l'archéologie et le mode de vie du projet seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
89.	Effets sur le patrimoine culturel et les ressources archéologiques des groupes autochtones de l'augmentation du trafic transitant par le territoire traditionnel des groupes autochtones à des fins d'accès industriel et communautaire.	La description détaillée du projet indique que les effets sur le patrimoine culturel et les ressources archéologiques des groupes autochtones de l'augmentation du trafic seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
90.	Effets sur le patrimoine culturel et les ressources archéologiques des groupes autochtones de l'augmentation de la circulation automobile liée à un raccordement prévisible au réseau routier provincial de Nakina.	Se reporter à la réponse 14. La portée de l'évaluation comprendra les effets cumulatifs sur le patrimoine culturel et les ressources archéologiques.	6.6 – Effets cumulatifs
91.	Effets sur les sites culturels, spirituels et sacrés des intervenants étrangers à la collectivité accédant à la région.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les sites culturels, spirituels et sacrés seront évalués dans l'EI.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
<b>Mesures d'atténuation, programmes de suivi et de surveillance</b>			
92.	Programmes de suivi et de surveillance, y compris un programme régional de surveillance de l'environnement mis en place et dirigé par des groupes autochtones, pour aider à identifier les effets et résoudre les problèmes, y compris la restauration et la réhabilitation de la végétation afin d'éviter des impacts directs sur les activités traditionnelles.	L'Agence n'a pas encore pris de décision à savoir si une EI est nécessaire pour la RAW. Si une évaluation d'impact est nécessaire, des programmes de suivi et de surveillance seront présentés dans l'EI, y compris ceux qui peuvent être dirigés ou gérés par la PNW ou d'autres groupes autochtones.	7.2.1 – Les groupes autochtones prévus d'être consultés/mobilisés
93.	Mesures d'atténuation appropriées et comprenant la prise en compte des effets cumulatifs.	Les mesures d'atténuation seront déterminées dans l'IA si l'Agence détermine qu'une évaluation d'impact pour la RAW est nécessaire.	6.6 – Effets cumulatifs
94.	Mesures d'atténuation relatives aux impacts sur les peuples autochtones, leurs droits ainsi que leurs conditions sociales, sanitaires et économiques.	L'Agence n'a pas encore pris de décision à savoir si une EI est nécessaire pour la RAW. Si une évaluation d'impact est nécessaire, des mesures d'atténuation relatives aux impacts sur les peuples autochtones, leurs droits ainsi que leurs conditions sociales, sanitaires et économiques seront déterminées. Les mesures de protection et d'atténuation initiales relatives aux effets potentiels sociaux, économiques et sanitaires sont présentées dans le tableau 6-6 de la description détaillée du projet.	6.4 – Effets potentiels sur les peuples autochtones – sociaux, économiques et sanitaires
95.	Mesures d'atténuation relatives aux impacts sur les populations autochtones des variations des conditions environnementales, notamment la perte ou la modification de la faune et de la flore, de la qualité de l'eau et des changements atmosphériques.	À mesure que le projet et la consultation des communautés autochtones et des groupes avancent, d'autres effets potentiels seront déterminés. En outre, des efforts seront faits pour obtenir les connaissances autochtones existantes propres à la zone du projet pour évaluer les effets potentiels sur les populations autochtones des modifications apportées aux conditions environnementales, y compris la perte ou la modification de la flore et de la faune, la qualité de l'eau, et les changements atmosphériques. Cette information servira à informer l'élaboration et l'évaluation de la route et des options de conception de la route, ainsi que la prise de	7.2.1 – Les groupes autochtones prévus d'être consultés/mobilisés 6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels



Route d'approvisionnement Webeque  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webeque	Renvoi à la section de la DDP
		décision sur l'option privilégiée, les engagements d'atténuation et les programmes de surveillance/suivi, y compris ceux qui pourraient impliquer la participation des communautés autochtones.	
<b>Navigation</b>			
96.	Effets sur la navigation du public et des groupes autochtones, y compris les activités qui entravent ou limitent l'accès aux voies navigables (par exemple, les routes de portage et les routes d'accès).	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels du projet sur la navigation des cours d'eau.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
97.	Effets sur la sécurité des routes de navigation.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la sécurité des routes de navigation.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
<b>Contribution du projet à la durabilité</b>			
98.	La contribution du projet à la durabilité.	Dans le cadre de l'EI, les effets potentiels du projet seront examinés par l'application de principes de durabilité qui sont informés par les meilleures pratiques, les évaluations environnementales antérieures et la documentation sur la durabilité. Dans l'énoncé d'impact, la PNW caractérisera avec ses propres mots et de son point de vue la contribution du projet au développement durable.	S.O.
<b>Expansion du projet</b>			
99.	Impacts potentiels sur les groupes autochtones en cas d'expansion du projet.	Il n'y a pas d'augmentation prévue de la capacité de charge de la circulation de la RAW au-delà de la proposition d'une voie unique dans chaque direction. La description détaillée du projet reconnaît qu'ultimement, un raccordement routier toutes saisons entre la région de McFaulds Lake et le réseau routier provincial est possible à l'avenir. La composante d'effets cumulatifs de l'EI	2.2 – Description générale du projet 6.3 – Effets sur les peuples autochtones –



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		évaluera l'importance des effets nets du projet par rapport aux effets de l'ensemble des activités et développements présents et raisonnablement prévisibles.	physiques et culturels 6.6 – Effets cumulatifs
<b>But et nécessité du projet</b>			
100.	Raison d'être du projet et son rôle dans le cadre d'un raccordement futur au réseau routier provincial.	La description détaillée du projet indique que l'objectif du projet est de réaliser des occasions déterminées par la Première nation de Webequie afin d'améliorer le bien-être économique et social de la communauté. Le but déclaré du projet ne comprend pas un raccordement au réseau routier provincial. La composante d'effets cumulatifs de l'EI évaluera l'importance des effets nets du projet par rapport aux effets de l'ensemble des activités et développements présents et raisonnablement prévisibles.	2.1 But et nécessité du projet 6.6 – Effets cumulatifs
101.	Durée de vie du projet en relation avec l'aménagement dans la région et la viabilité du projet sans exploitation minière.	La description détaillée du projet indique que la route d'approvisionnement Webequie sera exploitée pendant une durée indéterminée (c.-à-d., en tant qu'installation permanente dépassant la durée de vie des exploitations minières dans la région de McFaulds Lake); par conséquent, la désaffectation du projet n'est pas prévue. Il est noté que la route d'approvisionnement Webequie pourrait être construite et exploitée comme une installation assurant uniquement un lien entre la Première nation de Webequie et la région de McFaulds Lake pour desservir l'exploration minière et la mise en valeur minière futures, sans lien au réseau routier provincial. Il n'est pas possible de déterminer si le projet est entièrement viable sans la mise en valeur des minéraux à cette première étape de planification basée sur les incertitudes liées aux dépenses en immobilisations, au cadre administratif, aux produits d'exploitation et aux occasions de développement économique, y compris les	1.1 – Nature du projet désigné et l'emplacement proposé 2.2 – Description générale du projet 2.5 - Description et calendrier des phases de construction, d'exploitation, de désaffectation et de fermeture



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		activités d'exploration minérale supplémentaires prévues ou pouvant résulter de la mise en œuvre du projet. La viabilité du projet fera l'objet d'un examen plus poussé au cours des prochaines étapes de l'élaboration du projet.	
<b>Effets résiduels</b>			
102.	Effets, y compris à long terme et résiduels à la suite des mesures d'atténuation, sur plusieurs collectivités autochtones et non autochtones dans les principaux bassins hydrographiques et sur les groupes autochtones vivant sur les terres et les utilisant.	La description détaillée du projet indique que les effets éventuels, y compris à long terme et résiduels à la suite des mesures d'atténuation, sur plusieurs collectivités autochtones et non autochtones feront l'objet d'un examen plus poussé si une EI est considérée comme nécessaire par l'Agence.	6.3 – Effets sur les peuples autochtones – physiques et culturels
<b>Environnements riverains et humides</b>			
103.	Effets sur les zones humides et la santé globale des zones humides, y compris la fonction des zones humides.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels ou les modifications des caractéristiques et fonctions des communautés végétales, comme les zones humides et les milieux riverains.	6.1.2 – Végétation
104.	Effets sur les tourbières d'importance mondiale et sur la capacité de stockage du carbone.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels de l'élimination des terres humides (p. ex., marais, tourbières) qui pourraient réduire la capacité de ces secteurs à stocker du carbone et ainsi réguler le climat.	6.1.2 – Végétation
105.	Effets sur les zones humides d'espèces envahissantes, telles que le phragmite commun.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur les zones humides d'espèces envahissantes, telles que le phragmite commun.	6.1.2 – Végétation
106.	Effets sur les zones humides des herbicides en bordure de route.	La description détaillée du projet reconnaît que les effets des herbicides pour contrôler la végétation en bordure de route pourraient nuire à la végétation si les entrepreneurs d'entretien choisissent de les utiliser pendant l'exploitation.	6.1.2 – Végétation
107.	Effets sur les zones humides, y compris la quantité d'eau et l'hydrologie.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur les milieux humides, riverains et de hautes terres, y compris la quantité d'eau et l'hydrologie.	6.1.2 – Végétation



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
<b>Conditions sociales</b>			
108.	Effets du raccordement routier sur les services sociaux.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les services sociaux seront évalués dans l'EI.	6.2.5 – Infrastructure et services
109.	Effets sur l'utilisation actuelle et historique des plans d'eau par les membres du public.	La description détaillée du projet indique que les effets sur l'utilisation actuelle et historique des plans d'eau seront évalués dans l'EI.	6.2.5 – Infrastructure et services
110.	Effets sur les propriétaires de chalets, les activités spéciales, la pêche et d'autres activités de loisirs, y compris en raison de modifications des plans d'eau.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les propriétaires de chalets, les activités spéciales, la pêche et d'autres activités de loisirs seront évalués dans l'EI.	6.2.5 – Infrastructure et services
<b>Espèces en péril</b>			
111.	Effets sur le caribou des fosses de construction et des carrières à proximité des gisements d'eskers.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur les espèces en péril en fonction de l'interaction entre les composantes du projet et les activités. Au début de la phase de planification actuelle du projet, les effets sont largement déterminés pour inclure : mortalité accrue; dommages ou perturbations; déplacement, altération, fragmentation ou élimination de l'habitat; stress sur la population; occasions accrues de prédation et de braconnage.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes
112.	Effets sur les populations de caribou, y compris le stress des populations et la fragmentation de l'habitat causés par le projet et les effets cumulatifs d'un aménagement futur.	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes
113.	Effets sur les schémas de migration du caribou, y compris ceux découlant d'un aménagement futur.	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
			conservation soulève des craintes
114.	Effets des infrastructures linéaires sur le caribou, y compris la fragmentation de l'habitat et la prédation accrue.	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes
115.	Effets sur les espèces en péril en raison d'effets sur les habitats de hautes terres, y compris l'habitat de repos pour les chauves-souris.	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes
116.	Effets sur les espèces en péril, y compris les effets sonores du dynamitage et les effets de la perturbation et de la mortalité résultant de la modification de l'habitat (y compris les habitats de terres humides et de hautes terres).	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes
117.	Effets sur les espèces en péril, y compris la mortalité, résultant de la modification de l'habitat.	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
118.	Effets sur les espèces en péril de la perturbation des corridors de circulation de la faune, de la prédation accrue et des possibilités de braconnage.	Se reporter à la réponse 111.	6.1.9 – Les espèces en péril et les espèces dont la conservation soulève des craintes
<b>Structure, site, objets d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale</b>			
119.	Détermination de l'emplacement de toute structure, de tout site ou de tout objet d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale en consultation avec des groupes autochtones.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels du projet sur les ressources du patrimoine culturel, généralement définies comme les ressources archéologiques, les ressources architecturales et les paysages du patrimoine culturel. Cela inclut les effets sur les sites sacrés et spirituels déterminés par la Première nation de Webequie (ou d'autres communautés autochtones) et considérés comme des caractéristiques importantes sur le plan culturel, comme l'emplacement de toute structure ou de tout monument, de tout site ou de tout objet d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale.	6.2.7 – Ressources du patrimoine culturel
<b>Eaux de surface et eaux souterraines</b>			
120.	Effets sur la nappe phréatique au niveau régional, y compris la prise en compte d'un aménagement futur.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la disponibilité ou la qualité de l'eau souterraine du projet, comme l'assèchement temporaire de fouilles pour la construction des fondations des structures, pouvant entraîner la baisse temporaire du niveau des eaux souterraines.	6.1.3 – Eaux souterraines
121.	Effets sur la qualité de l'eau de surface attribuables aux dépôts de poussière, au ruissellement, aux déversements de produits pétroliers, aux produits chimiques, à l'érosion et à la sédimentation.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la qualité et la quantité de l'eau de surface attribuables aux activités telles que l'installation de structures de franchissement de cours d'eau ou le rejet de contaminants (pétrole ou produits chimiques) d'un	6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		déversement accidentel pendant la construction et l'exploitation de la RAW.	
122.	Effets sur la qualité des eaux de surface des camps de construction et le long du corridor.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la qualité des eaux de surface liés aux activités de construction et d'exploitation.	6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface
123.	Effets sur les masses d'eau, y compris les caractéristiques physiques, les caractéristiques des berges et du fond, les flux de composants biologiques/marées, etc.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur les caractéristiques physiques et biologiques des masses d'eau, tels que l'augmentation du débit d'eau, des niveaux d'eau et des processus d'érosion-sédimentation.	6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface 6.1.6 – Poisson et habitat du poisson
124.	Effets sur les eaux de surface et l'hydrologie de l'extraction d'agrégats.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la qualité et la quantité des eaux de surface attribuables à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de la RAW, ainsi qu'à la construction des fondations des structures, des routes d'accès et d'autres infrastructures de soutien (p. ex., camps de construction, carrières d'agrégats).	6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface
125.	Effets sur l'hydrologie des eaux de surface de la construction de traversées de cours d'eau, y compris les changements de vitesse.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la quantité d'eau de surface des changements dans la couverture du sol, qui peuvent inclure une augmentation locale du taux d'écoulement et des volumes des eaux de ruissellement, et, par conséquent, une augmentation du débit/vitesse ou des niveaux d'eau.	6.1.4 – Hydrologie et eaux de surface
126.	Effets sur la qualité des eaux souterraines, y compris des effets temporaires et localisés pendant la construction.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels sur la qualité des eaux souterraines, y compris les effets localisés et temporaires pendant la construction, comme l'assèchement temporaire de construction qui peut entraîner la baisse temporaire du niveau des eaux souterraines, réduisant ainsi la disponibilité d'eaux souterraines aux éléments d'eau	6.1.3 – Eaux souterraines



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		souterraine à proximité (c.-à-d., terres humides, ruisseaux, puits, sources).	
<b>Faune terrestre et son habitat</b>			
127.	Effets sur la faune de la perte d'habitat, de la modification de l'habitat (y compris des habitats de terres humides et de hautes terres), des obstacles à la dispersion et à la migration et de la perturbation des corridors de déplacement de la faune.	La description détaillée du projet traite d'un ensemble complet d'effets potentiels sur la faune, y compris la perte d'habitats, l'altération des habitats, les obstacles à la dispersion et à la migration et de la perturbation des corridors de déplacement de la faune.	6.1.5 – Faune
128.	Effets sur la faune de la prédation et des occasions de braconnage accrues.	La description détaillée du projet reconnaît que le défrichement, le nivellement du sol et le stockage des matériaux durant la construction du projet et l'exploitation de la RAW pourraient entraîner la perte ou l'altération de la végétation qui à son tour peut modifier la disponibilité, l'utilisation et la connectivité d'habitats, et influencer l'abondance et la distribution de la faune ainsi que les occasions accrues de prédation et de braconnage.	6.1.5 – Faune
129.	Effets à long terme sur la faune, y compris les effets cumulatifs et les effets résiduels après l'atténuation.	La description détaillée du projet reconnaît les effets potentiels à long terme du projet sur la faune en fonction de l'interaction entre les composantes du projet et les activités. Les effets résiduels et cumulatifs à cet égard n'ont pas encore été évalués puisque l'EI n'a pas commencé. Cependant, des engagements ont été pris pour exécuter une telle évaluation. Se reporter également à la réponse 14.	6.1.5 – Faune 6.6 – Effets cumulatifs
130.	Effets sur la faune des perturbations sensorielles, effets du bruit du dynamitage et mortalité durant la préparation du site.	La description détaillée du projet aborde le bruit potentiel créé par le projet qui peut donner lieu à une perturbation sensorielle de la faune, entraînant des incidences sur la disponibilité, l'utilisation et la connectivité de l'habitat (mouvement et comportement), des changements dans l'abondance et la répartition des animaux terrestres, particulièrement le caribou.	6.1.5 – Faune



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
<b>Topographie, sol et sédiment</b>			
131.	Effets du projet sur le pergélisol, notamment un réchauffement exacerbé du pergélisol dû à l'effet isolant de la collecte de neige le long des routes.	La neige empilée le long de la route peut avoir une incidence sur la température au sol et sur la fonte du pergélisol, lorsqu'elle est située près de la surface du sol. Toutefois, dans la bande de pergélisol sporadique de la région où le projet est situé, le pergélisol se produit dans les îles, et la teneur en glace de sol dans les 10 à 20 m sous la surface du sol est classée comme faible (moins de 10 %). Par conséquent, étant donné le manque général de pergélisol dans la région et la largeur limitée de la surface routière à déneiger (~11 m), l'effet isolant de la neige accumulée sur le réchauffement du pergélisol n'est pas prévu d'être problématique. Se reporter également à la réponse 24.	6.1.1 – Géologie, terres et sols
<b>Végétation</b>			
132.	Effets sur les plantes aquatiques, notamment des modifications de l'hydrologie et de la qualité de l'eau.	La description détaillée du projet détermine les effets potentiels sur la végétation/plantes riveraines des modifications de la qualité de l'eau, de l'hydrologie et des modifications physiques de la morphologie du chenal.	6.1.2 – Végétation 6.1.6 – Poisson et habitat du poisson
<b>Groupes de population vulnérables (ACS+)</b>			
133.	Effets sur les groupes de population vulnérables (ACS+) tels que les femmes, les personnes handicapées, les aînés et les jeunes.	La description détaillée du projet indique que les effets sur les groupes de population vulnérables seront évalués dans l'EI. L'EI recueillera des renseignements de base qui seront ventilés par sous-groupe et par groupe de population vulnérable.	6.2.3 – Population, données démographiques et profil de la communauté.
134.	Effets sur la sécurité des femmes autochtones attribuables aux nouvelles routes et à l'activité minière potentielle.	La description détaillée du projet indique que les effets sur la sécurité des femmes autochtones seront évalués dans l'EI.	6.2.3 – Population, données démographiques



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
			et profil de la communauté.
135.	Clarté sur les segments de la population qui bénéficieront du projet ou seront touchés (directement ou indirectement) par ce dernier, comme des renseignements sur l'indigénité (fait d'être autochtone), la religion, les niveaux d'éducation, la déficience ou l'accessibilité, etc.	La description détaillée du projet indique que les effets sur divers sous-groupes de la population seront évalués dans l'EI. Cela comprend l'évaluation des effets positifs et négatifs (directement ou indirectement) sur ces groupes.	6.2.3 – Population, données démographiques et profil de la communauté.
136.	Effets des infrastructures routières sur le changement social et impacts sur différents sous-groupes de personnes de manière différente au cours de toutes les phases du projet.	La description détaillée du projet indique que les effets sur le changement social et les différents sous-groupes seront évalués dans l'EI.	6.2.3 – Population, données démographiques et profil de la communauté.
137.	Approche de la consultation, y compris que les activités de consultation prennent en compte les obstacles à la participation des groupes locaux sous-représentés.	La description détaillée du projet note qu'une méthode de collecte de renseignements sur la population, les sous-groupes et les groupes vulnérables est par le biais des activités de consultation. Ces dernières sont décrites dans la description détaillée du projet et comprennent la collecte des connaissances autochtones par le biais de sondages communautaires. Grâce à la mobilisation, l'équipe de projet cherchera les renseignements de base sur les différents groupes de la population et s'efforcera également d'obtenir leurs perspectives sur les impacts du projet.	6.2.3 – Population, données démographiques et profil de la communauté. 7.2.3 – Les méthodes de mobilisation des groupes autochtones prévues
<b>Déchets et eaux usées</b>			
138.	Effets des installations de traitement portatives pour les eaux usées domestiques et les eaux d'égout.	La description détaillée du projet comprend le potentiel de génération d'eaux usées domestiques et d'eaux d'égout, à la fois dangereuses et non dangereuses sous forme d'effluents liquides générés par la main-d'œuvre temporaire ou les camps de construction, y compris des installations de traitement portatives. Une solution de	6.1.10 – Production de déchets et émissions



Route d'approvisionnement Webequie  
Description détaillée du projet



Point	Résumé des enjeux (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019/10/11)	Réponses de l'équipe de projet Webequie	Renvoi à la section de la DDP
		rechange aux installations de traitement portatives est également présentée (déchets transportés hors site par camion-citerne pour le traitement dans des installations d'élimination approuvées). Des décisions sur les options de traitement des déchets seront prises en fonction des conditions du site, de la capacité du système et des dispositions relatives à l'accès au site.	



**SNC • LAVALIN**

195, The West Mall  
Toronto (Ontario) Canada M9C 5K1  
416-252-5311  
[www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com)

